

# Planifier pour la réussite

Une ressource pour la planification et la mise en œuvre efficaces du programme d'éducation coopérative et des autres formes d'apprentissage par l'expérience

2020



Association  
de l'éducation  
coopérative de  
l'Ontario

Maintenir la qualité dans les programmes  
d'apprentissage par l'expérience

# PLANIFIER POUR LA RÉUSSITE 2020

Une ressource pour la planification et la mise en œuvre efficaces du programme d'éducation coopérative et des autres formes d'apprentissage par l'expérience

Membres de l'équipe de rédaction et de traduction 2019-2020

Lise Paulin

Brigitte Sharp-Ménard

Projet appuyé par le conseil d'administration de l'AÉCO 2019-2020

## Révision de la version française

Vincent Bénard

Geneviève Labrosse

Sherry McAllister

Tamara Tremblay-Bartolomucci

## Révision de la version anglaise

Margit Muller

Barbara Omland

Pasquale Piro

Susanna Scocchia

## Nous tenons à remercier

Le Centre franco et son projet OGAPE pour leur collaboration

Copyright © 2020 Association de l'éducation coopérative de l'Ontario

Le présent document ne se substitue en aucun cas aux politiques organisationnelles ou aux règlements gouvernementaux pertinents.

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Éducation de l'Ontario et du gouvernement du Canada dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.

À noter que le contenu n'engage que ses auteurs et ne traduit pas nécessairement le point de vue du ministère de l'Éducation de l'Ontario ou du gouvernement du Canada.

# Message de l'Association de l'éducation coopérative de l'Ontario (AÉCO)

## La mission de l'AÉCO :

*« Faciliter et soutenir l'échange d'idées entre les professionnelles et les professionnels de l'apprentissage par l'expérience »*

« Planifier pour la réussite 2020 » a été rédigé en gardant à l'esprit l'énoncé de mission de l'AÉCO. Ce document est destiné à offrir des idées et des ressources utiles pour les enseignantes et les enseignants de l'éducation coopérative, les responsables de l'apprentissage par l'expérience, y compris les responsables du PAJO, de la MHS et de la DRC, les conseillères et les conseillers en orientation, les enseignantes et les enseignants responsables de la réussite des élèves et le personnel administratif qui travaillent ensemble pour créer et offrir des programmes d'apprentissage par l'expérience à travers la province.

Le présent document remplace « Planifier la réussite 2009 » afin d'intégrer les nouvelles politiques et attentes présentées dans « Le curriculum de l'Ontario, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année – Éducation coopérative, 2018 ». La direction d'école, les enseignantes et les enseignants de l'éducation coopérative et de l'apprentissage par l'expérience trouveront cette ressource indispensable pour orienter leurs propres programmes alors que les conseils scolaires le trouveront également utile lorsqu'ils établiront des politiques et des procédures pour l'apprentissage par l'expérience qui est toujours en expansion en Ontario.

L'Association de l'éducation coopérative de l'Ontario remercie chaleureusement l'équipe de rédaction et de traduction, Lise Paulin et Brigitte Sharp-Ménard. Elles ont travaillé sans relâche pour mettre à jour et bonifier le contenu du document original afin qu'il respecte les exigences du nouveau programme-cadre et qu'il fournisse un soutien pratique aux enseignantes et aux enseignants de l'apprentissage par l'expérience en Ontario.


Les exemples, les tableaux, les stratégies, les annexes et les formulaires ont été élaborés pour illustrer des pratiques efficaces. Ils visent à servir de guides ou de sources d'inspiration au personnel enseignant et ne sont donc ni obligatoires ni exhaustifs.

Nous espérons que ce document sera une ressource que vous consulterez à maintes reprises, alors que vous travaillez à fournir des possibilités d'apprentissage par l'expérience significatives à vos élèves.

Barbara Omland  
Présidente de l'AÉCO 2019-2021

# Table des matières

<b>Section A – Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Section B – Organisation du programme d'éducation coopérative</b> .....	<b>5</b>
Cours d'éducation coopérative .....	5
Description des cours d'éducation coopérative .....	6
Comparaison des cours d'éducation coopérative .....	6
Choix de cours d'éducation coopérative .....	7
Domaines d'étude des cours d'éducation coopérative .....	10
Composantes .....	10
Enseignement différencié .....	11
Expérience virtuelle .....	12
Éducation coopérative à l'échelle internationale .....	13
<b>Section C – Planification et la mise en œuvre du programme d'éducation coopérative</b> .....	<b>14</b>
Enfance en difficulté .....	14
Processus essentiels à l'apprentissage en éducation coopérative .....	15
1) Favoriser la santé, la sécurité et le bien-être .....	16
2) Mise en pratique du cycle de l'apprentissage par l'expérience .....	16
3) Élaboration et mise en œuvre du plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève .....	18
4) Intégration de l'apprentissage de l'élève .....	20
5) Suivi des progrès de l'élève .....	21
6) Évaluation de l'apprentissage de l'élève .....	21
Élaboration et mise en œuvre des cours d'éducation coopérative guidées par trois étapes ..	22
Étape 1 : Planifier l'occasion d'apprentissage .....	22
Étape 2 : Préparer l'élève pour l'occasion d'apprentissage .....	25
Étape 3 : Soutenir l'apprentissage et le bien-être de l'élève .....	34
<b>Section D – Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O), 11<sup>e</sup> année</b> .....	<b>42</b>
Éléments clés .....	42
Éléments tirés des contenus d'apprentissage .....	42
Domaine d'étude D – Bâtir sa capacité d'apprendre .....	49
Prise de décisions .....	49
Leadership .....	56
<b>Section E – Considérations administratives</b> .....	<b>64</b>
Couverture en vertu de la <i>Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail</i> .....	64
Rémunération de l'élève .....	64
Milieu syndiqué .....	64
Confidentialité .....	65
Analyse des données .....	65
Assurance accident pour les élèves .....	65
Dossier de l'élève .....	65
Nombre d'élèves par classe .....	66
Affectation et emploi du temps du personnel enseignant .....	66

<b>Section F – Santé, sécurité et bien-être</b> .....	<b>73</b>
Lois pertinentes et politiques concernant l'éducation coopérative .....	73
Étapes qui sont nécessaires avant que l'élève commence à exécuter les tâches relatives au stage .....	75
Prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail .....	81
Procédures de déclaration et de demande de prestations du ministère de l'Éducation .....	81
Formulaires .....	82
Santé mentale .....	83
<b>Section G – Évaluation et octroi des crédits</b> .....	<b>90</b>
Énoncés importants .....	90
Points saillants .....	90
Pistes et stratégies pour l'évaluation de l'élève .....	91
Recueillir des preuves d'apprentissage de l'élève à l'aide de .....	91
Évaluation du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes .....	93
Suivi de la mise en oeuvre du programme d'éducation coopérative .....	94
<b>Section H – Rôles et responsabilités</b> .....	<b>95</b>
Conseil scolaire .....	95
Directrice ou directeur d'école (écoles) .....	95
Conseillère ou conseiller en orientation, responsable de la MHS (au niveau du conseil ou de l'école), responsable du PAJO, responsable de la DRC (au niveau du conseil ou de l'école), équipe responsable de la réussite des élèves .....	96
Leader de l'apprentissage par l'expérience .....	96
Responsable de l'enfance en difficulté .....	96
Enseignante ou enseignant du ou des cours connexes .....	97
Employeur ou superviseur de stage .....	97
Enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative .....	98
<b>Section I – Questions fréquentes</b> .....	<b>100</b>
<b>Annexe A – Programmes spécialisés</b> .....	<b>105</b>
<b>Annexe B – Tableau des attentes et des contenus d'apprentissage – Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes</b> .....	<b>108</b>
<b>Annexe C – Tableau des attentes et des contenus d'apprentissage – Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative</b> .....	<b>109</b>
<b>Annexe D – Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève</b> .....	<b>111</b>
<b>Annexe E – Rencontre avec l'élève</b> .....	<b>121</b>
<b>Annexe F – Autres formes d'apprentissage par l'expérience</b> .....	<b>123</b>
<b>Annexe G – Évaluation du stage dans la communauté</b> .....	<b>125</b>
<b>Annexe H – Évaluation des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail</b> .....	<b>129</b>
<b>Annexe I – Grilles d'évaluation adaptées</b> .....	<b>132</b>
<b>Ressources Web</b> .....	<b>140</b>
<b>Ouvrages cités</b> .....	<b>146</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>147</b>
 <b>Activités et formulaires</b> .....	<b>149</b>

**LÉGENDE  
DES ICÔNES :**



Important



Références



Suggestions et conseils



Questions



Exercices pratiques



# Section A – Introduction

Le ministère de l'Éducation reconnaît l'importance de l'apprentissage par l'expérience. L'apprentissage par l'expérience repose sur plusieurs études et pratiques qui démontrent que l'élève est plus apte à participer, à apprendre et à réussir lorsqu'elle ou il peut réfléchir à son expérience et faire des liens entre son apprentissage et les situations qui lui tiennent à cœur dans sa vie personnelle, dans sa communauté et dans le monde qui l'entoure.

Dans la note de service du 7 décembre 2017, le ministère de l'Éducation annonce l'arrivée du nouveau programme-cadre d'éducation coopérative. Depuis septembre 2018, le programme-cadre d'éducation coopérative remplace *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience : Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario (2000)*.

Le programme-cadre d'éducation coopérative est unique et se distingue des autres programmes-cadres du curriculum de l'Ontario. Il énonce non seulement les politiques et les procédures pour la mise en œuvre de l'éducation coopérative mais offre aussi une description des cours d'éducation coopérative y compris les attentes et les contenus d'apprentissage. Ce qui importe est que les cours d'éducation coopérative doivent répondre aux mêmes exigences que celles de tous les autres cours du curriculum de l'Ontario.

Lors de la rédaction de la mise à jour du programme-cadre d'éducation coopérative, une plus grande importance a été accordée à la santé mentale, à la participation active et à la réflexion. Ce ne sont que quelques exemples d'éléments ajoutés aux cours d'éducation coopérative qui favorisent la réussite de l'élève.

L'ajout du cours Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO30) permet aux écoles d'offrir une plus grande variété de cours et offre un choix à l'élève qui participe à l'éducation coopérative. L'élève qui veut explorer un ou plusieurs champs d'intérêt peut bénéficier de ce cours. L'élève qui veut établir un lien précis entre ce qu'elle ou il apprend dans un ou plusieurs cours connexes et l'application de cet apprentissage dans un milieu réel peut bénéficier du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes.

L'Association de l'éducation coopérative de l'Ontario (AÉCO) reconnaît que, pour élaborer des programmes d'apprentissage par l'expérience et en maintenir la qualité, il importe de bien comprendre les politiques et les procédures du ministère de l'Éducation de façon à assurer l'adoption de pratiques exemplaires.

Le document révisé *Planifier pour la réussite 2020 – Une ressource pour la planification et la mise en œuvre efficaces du programme d'éducation coopérative et des autres formes d'apprentissage par l'expérience* vous permettra de :

- vous renseigner au sujet des deux cours d'éducation coopérative;
- vous familiariser avec le contenu du programme-cadre d'éducation coopérative;
- obtenir des précisions en ce qui a trait aux exigences du programme-cadre d'éducation coopérative;
- consulter des ressources et des sites pertinents suggérés;
- avoir accès à des outils que vous pourrez utiliser en salle de classe;
- découvrir des pratiques exemplaires pour la mise en œuvre de votre programme;
- obtenir de l'appui pour la mise en œuvre de votre programme.

# Section B – Organisation du programme d'éducation coopérative

Dans l'ensemble du document, les termes « parent » et « parents » désignent la mère, le père, la tutrice ou le tuteur. De plus, le terme « employeur » désigne la personne représentant l'entreprise, la compagnie ou l'organisme offrant le stage. Le terme « superviseur de stage » désigne la personne travaillant avec l'élève et guidant l'apprentissage de ce dernier.

Afin de bien organiser votre programme d'éducation coopérative, vous devez d'abord bien connaître les cours d'éducation coopérative et les domaines d'étude pour les cours, et comprendre les exigences des différentes composantes.

Le programme d'éducation coopérative est généralement offert aux élèves de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Toutefois, les élèves de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année pourraient y participer s'ils démontrent la maturité nécessaire.

## Cours d'éducation coopérative



Il est important de noter que l'élève doit être âgé d'au moins 14 ans pour participer aux cours d'éducation coopérative.



**Référez-vous à la section F - Santé, sécurité et bien-être pour plus de détails à ce sujet.**

Le curriculum de l'Ontario comprend deux cours d'éducation coopérative :

- Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes
- Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative

Les écoles sont encouragées à offrir les deux cours d'éducation coopérative.

Nom du cours	Année d'études	Type de cours	Code du cours	Préalable
Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes	Année du cours connexe ou des cours connexes	Type du cours connexe ou des cours connexes	Code du cours connexe ou des cours connexes	Aucun
Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative	11 <sup>e</sup>	Ouvert	DCO30	Aucun

Le cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes n'a pas son propre code de cours. Il est inscrit au bulletin scolaire et dans le Relevé de notes de l'Ontario en utilisant le titre et le code du ou des cours connexes, suivi de la mention « (coop) ». Sur le Relevé de notes de l'Ontario, on inscrit la lettre « C » dans la colonne « Précisions ».



La même enseignante ou le même enseignant peut offrir les deux cours dans la même classe.

## Description des cours d'éducation coopérative



*Vous pouvez vous servir des descriptions de cours d'éducation coopérative ci-dessous pour le prospectus de l'école ou à titre de renseignements pour les parents lorsque vient le temps de choisir le cours approprié.*

### Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes

Ce cours se compose d'une expérience axée sur la communauté, d'attentes et de contenus d'apprentissage en éducation coopérative et d'attentes et de contenus d'apprentissage pertinents tirés du ou des cours connexes suivis par l'élève. L'élève développe des compétences, des connaissances et des habitudes de pensée qui l'aideront dans son apprentissage, à l'école et au-delà, à présent et à l'avenir, ainsi que dans sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie. Dans le cadre de l'expérience axée sur la communauté, l'élève applique, approfondit et améliore les compétences et les connaissances acquises dans son ou ses cours connexes et met en pratique les compétences, les connaissances et les habitudes de pensée qui protégeront et favoriseront sa santé, sa sécurité et son bien-être. L'élève élabore et met en œuvre un plan d'apprentissage reflétant ses champs d'intérêt et ses besoins, réfléchit à ses apprentissages et fait des liens entre son expérience communautaire et d'autres aspects de sa vie. Préalable : Aucun

### Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative

Ce cours se compose d'une expérience axée sur la communauté et d'attentes et de contenus d'apprentissage en éducation coopérative qui favorisent le développement des compétences, des connaissances et des habitudes de pensée. Celles-ci aideront l'élève dans son apprentissage à l'école et au-delà, à présent et à l'avenir, ainsi que dans sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie. Dans le cadre de l'expérience axée sur la communauté, l'élève met en pratique des compétences, des connaissances et des habitudes de pensée qui protégeront et favoriseront sa santé, sa sécurité et son bien-être, et qui amélioreront ses habiletés en recherche, en prise de décisions et en leadership. L'élève élabore et met en œuvre un plan d'apprentissage reflétant ses champs d'intérêt et ses besoins, réfléchit à ses apprentissages et fait des liens entre son expérience axée sur la communauté et d'autres aspects de sa vie. Préalable : Aucun

## Comparaison des cours d'éducation coopérative



*Vous pouvez vous servir de ce tableau pour vous familiariser avec les éléments clés des deux cours.*

<b>Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes</b>	<b>Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O)</b>
Ce cours comporte une composante en milieu scolaire et une composante en milieu communautaire.	Ce cours comporte une composante en milieu scolaire et une composante en milieu communautaire.
Ce cours comprend deux domaines d'étude (A et B).	Ce cours comprend quatre domaines d'étude (A, B, C et D).

Les attentes du domaine A sont communes aux deux cours.	Les attentes du domaine A sont communes aux deux cours.
Les attentes du domaine B sont spécifiques au cours.	Les attentes du domaine B sont spécifiques au cours.
L'élève peut suivre ce cours plus d'une fois.	L'élève peut suivre ce cours seulement une fois.
Ce cours nécessite un ou des cours connexes.	Ce cours ne nécessite pas de cours connexe et ne peut pas être utilisé comme un cours connexe.
Ce cours doit avoir une durée minimale de 110 heures par crédit.	Ce cours doit avoir une durée minimale de 110 heures par crédit.
Ce cours ne peut pas être utilisé pour satisfaire à l'exigence des 40 heures de service communautaire.	Ce cours ne peut pas être utilisé pour satisfaire à l'exigence des 40 heures de service communautaire.
Chaque fois que ce cours est suivi, il doit être lié à un ou des cours connexes différents.	
Les mêmes attentes du cours d'éducation coopérative doivent être satisfaites chaque fois que ce cours est suivi.	
Chaque fois que le cours est suivi, l'apprentissage de l'élève en lien avec les attentes des deux domaines d'étude de ce cours d'éducation coopérative est différencié.	
Pour les deux domaines d'étude du cours d'éducation coopérative, l'apprentissage doit être en fonction de l'année d'études du ou des cours connexes.	

## Choix de cours d'éducation coopérative



***Vous pouvez vous servir de ce tableau pour déterminer le cours d'éducation coopérative le plus approprié pour l'élève, en collaboration avec l'élève et les autres intervenantes ou intervenants au besoin.***

<b>Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes</b>	<b>Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O)</b>
<b>L'élève qui peut bénéficier de ce cours est l'élève qui...</b>	
veut établir des liens précis entre ce qu'elle ou il apprend dans un ou plusieurs cours connexes, et l'application de cet apprentissage durant son stage de travail.	souhaite explorer plusieurs champs d'intérêt.
souhaite poursuivre des expériences lui permettant d'approfondir sa compréhension d'un domaine d'intérêt lié à un ou plusieurs cours connexes.	veut créer son propre projet innovateur ou d'entreprise tout en ciblant son ou ses champs d'intérêt, ses aptitudes et ses objectifs de carrière et de vie.

participe à la Majeure Haute Spécialisation (MHS).	a participé à d'autres occasions d'apprentissage par l'expérience à court terme.
participe au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO), y compris l'apprentie ou l'apprenti qui détient un contrat d'apprentissage enregistré.	participe au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) et qui explore les divers métiers.
a déjà suivi le cours Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative.	est en 10 <sup>e</sup> ou en 11 <sup>e</sup> année et qui n'a jamais suivi un cours d'éducation coopérative.
	peut bénéficier d'une préparation supplémentaire pour favoriser sa réussite dans le stage de travail.
	souhaite explorer un domaine d'intérêt en particulier, mais qui ne trouve pas de cours connexe qui se rapporte à cet apprentissage.
	souhaite explorer un plus grand nombre d'occasions de planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

## Programmes spécialisés :

La Majeure Haute Spécialisation (MHS) est un programme spécialisé qui permet aux élèves d'accumuler des crédits qui compteront envers leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) tout en centrant leur apprentissage sur un secteur d'activité économique particulier. La MHS est un programme approuvé par le ministère de l'Éducation.

Les cours d'éducation coopérative donnent la possibilité aux élèves de la MHS de compléter l'exigence de deux crédits d'éducation coopérative. Toutefois, l'élève peut obtenir jusqu'à quatre crédits d'éducation coopérative liés au secteur.

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) est un programme spécialisé qui permet aux élèves qui ont au moins 16 ans, qui ont obtenu un minimum de 16 crédits et qui sont inscrits à temps plein dans une école secondaire, d'explorer et de travailler dans les métiers faisant l'objet d'un apprentissage.

La composante en milieu communautaire des cours d'éducation coopérative permet aux élèves qui participent au PAJO d'explorer un métier spécialisé tout en obtenant des crédits envers leur DESO.



**Référez-vous à l'annexe A - Programmes spécialisés pour plus de détails.**

## Quelques exemples concrets :

**Léna**, une élève de la 11<sup>e</sup> année, participe à l'éducation coopérative dans son école d'origine :

- Elle a des besoins particuliers ou des champs d'intérêt qui ne peuvent être pris en compte dans un autre lieu de travail dans la communauté.
- Une personne de son école d'origine assumera le rôle de l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative, et une autre, le rôle de la superviseure ou du superviseur de stage.
- Elle n'a jamais suivi un cours d'éducation coopérative et n'est pas tout à fait prête à participer au marché du travail.
- Elle décide, en collaboration avec son enseignante de l'éducation coopérative, de suivre le cours Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative.

**Jean-Luc**, un élève de la 11<sup>e</sup> année, décide de créer un projet innovateur ciblant son champ d'intérêt, en collaboration avec un employeur de stage :

- Il établit un lien, en collaboration avec son enseignant de l'éducation coopérative, avec un partenaire communautaire.
- Le partenaire peut le guider et le soutenir, tout en lui assurant un lieu de travail et un milieu d'apprentissage sûrs, de la rétroaction en temps opportun et des occasions d'apprentissage stimulantes.
- Jean-Luc et le partenaire respectent toutes les exigences liées au cours d'éducation coopérative (p. ex., le plan d'apprentissage de l'élève, les rencontres de suivi, les activités d'intégration).
- Il décide, en collaboration avec son enseignant de l'éducation coopérative, de suivre le cours Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative.

**Ariane**, une élève de la 11<sup>e</sup> année, est inscrite à la MHS. Son enseignante de l'éducation coopérative, en collaboration avec Ariane, **doivent suivre l'ordre de préférence suivant** pour la sélection de son cours d'éducation coopérative :

1. Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes; le cours (ou les cours connexes) fait partie des crédits de spécialisation propres au programme de la MHS de l'élève.
2. Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes; le cours (ou les cours connexes) fait partie des crédits d'appui propres au programme de la MHS de l'élève.
3. Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO30).
4. Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes; le cours connexe est Exploration de carrière (GLC20) ou Civisme et citoyenneté (CHV20), lorsque ce dernier a été approuvé comme cours connexe pour satisfaire aux exigences en éducation coopérative du programme de la MHS.

**Christophe**, un élève de la 12<sup>e</sup> année, participe au PAJO :

- En 11<sup>e</sup> année, il a suivi le cours DCO30 et a exploré trois différents métiers qui l'intéressent.
- Il a aussi participé au PAJO en 11<sup>e</sup> année, car son stage lui a permis d'explorer les métiers.
- Vers la fin de son stage en 11<sup>e</sup> année, l'employeur lui offre la possibilité de commencer son apprentissage en plomberie.
- Il décide, en collaboration avec son enseignante de l'éducation coopérative, de suivre le cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes.

## Domaines d'étude des cours d'éducation coopérative



Le cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes comprend deux domaines d'étude identifiés par les lettres A et B (voir annexe B).

Le cours Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative comprend quatre domaines d'étude identifiés par les lettres A, B, C, et D (voir annexe C).

### Précisions :

Pour les deux cours d'éducation coopérative, les élèves doivent démontrer leur acquisition des compétences et des connaissances décrites dans le domaine d'étude A **avant** de commencer leur stage.

Pour le cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes :

- l'apprentissage doit être en fonction de l'année d'études du cours connexe pour les deux domaines d'étude;
- les mêmes attentes du cours d'éducation coopérative doivent être satisfaites chaque fois que ce cours est suivi;
- chaque fois que ce cours est suivi, l'apprentissage de l'élève par rapport aux attentes du domaine d'étude A est différencié et adapté au stage propre à la composante en milieu communautaire (p. ex., dangers potentiels spécifiques au lieu de travail);
- l'apprentissage de l'élève par rapport aux attentes du domaine d'étude B est différencié chaque fois que l'élève suit ce cours puisque le domaine d'étude B cible la mise en application, l'approfondissement et le développement des compétences et des connaissances liées aux attentes et aux contenus d'apprentissage tirés du ou des cours connexes.

Il ne faut pas oublier que les compétences liées à la santé, à la sécurité et au bien-être restent des éléments essentiels de l'apprentissage de l'élève pendant toute la durée de ces cours.



**Référez-vous aux annexes B et C pour une description détaillée des domaines d'étude de chaque cours.**

## Composantes

Tous les cours d'éducation coopérative consistent d'une composante en milieu scolaire et d'une composante en milieu communautaire.

### COMPOSANTE EN MILIEU SCOLAIRE



Il n'y a pas de durée prescrite pour la composante en milieu scolaire dans le programme-cadre. Vous devrez exercer votre jugement professionnel et vous assurer que l'élève est prêt à participer. Il est tout à fait normal que les élèves aient accès à un stage à différents moments.

Il va sans dire que le début du semestre est un temps très occupé pour l'enseignante et l'enseignant de l'éducation coopérative. En plus d'être en classe à préparer les élèves, vous devrez trouver des stages qui sont encore disponibles et enrichissants. Il est facile de précipiter les choses, car le boulot est lourd durant cette période de temps, mais il faut vous assurer que l'élève soit prêt à vivre son expérience dans la communauté et qu'il démontre les compétences et les connaissances nécessaires avant le début du stage. Il faut faire preuve de diligence raisonnable, car la sécurité de l'élève ainsi que la sécurité des autres sont en jeu. L'objectif ultime est que l'élève réussisse son expérience en milieu communautaire.

Si vous jugez que l'élève n'a pas les compétences et les connaissances nécessaires, il sera important d'inclure, dans la discussion, la conseillère ou le conseiller en orientation ainsi que la personne responsable de l'enfance en difficulté ou la direction, au besoin, et ainsi préparer un plan de réussite pour cet élève.

Dans le cadre de la composante en milieu scolaire, vous aurez également à planifier des activités d'intégration qui pourront varier en fonction des besoins des élèves et de la nature de la composante en milieu communautaire.

## COMPOSANTE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE



Contrairement à l'ancien document contenant les politiques et les procédures à suivre pour la mise en œuvre des programmes d'éducation coopérative et d'autres formes d'apprentissage par l'expérience, il n'y a pas d'heures prescrites pour les différentes composantes des deux cours d'éducation coopérative. Une durée suffisante se retrouve dans les paramètres d'un semestre scolaire.

Il faut permettre à l'élève de vivre plusieurs expériences variées ayant une durée suffisante pour permettre à l'élève de répondre aux attentes définies dans son plan d'apprentissage. Cette flexibilité est nécessaire pour répondre aux besoins de toutes les apprenantes et de tous les apprenants.

La composante en milieu communautaire de l'éducation coopérative comprend des enjeux particuliers en matière de santé, de sécurité et de bien-être qui doivent être abordés par les élèves, le personnel enseignant, les employeurs et les superviseurs de stage, et les parents, le cas échéant, avant le début de la composante en milieu communautaire et tout au long du cours.



***Référez-vous à la section F - Santé, sécurité et bien-être pour plus de détails.***

## Enseignement différencié

L'enseignement différencié est une méthode d'enseignement ou d'évaluation qui permet de modifier la présentation du programme ou du cours en fonction de la diversité qui existe parmi les élèves. Tous les élèves peuvent réussir en recevant l'appui nécessaire.

L'éducation coopérative est en soi est un excellent modèle d'enseignement différencié, car il tient compte :

- des intérêts de l'élève;
- de son style d'apprentissage;
- de ses habiletés;
- de sa destination postsecondaire.

La composante en milieu scolaire ainsi que la composante en milieu communautaire doivent être adaptées aux besoins de chaque élève pour assurer la réussite sur le marché du travail.

### **Stratégies pour assurer un enseignement différencié :**

- Permettre aux élèves de choisir le format de présentation d'un projet, par exemple offrir aux élèves le choix de monter une présentation vidéo, utiliser un logiciel de présentation ou faire une présentation orale.
- Favoriser les échanges d'idées et d'opinions sur un sujet.
- Considérer les champs d'intérêt et les styles d'apprentissage dans la planification des activités.
- Offrir la possibilité de montrer sa compréhension sous différentes formes (p. ex., présentation orale, débat, exposé).

En milieu communautaire, le choix de stage offre en soi un enseignement différencié, car il répond aux intérêts de l'élève ainsi qu'à ses capacités.

## **Expérience virtuelle**

Lors d'occasions d'apprentissage par l'expérience, l'élève peut être physiquement sur les lieux (expérience réelle), peut utiliser des technologies de communication (expérience virtuelle) ou une combinaison des deux approches (expérience hybride). Ces différentes expériences doivent répondre aux mêmes exigences telles que décrites dans le programme-cadre d'éducation coopérative.

L'expérience virtuelle permet aux élèves d'accomplir une partie ou la totalité de leur stage à distance. Les élèves participent à un programme d'éducation coopérative régulier pour la composante en milieu scolaire et se servent des outils technologiques de l'école pour réaliser une partie ou la totalité de la composante en milieu communautaire.

L'employeur ou le superviseur de stage peut se trouver dans la même communauté que l'élève ou dans une autre communauté, ville, province ou pays.

Les enseignantes ou les enseignants de l'éducation coopérative doivent :

- choisir des stages qui conviennent à l'apprentissage virtuel (p. ex., conception Web, traduction, étude de marché, saisie et gestion de données, production vidéo, journalisme);
- déterminer quels élèves pourraient réussir une expérience virtuelle (p. ex., les élèves qui sont versés en informatique, de bons communicateurs et des apprenantes et des apprenants autonomes et organisés);
- s'assurer que les outils technologiques et l'appui technique sont disponibles à l'école;
- s'assurer qu'un code de conduite est en place pour l'utilisation des ordinateurs et d'Internet et vérifier régulièrement que les élèves l'observent.

Le milieu d'apprentissage physique, émotionnel et social doit être examiné avec l'objectif de minimiser et de gérer les risques, de répondre aux besoins diversifiés des apprenantes et apprenants, de favoriser les relations positives et d'améliorer de manière générale la qualité de l'expérience éducative de l'élève. Ces considérations s'appliquent à l'élève qui participe à une expérience dans la communauté soit en personne sur les lieux du stage, soit virtuellement.


Il y a des avantages évidents aux rencontres de suivi en personne (p. ex., pour créer des liens, pour développer une meilleure compréhension de la nature de l'expérience), mais il se peut qu'elles soient impossibles dans certains contextes (p. ex., expérience virtuelle, expérience ayant lieu en milieu rural ou éloigné).

## Éducation coopérative à l'échelle internationale

La technologie a repoussé la portée des conseils scolaires et des écoles au-delà des communautés locales et permet d'inclure des organismes et partenaires provinciaux, nationaux et internationaux. Grâce aux améliorations apportées, la capacité de se lier avec des communautés à l'extérieur de l'école n'aura jamais été aussi simple, la gamme des partenaires communautaires n'aura jamais été aussi diversifiée et, par conséquent, l'utilité et le potentiel de l'éducation coopérative n'auront jamais été aussi grands.

Toutes les exigences décrites dans le programme-cadre d'éducation coopérative s'appliquent à une expérience en éducation coopérative à l'extérieur de la province ou du pays. De plus, l'élève doit satisfaire aux attentes énoncées dans le programme-cadre (voir A2.3 pour des exemples concernant les expériences internationales).

Les élèves dont le stage de travail est à l'extérieur de la province – par exemple, les élèves qui participent à des programmes d'éducation coopérative à l'échelle internationale – sont couverts pour une période maximale de six mois pendant leur stage de travail dans la province ou le pays hôte. Si le stage de travail dure plus de six mois, le conseil scolaire doit envoyer une demande de prolongation de couverture par écrit à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Une copie de cette demande doit être envoyée au ministère de l'Éducation (voir la [note Politique/Programmes n° 76A](#)).



# Section C – Planification et mise en œuvre du programme d'éducation coopérative

Il est essentiel que le programme d'éducation coopérative de votre conseil permette à tous les élèves, y compris les apprenantes et les apprenants adultes, d'y participer. Les mesures nécessaires doivent être prises par la direction, le personnel enseignant et les élèves pour écarter ou prévenir les obstacles existants ou potentiels à leur participation au programme.

## Enfance en difficulté

La planification avant le cours réunit l'élève et l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et, au besoin, une conseillère ou un conseiller en orientation, une enseignante ou un enseignant de l'enfance en difficulté, une enseignante ou un enseignant pour la réussite de l'élève, une enseignante ou un enseignant de la matière, un membre du personnel administratif, et les parents de l'élève. Il est primordial de faire la revue du plan d'enseignement individualisé (PEI) des élèves identifiés comme étant en difficulté afin de s'informer des adaptations nécessaires dont il faut informer l'employeur ou le superviseur de stage. La mise en œuvre de ces adaptations doit répondre aux besoins identifiés des élèves.

En établissant des liens avec la communauté pour l'élève ayant des besoins particuliers, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative, en collaboration avec le personnel enseignant de l'enfance en difficulté et les parents, le cas échéant, doivent s'assurer que le partenaire communautaire est bien préparé pour soutenir l'apprentissage de l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative examinera les attentes et les contenus d'apprentissage s'appliquant au cours d'éducation coopérative approprié pour l'élève, de même que ses points forts et ses besoins en apprentissage et son stage potentiel dans la communauté afin de déterminer quelle est l'option la plus appropriée parmi les suivantes :

- aucune adaptation ni modification;
- adaptations seulement;
- attentes modifiées et adaptations au besoin;
- attentes différentes – qui ne découlent pas des attentes prescrites du présent programme-cadre, mais font l'objet de programmes ou de cours particuliers.

## L'ÉLÈVE QUI NE REQUIERT QUE DES ADAPTATIONS

Certains élèves identifiés comme étant en difficulté peuvent suivre le curriculum prévu pour le cours et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. Les adaptations facilitent l'accès au cours sans qu'il soit nécessaire de modifier les attentes du curriculum prescrites pour un cours donné.



En éducation coopérative, les adaptations inscrites dans le PEI de l'élève doivent être fournies lors des deux composantes du cours : en milieu scolaire et en milieu communautaire.

Il existe trois types d'adaptations :

- Les **adaptations pédagogiques** désignent les changements apportés aux stratégies d'enseignement tels que les styles de présentation, les méthodes d'organisation et l'utilisation d'outils technologiques et du multimédia (p. ex., repères graphiques, photocopies, matériel adapté, logiciels d'assistance).
- Les **adaptations environnementales** désignent les changements apportés à la salle de classe, au milieu scolaire ou lors du stage d'éducation coopérative tels que la désignation préférentielle d'une place, le recours à un éclairage particulier ou la réduction des distractions auditives.
- Les **adaptations en matière d'évaluation** désignent les changements apportés aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage. Par exemple, on pourrait lui donner plus de temps pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, ou lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen.

## L'ÉLÈVE QUI REQUIERT DES ATTENTES MODIFIÉES

Dans les cours d'éducation coopérative, les attentes modifiées, pour la plupart des élèves identifiés comme étant en difficulté, seront fondées sur les connaissances et les habiletés figurant dans les attentes prescrites pour le cours, mais reflèteront des changements en ce qui a trait à leur nombre et à leur complexité.

Il est important de vérifier l'étendue des modifications apportées aux attentes et de les noter clairement dans le PEI.



Il appartient à la directrice ou au directeur d'école de déterminer si la réalisation des attentes modifiées de l'élève signifie que l'élève a réussi le cours et, par conséquent, si elle ou il peut recevoir un crédit pour ce cours. La directrice ou le directeur d'école informera les parents et l'élève de sa décision.

Si le cours connexe ne comporte aucun crédit, le cours d'éducation coopérative ne comportera pas de crédit non plus.

Qu'il y ait adaptations ou non, l'enseignante ou l'enseignant doit s'assurer que les élèves comprennent les questions de santé et de sécurité et les précautions qu'elles et ils doivent prendre avant le début du stage.

L'enseignante ou l'enseignant doit également s'assurer que toutes les adaptations nécessaires sont mises en place et que les modalités de supervision sont convenues avant le début du stage.

Avant de divulguer à un employeur ou un superviseur de stage des renseignements contenus dans le Dossier scolaire de l'Ontario (DSO) ou dans le PEI des élèves, les enseignantes et enseignants doivent obtenir le consentement des parents.

## Processus essentiels à l'apprentissage en éducation coopérative

Afin de vous assurer que votre élève vive une expérience éducative enrichissante, il y a six processus essentiels à l'apprentissage qui doivent être respectés lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de votre programme d'éducation coopérative.



Ces processus ne doivent pas être considérés comme distincts, mais plutôt comme étant interreliés et connectés.

Voici les six processus essentiels à l'apprentissage :

## 1) Favoriser la santé, la sécurité et le bien-être

Le milieu d'apprentissage physique, émotionnel et social doit être examiné avec l'objectif de minimiser et de gérer les risques, de répondre aux besoins diversifiés des apprenantes et apprenants, de favoriser les relations positives et d'améliorer de manière générale la qualité de l'expérience éducative de l'élève.



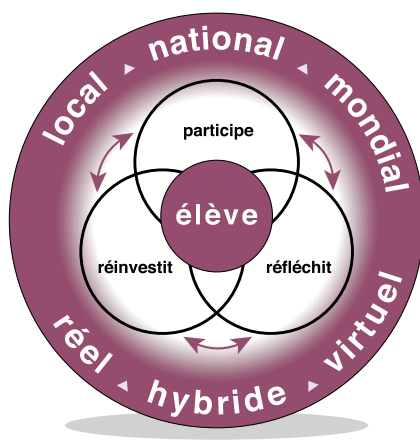
**Référez-vous à la section F - Santé, sécurité et bien-être pour plus de détails.**

## 2) Mise en pratique du cycle de l'apprentissage par l'expérience

Les bases de l'éducation coopérative consistent à faire vivre « des expériences » à l'élève, c'est-à-dire que :

- l'élève **participe** activement à l'expérience et n'observe pas tout simplement afin de prendre conscience de ce qu'elle ou il fait, de ce à quoi elle ou il pense et de ce qu'elle ou il ressent tout au long de l'expérience.
- l'élève **réfléchit** à son expérience en éducation coopérative pour en tirer des apprentissages et pour dégager ce qui a été appris.
- l'élève **réinvestit** ses nouveaux apprentissages en utilisant ses connaissances et ses compétences nouvellement acquises pour guider ses décisions et ses actions actuelles et futures.

Cette approche dynamique et très personnelle est représentée par le modèle ci-dessous, appelé le cycle de l'apprentissage par l'expérience qui est approprié pour vos élèves et devrait leur être familier.



Le cycle de l'apprentissage par l'expérience

Source : Inspiré de D. A. Kolb, *Experiential Learning: Experience as the Source of Learning and Development*, Englewood Cliffs, N. J. : Prentice-Hall, 1984.

## a) Participer :



*Pour mettre en pratique le cycle de l'apprentissage par l'expérience dans la salle de classe ou dans le milieu de travail, vous pouvez faire les suggestions suivantes à vos élèves en vue d'améliorer leur participation active.*

- Informe-toi au sujet de l'organisme ou de la compagnie avant de participer à ton entrevue.
- Observe, renseigne-toi et essaie de comprendre la culture de l'entreprise ou de l'organisme tout au long de ton expérience.
- Forge des liens avec les employés, les clientes ou les clients, les partenaires et les superviseurs de stage d'une manière professionnelle.
- Pose des questions qui suscitent la réflexion de la part de ton employeur.
- Partage tes idées.
- Demande de la rétroaction de ton employeur ou ton superviseur de stage à la suite d'une évaluation.
- Remplis l'évaluation avec ton employeur ou ton superviseur de stage (si elle ou il est d'accord).
- Partage tes résultats d'apprentissage avec ton employeur ou ton superviseur de stage.
- Fais une autoévaluation et partage-la avec ton employeur ou ton superviseur de stage.
- Sois attentive ou attentif.
- Sois réceptive ou réceptif aux possibilités qui peuvent se présenter.
- Sois réaliste dans tes attentes.
- Fais preuve d'initiative.
- Écoute pour comprendre.
- Porte-toi volontaire pour aider tes collègues.
- Prends des risques calculés et appropriés tout en veillant à la sécurité et au bien-être.
- Prends des responsabilités supplémentaires.
- Prévois qu'une tâche doit être faite.
- Demande si tu peux faire autre chose.
- Crée une ambiance agréable.

## b) Réfléchir :



*Vous pouvez fournir les questions suivantes à vos élèves pour susciter une réflexion.*

J'ai appris plusieurs choses durant mon expérience en éducation coopérative. Qu'ai-je appris d'essentiel à ma vie actuelle et pour l'avenir?

Si je devais choisir une citation, laquelle m'inspire le plus? Pourquoi?

Si j'avais à décrire une journée idéale à mon stage, à quoi ressemblerait-elle?

Est-ce que je recommanderais mon stage à une ou à un autre élève? Pourquoi ou pourquoi pas?

Puis-je faire la distinction entre les gens qui travaillent pour vivre et les gens qui vivent pour travailler? Puis-je me retrouver dans cette distinction?

Quel est mon rôle en tant qu'élève, qu'ami, que frère ou sœur, que travailleur?

Quels sont mes besoins durant mon expérience en éducation coopérative?

Quels sont les risques de ne pas communiquer mes besoins à mon employeur ou à mon superviseur de stage?

Ai-je des préoccupations face à mon expérience en éducation coopérative? À mon avenir? Quelles sont-elles?

Comment puis-je respecter les silences durant mon expérience en éducation coopérative?

Est-ce que tous les élèves de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année devraient suivre un cours d'éducation coopérative? Pourquoi ou pourquoi pas?

## c) Réinvestir :



***Vous pouvez faire les suggestions suivantes ou poser les questions suivantes à vos élèves afin de les encourager à réinvestir leur apprentissage.***

- Fais des liens entre ton expérience dans la communauté et d'autres aspects de ta vie en réfléchissant à tes apprentissages.
- Pense à une compétence que tu as développée durant ton stage de travail et comment tu pourras l'appliquer à d'autres aspects de ta vie.
- Comment peux-tu mettre en pratique dans le cadre de ton emploi à temps partiel certaines compétences acquises durant ton stage de travail?
- Est-ce que les compétences acquises durant ton stage de travail peuvent s'appliquer à la maison? Si oui, comment?
- Ton stage de travail a eu une influence à l'école. Tu remarques que tu réussis mieux. Quelles connaissances ou compétences t'ont permis de t'améliorer?
- Quelles connaissances te serviront dans un autre aspect de ta vie? Pourquoi? Comment?
- Tu as élaboré une liste de vérification pour soutenir la mise en œuvre de meilleures pratiques de sécurité à l'endroit où se déroule ton stage. Dans quelles autres sphères de ta vie pourrais-tu utiliser des listes de vérification?
- Quels liens peux-tu faire entre ce que tu as appris durant ton expérience en éducation coopérative et tes études postsecondaires?
- Comment tes décisions peuvent-elles être influencées par ton expérience dans la communauté?

## 3) Élaboration et mise en œuvre du plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève

L'élaboration du plan d'apprentissage est un processus dynamique et continu mené par l'élève, avec la collaboration et le soutien de l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'employeur ou le superviseur de stage.

L'enseignante ou l'enseignant s'appuie sur le plan d'apprentissage en éducation coopérative lors de l'évaluation de l'élève.



***Référez-vous à la section G - Évaluation et octroi des crédits pour plus de détails.***



Pour l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI), le plan d'apprentissage en éducation coopérative doit être élaboré en fonction du PEI.



***Vous pouvez vous référer à la liste suivante pour vérifier tous les éléments qui doivent être compris dans le plan d'apprentissage pour les deux cours d'éducation coopérative.***

- le nom et les coordonnées de l'élève;
- le nom et l'adresse du partenaire ou de l'organisme communautaire, ainsi que le nom et les coordonnées de l'employeur ou du superviseur de stage;
- le titre du cours et le code du cours d'éducation coopérative, soit Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O), soit le titre du cours et le code du cours connexe (ou des cours connexes) pour Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes;
- le nombre de crédits auquel le cours d'éducation coopérative donne droit et, le cas échéant, le ou les cours connexes;
- le nom du programme spécialisé, le cas échéant (p. ex., Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario);
- les adaptations et les modifications des attentes qui reflètent le PEI de l'élève, le cas échéant;
- le rôle ou le poste de l'élève dans le stage;
- les attentes, les résultats d'apprentissage, les critères d'évaluation et la façon d'atteindre les résultats d'apprentissage;
- les occasions d'apprentissage (p. ex., tâches, activités) qui permettront à l'élève d'appliquer, d'approfondir et de développer les compétences et les connaissances décrites dans les attentes et les contenus d'apprentissage du cours (l'élève pourrait les inclure dans ses résultats d'apprentissage, ses critères d'évaluation ou les stratégies d'évaluation en collaboration avec son enseignante ou son enseignant);
- toutes les attentes et les exigences établies par le partenaire ou l'organisme communautaire (p. ex., les politiques et les procédures relatives à l'usage acceptable de la technologie ou à la confidentialité);
- les stratégies d'évaluation, y compris la collecte des preuves d'apprentissage de l'élève au moyen d'observation et de conversations, et d'examen des productions de l'élève;
- les considérations relatives aux programmes spécialisés.

**De plus, dans le cadre du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'élève, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant du ou des cours connexes déterminent :**

- les attentes et les contenus d'apprentissage tirés du ou des cours connexes qui décrivent les compétences et les connaissances que l'élève peut appliquer, approfondir et développer durant la composante en milieu communautaire du cours d'éducation coopérative;
- les types d'occasions d'apprentissage qui peuvent permettre à l'élève d'appliquer, d'approfondir et de développer l'apprentissage relatif à ces attentes et ces contenus;
- les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation pertinents en ce qui a trait aux attentes et aux contenus d'apprentissage.



**Référez-vous à l'annexe D pour un exemple d'un plan d'apprentissage.**

#### 4) Intégration de l'apprentissage de l'élève

L'intégration de l'apprentissage de l'élève permet à l'élève de créer des liens entre son apprentissage durant la composante en milieu scolaire et son apprentissage durant la composante en milieu communautaire. Grâce à l'utilisation du cycle de l'apprentissage par l'expérience, l'élève intègre l'apprentissage en participant à des **activités d'apprentissage planifiées** qui lui permettent de réfléchir sur son expérience et de parler de cette dernière avec ses pairs et les enseignantes et enseignants.



***Vous pouvez vous poser les questions de réflexion suivantes lors de votre planification d'activités d'apprentissage favorisant l'intégration de l'apprentissage.***

Est-ce que mes activités d'apprentissage favorisant l'intégration de l'apprentissage :

- ✓ sont intéressantes et variées?
- ✓ s'étendent pendant toute la durée du cours?
- ✓ favorisent la santé, la sécurité et le bien-être lors de la composante communautaire?
- ✓ répondent aux besoins d'apprentissage particuliers de l'élève?
- ✓ ont lieu en personne ou à l'aide de la technologie numérique?
- ✓ comprennent des périodes d'études indépendantes?
- ✓ comprennent des discussions en grands et en petits groupes?
- ✓ comprennent des rencontres de suivi avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative?
- ✓ fournissent un milieu d'apprentissage qui est sain, bienveillant, sécuritaire, inclusif, accueillant et respectueux sur le plan culturel?
- ✓ permettent à l'élève de s'engager activement dans sa construction identitaire dont l'épanouissement culturel constitue une dimension importante?
- ✓ permettent à l'élève d'approfondir son apprentissage relatif aux attentes et aux contenus d'apprentissage du cours?
- ✓ permettent à l'élève d'approfondir sa compréhension de son expérience dans la communauté?
- ✓ permettent à l'élève d'approfondir sa capacité à établir des liens entre son apprentissage et d'autres aspects de sa vie?
- ✓ se prêtent bien à l'intégration d'activités de planification d'apprentissage, de carrière et de vie?
- ✓ varient en fonction des besoins de l'élève et de la nature de la composante en milieu communautaire y compris le temps requis pour les réaliser?
- ✓ permettent à l'élève de recevoir de la rétroaction descriptive?
- ✓ permettent à l'élève de déterminer les prochaines étapes nécessaires à l'amélioration de son apprentissage tout au long du cours?

## 5) Suivis des progrès de l'élève

Un suivi régulier de la part de l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative soutient l'apprentissage de l'élève lors de la composante en milieu communautaire en favorisant son rendement et son bien-être.



L'élève et l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative déterminent la fréquence de leurs rencontres de suivi ainsi que la manière dont ces rencontres sont menées selon des facteurs comme les besoins de l'élève, le niveau de soutien dont l'employeur ou le superviseur de stage a besoin, la nature de l'expérience dans la communauté, ainsi que le lieu du stage.

Les exigences suivantes s'appliquent aux rencontres de suivi :

- Une rencontre de suivi doit réunir l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'employeur ou le superviseur de stage et avoir lieu dans les trois semaines suivant le début de la composante en milieu communautaire.
- Cette rencontre doit avoir lieu en personne ou par vidéoconférence ou toute autre technologie permettant à l'enseignante ou l'enseignant et à l'élève de se voir (cela ne peut pas être une conversation audio, ni un échange sous forme de texte ou de courriel).
- Après la première rencontre de suivi, au moins deux rencontres de suivi doivent avoir lieu chaque mois (ou toutes les quatre semaines) et l'une d'entre elles doit être une rencontre en personne ou en ligne avec contact visuel.

Dans certaines circonstances, le cours d'éducation coopérative peut ne pas être offert comme cours s'étalant sur toute une année ou comme cours semestriel. Dans ces cas, les exigences suivantes s'appliquent aux rencontres de suivi :

- Une rencontre de suivi doit réunir l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'employeur ou le superviseur de stage et avoir lieu dans les trois semaines suivant le début de la composante en milieu communautaire.
- Cette rencontre doit avoir lieu en personne ou par vidéoconférence ou toute autre technologie permettant à l'enseignante ou l'enseignant et à l'élève de se voir (cela ne peut pas être une conversation audio, ni un échange sous forme de texte ou de courriel).
- Après la première rencontre de suivi, au moins deux rencontres de suivi doivent avoir lieu pour chaque 110 heures de cours d'éducation coopérative, et l'une de ces rencontres doit être en personne ou en ligne avec contact visuel.

## 6) Évaluation de l'apprentissage de l'élève

L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative recueille de l'information pour l'évaluation lors des composantes en milieu scolaire et en milieu communautaire du cours à l'aide de diverses méthodes.

L'enseignante ou l'enseignant utilise l'information recueillie pour déterminer les progrès de l'élève vers l'atteinte de ses résultats d'apprentissage, selon les critères d'évaluation déterminés dans le plan d'apprentissage en éducation coopérative. Cette information est utilisée pour offrir à l'élève une rétroaction descriptive et pour la ou le guider alors qu'elle ou il développe des compétences d'autoévaluation et d'établissement d'objectifs d'apprentissage personnels. La rétroaction

descriptive est un élément essentiel à l'évaluation et permet d'aider l'élève à déterminer les prochaines étapes nécessaires à l'amélioration de son apprentissage tout au long du cours.



**Référez-vous à la section G -  
Évaluation et octroi des crédits  
pour plus de détails.**

## Élaboration et mise en œuvre des cours d'éducation coopérative guidées par trois étapes



La direction d'école doit s'assurer qu'un processus est en place pour appuyer efficacement le personnel enseignant qui est chargé de planifier et de mettre en œuvre les cours d'éducation coopérative.

- Ces trois étapes vous fournissent une orientation lorsque vous élaborez et mettez en œuvre votre programme sécuritaire et efficace d'éducation coopérative.
- À toutes les étapes, l'importance des processus essentiels favorisant l'apprentissage dans un cadre d'éducation coopérative reste au premier plan.
- Les élèves, les enseignantes et enseignants, les partenaires communautaires et les parents auront différents degrés de participation, selon la nature et la portée de l'occasion offerte, ainsi que l'âge et le stade de développement de l'élève.

### ÉTAPE 1 : Planifier l'occasion d'apprentissage

Le but de cette étape du processus est de porter une attention particulière aux champs d'intérêt, aux points forts, aux besoins et aux aspirations de l'élève afin de s'assurer qu'ils correspondent avec les possibilités qui existent ou qui pourraient être créées avec le partenaire communautaire. De cette façon, l'éducation coopérative sera une expérience d'apprentissage enrichissante pour l'élève et le partenaire communautaire.



La planification de cette occasion d'apprentissage doit commencer **avant** le début du cours.



***Vous pouvez utiliser les meilleures pratiques suivantes pour vous aider à planifier l'occasion d'apprentissage.***

#### Meilleures pratiques

##### Doit être fait avec l'élève avant le début du cours

Rencontrer l'élève et, au besoin, une conseillère ou un conseiller en orientation, une enseignante ou un enseignant de l'enfance en difficulté, une enseignante ou un enseignant pour la réussite de l'élève, une enseignante ou un enseignant de la matière, un membre du personnel administratif, et les parents de l'élève (voir annexe E pour un exemple de formulaire pour la rencontre avec l'élève).

- Présenter les occasions plus courtes d'apprentissage par l'expérience et déterminer si ces occasions seraient plus appropriées (voir annexe F).
- Présenter les deux cours d'éducation coopérative et déterminer celui qui serait le plus approprié.
- Songer à d'autres programmes pertinents (voir annexe A).
- Examiner les modalités (p. ex., le transport) et les exigences spécifiques au cours d'éducation coopérative et au monde du travail.
- Examiner les considérations relatives au calendrier et à l'horaire.
- Déterminer des partenariats communautaires potentiels en tenant compte des champs d'intérêt de l'élève, avec l'aide des parents, le cas échéant.
- Découvrir des milieux de travail où le français est utilisé afin de pouvoir consolider ses liens avec la communauté francophone.
- Examiner le plan d'itinéraire d'études de l'élève et commencer à élaborer des objectifs d'apprentissage fondés sur ses champs d'intérêt, ses points forts, ses besoins et ses aspirations.
- Recueillir des renseignements qui guidera l'élaboration collaborative du plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève.
- Examiner le plan d'enseignement individualisé (PEI) de l'élève pour repérer ses points forts et ses besoins, et toute adaptation nécessaire.
- Déterminer l'état de préparation de l'élève à l'éducation coopérative.

### **Doit être fait afin d'établir le lien communautaire**

- Examiner les exigences du cours et commencer à considérer des stratégies d'évaluation appropriées.
- Déterminer les défis potentiels que l'élève pourrait avoir à relever, et planifier les mesures de soutien nécessaires (p. ex., éliminer les obstacles systémiques et comportementaux qui peuvent limiter l'élève à une participation complète en éducation coopérative).
- Déterminer toutes exigences spécifiques, formations ou certifications qui pourraient être nécessaires afin de participer à l'expérience d'apprentissage pour un stage particulier dans la communauté (p. ex., réanimation cardiorespiratoire, formation en premiers soins, travail en hauteur, immunisation).
- Vérifier si l'élève a la maturité voulue pour comprendre et appliquer les règles de santé et de sécurité au travail.
- Vérifier si l'élève suit simultanément ou a déjà complété les cours préalables requis pour réussir dans le domaine qui l'intéresse (p. ex., mathématiques, sciences, éducation technologique).
- Examiner le Relevé de notes de l'Ontario de l'élève avec l'appui de la conseillère ou le conseiller en orientation.
- Consulter l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté ou encore l'équipe responsable de la réussite des élèves pour déterminer les adaptations, les modifications ou les stratégies d'apprentissage requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève.
- Établir des liens communautaires en tenant compte des divers besoins des élèves.
- Établir des liens avec la communauté pour l'élève ayant des besoins particuliers, en collaboration avec le personnel enseignant de l'enfance en difficulté et les parents, le cas échéant.
- Organiser des stages en milieu communautaire à l'extérieur de l'école (voir section I - Questions fréquentes).

- Discuter avec les parents de la nécessité de fournir les renseignements pertinents à l'employeur ou au superviseur de stage de façon à assurer la réussite de leur enfant à l'expérience en éducation coopérative et obtenir leur consentement.
- Organiser une rencontre entre l'élève et la direction adjointe ou le directeur adjoint, les membres de l'équipe responsable de la réussite des élèves et les parents pour discuter du plan conçu pour assurer la réussite de l'élève à l'expérience en éducation coopérative.

### Doit être fait afin d'assurer une expérience sécuritaire en milieu communautaire

- Assurer qu'une évaluation du stage de travail de chaque élève a été faite avant le début de la composante en milieu communautaire du cours.
- Consulter l'enseignante ou l'enseignant du ou des cours connexes pour assurer une évaluation du stage efficace (p. ex., l'enseignant ou l'enseignante du cours connexe de technologie pourrait accompagner l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative lors de l'évaluation du stage).
- Évaluer un stage de nouveau même s'il a été évalué auparavant.
- Assurer qu'il existe une volonté et une capacité chez les employeurs et les superviseurs de stage d'offrir un environnement sécuritaire qui soutient l'apprentissage cognitif, émotionnel, social et physique de l'élève.
- Faire des suivis réguliers et plus fréquents, au besoin, afin de confirmer que le lieu de travail demeure sécuritaire et afin d'effectuer les ajustements nécessaires.



***Vous pouvez utiliser l'inventaire de questions ci-dessous lors du choix de stages et avant l'évaluation du stage dans la communauté. Vous devez répondre oui à toutes les questions. Les exceptions sont en rouge.***

- Est-ce que le stage de travail répond à **toutes les exigences** du cours d'éducation coopérative?
- Est-ce que l'élève a eu l'occasion de discuter de liens communautaires possibles?
- Est-ce qu'il y a une personne responsable au niveau de l'école en cas d'accident du travail si le stage n'a pas lieu pendant les heures régulières de l'école?
- Est-ce que le partenaire communautaire, l'employeur ou le superviseur de stage pourra guider et soutenir l'élève, tout en lui assurant un lieu de travail et un milieu d'apprentissage sûrs, de la rétroaction en temps opportun et des occasions d'apprentissage stimulantes?
- Est-ce un stage structuré qui répond à toutes les exigences du programme d'éducation coopérative et non simplement un prétexte pour octroyer des crédits (p. ex., un athlète dans une équipe scolaire ou communautaire, une participation à des pièces de théâtre)?
- Est-ce que l'employeur ou le superviseur de stage a confirmé que mon élève ne remplacera pas un employé rémunéré?
- Est-ce que j'ai fait la distinction entre les 40 heures de service communautaire et les heures envers son crédit ou ses crédits d'éducation coopérative?
- Est-ce que j'ai consulté la direction d'école si je me doutais de certains risques inhérents et spécifiques au lieu de travail?
- Est-ce que j'ai consulté les politiques et les procédures du conseil scolaire concernant certains stages de travail (p. ex., un salon de tatouage)?
- **Est-ce que ce stage en milieu communautaire est à l'extérieur de l'école?**  
Si non, référez-vous à la section I – Questions fréquentes.

- **Est-ce que l'élève pourrait faire son stage en français?**  
Si non, est-ce qu'il y a certaines composantes de son expérience en milieu communautaire qui permettront l'élève de vivre sa culture ou est-ce qu'elle ou il pourrait offrir des services en français?
- Est-ce que le stage permettra de répondre aux besoins d'apprentissage de l'élève?
- Est-ce que le stage offrira une expérience d'apprentissage enrichissante et sécuritaire?
- Est-ce que le stage est conforme aux exigences relatives à l'âge minimum de différents secteurs et lieux de travail en Ontario en vertu de *La loi sur la santé et la sécurité au travail*?



**Référez-vous à la section F - Santé, sécurité et bien-être pour en connaître davantage sur l'âge minimum et sur l'évaluation du stage.**



**Vous pouvez utiliser le formulaire (voir annexe G) pour évaluer le stage dans la communauté.**

## ÉTAPE 2 : Préparer l'élève pour l'occasion d'apprentissage

Le but de cette étape du processus, qui a lieu pendant la composante en milieu scolaire du cours, est de s'assurer que l'élève est prêt à participer pleinement à la composante en milieu communautaire.



Des plateformes telles que Google Classroom peuvent être des outils précieux pour gérer la composante en milieu scolaire en structurant la communication avec les élèves tout en facilitant la remise des formulaires, des travaux et des évaluations. Les élèves qui ont besoin d'un soutien pour rester organisés bénéficieront de ces outils car tous les documents se trouvent au même endroit.

La série de questions suivantes peuvent vous servir à déterminer l'état de préparation de votre élève.

### **1) Est-ce que l'élève a démontré qu'elle ou il a satisfait aux attentes du domaine d'étude A concernant la préparation à l'occasion d'apprentissage?**

Les éléments suivants sont tirés des contenus d'apprentissage du domaine d'étude A. Ils visent à servir de guides ou de sources d'inspiration et **ne sont pas exhaustifs**. Pour tous les détails, référez-vous au programme-cadre.

#### **A. Préparation à l'expérience : Santé et sécurité, bien-être et exigences de base**

**A1.1** identifier les lois, les règlements et les politiques en matière de santé et de sécurité tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative

- la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*
  - les droits et responsabilités des employeurs
  - les droits et responsabilités des travailleurs
  - la *Formation élémentaire de sensibilisation à la santé et la sécurité*;
- la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*;
- le formulaire « Accord sur la formation pratique »;
- les procédures en cas d'accidents et de maladies professionnelles;
- le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT);
- les politiques des entreprises sur les examens de santé, la vérification des antécédents judiciaires, la violence au travail, le harcèlement au travail, les procédures d'urgence, l'utilisation judicieuse de la technologie, la confidentialité.

**A1.2** identifier les lois, les règlements et les politiques ainsi que les diverses stratégies et compétences qui favorisent le bien-être, y compris la sécurité émotionnelle, et la protection des droits de la personne, tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative

- le *Code des droits de la personne de l'Ontario*;
- la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*;
- la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*;
- la *Loi sur les normes d'emploi*;
- les pratiques respectant l'utilisation judicieuse de la technologie;
- les stratégies et compétences en communication;
- les stratégies de résolution de conflits;
- l'utilisation de ses compétences en gestion du temps;
- l'appréciation des différences entre les individus.

**A1.3** décrire les risques et les situations dangereuses possibles qui peuvent survenir dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative, ainsi que les comportements et les pratiques permettant de prévenir ces situations et de mieux y répondre

- l'utilisation des vêtements et de l'équipement de protection individuelle requis;
- le signalement rapide du matériel défectueux;
- les procédures claires pour le signalement des incidents ou des accidents;
- les comportements qui contribuent à assurer la sécurité de tous les travailleurs dans le milieu de travail;
- les mesures de sécurité et avertissements en ligne pour éviter l'utilisation d'Internet à des fins criminelles ou inappropriées, y compris la cyberintimidation.

**A2.1** explorer divers sujets liés à l'expérience en éducation coopérative et au secteur ou domaine d'intérêt de celle-ci

- enjeux locaux et mondiaux en matière d'économie;
- économies émergentes;
- tendances du marché du travail dans l'économie en général et dans le secteur ou le domaine d'intérêt lié à l'expérience en éducation coopérative;
- culture du milieu de travail ou culture numérique;
- valeurs culturelles, croyances et lois locales;
- initiatives de responsabilité sociale de l'entreprise;

- utilisation appropriée des médias sociaux en milieu de travail;
- structures organisationnelles dans le secteur des organismes sans but lucratif;
- influence de pratiques d'enseignement et de protocoles autochtones dans le secteur de l'éducation;
- possibilités d'emploi pour lesquels le bilinguisme (connaissance du français et de l'anglais) est un atout;
- mondialisation dans le secteur des transports;
- rôle des syndicats dans le secteur de la construction;
- occasions d'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie;
- effet de la technologie dans le secteur minier;
- programmes postsecondaires dans le secteur de la logistique;
- stratégies de recrutement et d'emploi qui appuient l'équité et l'inclusion;
- structure salariale et avantages sociaux potentiels associés aux différents parcours professionnels dans un secteur particulier;
- types d'emplois : emploi à temps plein, travail autonome ou contractuel, emplois saisonniers, emplois à temps partiel

et expliquer comment ces nouveaux apprentissages peuvent contribuer à la réussite de son expérience en éducation coopérative et à sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

**A2.2** expliquer comment ses compétences, ses champs d'intérêt et ses points forts peuvent contribuer à la réussite de l'expérience en éducation coopérative

- les compétences : techniques, compétences en collaboration, en calcul, en innovation, en communication, en gestion du temps, connaissance d'autres langues;
- les champs d'intérêt : travail auprès des enfants, plein air, sports, musique, cuisine, bricolage, voyages, médias sociaux, bénévolat, bien-être des animaux;
- les points forts : capacité de motiver et d'inspirer les autres, résilience, persévérance, empathie, sens de l'humour, honnêteté, fiabilité, souplesse, ponctualité.

**A2.3** identifier les étapes et les exigences initiales de l'expérience en éducation coopérative, et démontrer des façons de répondre à ces exigences

- effectuer le processus de demande d'emploi et d'entrevue;
- déterminer les détails de l'expérience comme les heures de travail, l'horaire et les pauses;
- concevoir et mettre en œuvre un plan de transport pour se rendre à l'endroit où a lieu le stage;
- obtenir les coordonnées de l'employeur ou du superviseur de stage;
- remplir le formulaire « Accord sur la formation pratique »;
- se renseigner sur l'équipement et s'il faut une certification ou une formation pour l'utiliser;
- prendre connaissance des politiques de présence au travail et des codes de conduite;
- établir un plan d'affaires ou une proposition de projet;
- concevoir le plan d'apprentissage en éducation coopérative;
- dans le cas des expériences internationales en éducation coopérative :
  - passer l'examen médical demandé;
  - poser des questions pour approfondir sa connaissance des exigences de l'école ou du conseil scolaire concernant les élèves suivant un cours d'éducation coopérative;
  - anticiper les défis qui peuvent survenir et demander des précisions sur l'expérience.

## 2) Est-ce que l'élève a les ressources et l'appui nécessaires pour participer pleinement à l'expérience communautaire?

Il est important de discuter avec l'élève des exigences du partenaire communautaire et de s'assurer qu'elle ou il est prêt à y répondre.



*Vous pouvez considérer les éléments suivants pour chaque élève avant le début du stage.*

### Éléments à considérer avant le début du stage

#### Transport

- Est-ce que l'élève a vérifié son trajet d'autobus de la maison au stage ou de l'école au stage?
- Est-ce que l'élève a un laissez-passer d'autobus? Est-ce que la photo sur le laissez-passer d'autobus est à jour?
- Est-ce que l'élève a des besoins particuliers en matière de transport? Si oui, est-ce que les appels ont été faits pour organiser ce transport? Où se trouve l'arrêt? À quelle heure l'élève doit-elle ou il être au point d'arrêt? Quelle est l'heure du retour? Quel est le plan pour les jours où l'élève est absente ou absent et n'a pas besoin de transport spécial?
- L'élève sera-t-elle ou sera-t-il obligée ou obligé de voyager en tant que passagère ou passager ou de conduire un véhicule à moteur immatriculé pour la route pendant son stage de travail (p. ex., véhicule de l'entreprise, véhicule personnel)?
- L'élève devra-t-elle ou devra-t-il conduire son propre véhicule pour se rendre au stage? Aurait-elle ou aura-t-il à payer le stationnement?
- Est-ce que l'élève préfère utiliser son propre véhicule pour se rendre au stage au lieu du transport en commun?
- Est-ce que l'élève donnera un tour d'auto à des amis ou même à des collègues de travail? Quels enjeux cela pourrait-il avoir sur les assurances automobile de l'élève?

#### Vêtements adéquats

- Est-ce que le lieu de travail exige des vêtements spécifiques?
- Est-ce que l'élève devra porter un uniforme?
- Est-ce obligatoire d'avoir des bottes à embout d'acier approuvées par le CSA? De porter un sarrau ou des vêtements de chef cuisinier? Y a-t-il un code vestimentaire (p. ex., les jeans ne sont pas autorisés)?

#### Équipements

- Est-ce que l'élève doit porter ou fournir son propre équipement de protection individuelle? Un casque? Des lunettes de sécurité? Des gants? Des protections auditives? Des outils?

#### Immunisation

- Est-ce que l'élève doit se faire vacciner pour œuvrer, par exemple, dans un hôpital (soit test Mantoux, varicelle, rubéole ou rougeole), une clinique vétérinaire ou une clinique dentaire?

#### Formation spécifique

- Est-ce que l'élève doit avoir reçu une formation ou une sensibilisation particulière avant de commencer son stage? Travail en hauteur? SIMDUT? Prévention des infections? Réanimation cardiorespiratoire (RCR) et premiers soins?

#### Adaptations particulières

- Est-ce que les adaptations requises dans le PEI ont été considérées pour l'élève ayant des besoins particuliers?

Autres exigences spécifiques du partenaire communautaire

- heures de travail
- pauses
- fumage
- utilisation du cellulaire
- utilisation de la technologie en milieu de travail
- présence d'un syndicat

### 3) Est-ce que l'élève doit avoir une vérification des antécédents judiciaires?

**Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent SEULEMENT présenter une demande de vérification des dossiers de police pour les organismes gouvernementaux (fédéraux, provinciaux, municipaux).**

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, les jeunes âgés de 12 à 17 ans ne seront autorisés à obtenir une vérification des dossiers de police que pour les postes de travail ou de bénévolat au sein du gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province ou d'une municipalité à des fins d'emploi ou de prestation de services, avec ou sans rémunération.

**Les organismes non gouvernementaux ne sont pas autorisés à recevoir les résultats des dossiers des jeunes et les jeunes ne seront plus autorisés à présenter une demande de vérification des dossiers de la police.**

Les organismes non gouvernementaux comprennent, sans s'y limiter, les organismes qui reçoivent du financement gouvernemental, comme les écoles, les universités ou les hôpitaux.

Pour les élèves de **plus de 18 ans ainsi que les apprenantes et les apprenants adultes**, les vérifications de dossiers peuvent être demandées à l'embauche ou au recrutement pour du bénévolat à un poste de confiance auprès de personnes vulnérables qui, en raison de leur âge, d'un handicap ou d'autres circonstances, sont exposées à un risque plus important.

### 4) Est-ce que l'élève doit avoir un numéro d'assurance sociale?

L'élève peut participer à l'éducation coopérative s'il n'a pas de numéro d'assurance sociale. Étant donné que le numéro d'assurance sociale de l'élève est exigé lors des procédures de signalement d'un accident, il est recommandé à tous les élèves inscrits à un programme de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience d'en avoir un. En plus, l'élève qui participe au PAJO et qui souhaite devenir apprentie ou apprenti inscrit devrait avoir un numéro d'assurance sociale.

### 5) Est-ce que l'élève est bien préparée ou préparé pour une entrevue structurée avec l'employeur ou le superviseur de stage?



*Vous pouvez remettre cette liste de vérification aux élèves afin qu'elles ou ils n'oublient pas d'éléments importants et pour bien les préparer pour leur entrevue. Vous pouvez aussi remettre la liste de questions qui se trouve dans ce tableau à l'employeur ou au superviseur de stage qui demande des exemples de questions pour l'entrevue.*



### Liste de vérification afin de bien te préparer pour l'entrevue

<input type="checkbox"/>	Confirme <b>l'heure et le lieu</b> de l'entrevue et le <b>nom</b> de la personne que tu rencontreras avec ton enseignante ou ton enseignant de l'éducation coopérative. Demande <b>combien de personnes</b> seront présentes, car tu devras apporter suffisamment de <b>copies</b> de ton CV.
<input type="checkbox"/>	Renseigne-toi sur le stage, la description de tâches, les qualités et les compétences recherchées, car tu veux être en mesure d'expliquer en quoi et pourquoi tu es la candidate ou le candidat idéal.
<input type="checkbox"/>	Renseigne-toi sur l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui est l'employeur?</li> <li>- Quel type d'entreprise ou d'organisme est-ce?</li> <li>- Qui sont ses clients?</li> </ul> <p><b>Visite le site Web de l'entreprise</b> ou informe-toi à savoir si l'entreprise a une brochure.</p>
<input type="checkbox"/>	Pendant l'entrevue, apporte un portfolio, un dossier, une chemise ou une enveloppe qui renferme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des copies de ton <b>curriculum vitae</b>;</li> <li>• des copies de ta <b>liste de références</b>;</li> <li>• du <b>papier</b> et un <b>crayon</b> pour prendre des notes;</li> <li>• des <b>copies de lettres</b> de recommandation, le cas échéant.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Assure-toi d'organiser auparavant le <b>transport</b> pour te rendre à ton entrevue ou pour connaître le trajet d'autobus. Essaie de te rendre au lieu de l'entreprise quelques jours avant la date fixée afin de t'assurer de bien connaître le trajet et le temps nécessaire pour s'y rendre.
<input type="checkbox"/>	La meilleure façon de se préparer à une entrevue est de s' <b>exercer</b> . Demande à une amie ou un ami ou à un membre de ta famille de simuler une entrevue avec toi. Choisis des questions qui seraient pertinentes dans ton domaine de travail parmi la liste suivante : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pourquoi veux-tu participer à un stage d'éducation coopérative?</li> <li>2. Pourquoi es-tu intéressée ou intéressé par ce domaine?</li> <li>3. Que sais-tu au sujet de notre entreprise?</li> <li>4. Selon toi, quelles sont les compétences requises pour travailler dans ce domaine?</li> <li>5. Quelles sont tes matières préférées à l'école et pourquoi?</li> <li>6. Quelle est la chose la plus importante que tu as apprise à l'école?</li> <li>7. Que prévois-tu faire après le secondaire?</li> <li>8. Parle-moi de tes expériences dans le milieu de travail.</li> <li>9. Parle-moi du bénévolat que tu as fait.</li> <li>10. Quels sont tes points forts?</li> <li>11. Quels sont tes points à améliorer?</li> <li>12. Pourquoi devrions-nous t'accepter?</li> <li>13. Que fais-tu pendant ton temps libre?</li> <li>14. De quoi es-tu la plus ou le plus fier?</li> <li>15. Nomme trois choses positives que ton dernier patron ou une enseignante ou un enseignant dirait à ton sujet.</li> <li>16. Donne-moi un exemple d'une occasion où tu as fait plus que ce que l'on attendait de toi.</li> <li>17. Quels sont les trois traits de caractère que tes amies ou tes amis utiliseraient pour te décrire?</li> <li>18. Quelles sont, à ton avis, les qualités d'un bon patron?</li> <li>19. Parle-moi d'une occasion où tu as dû gérer un conflit au travail.</li> <li>20. As-tu des questions à poser?</li> </ol>



*Vous pouvez remettre ces scénarios aux élèves afin qu'elles ou ils puissent réfléchir aux diverses situations possibles lors d'une entrevue.*



Scénario	À faire? À éviter? Et pourquoi?
1. Pierre-Luc se présente sur le champ de construction vêtu d'un habit et d'une cravate pour son entrevue avec un employeur.	
2. Mathieu porte un anneau au nez et refuse de l'enlever pour son entrevue.	
3. Kythana est anxieuse et veut mâcher de la gomme durant son entrevue. Elle précise que c'est un moyen de la rendre calme.	
4. À la fin de l'entrevue, Jean-Michel demande à son employeur s'il peut se faire payer pour son stage, car il a besoin d'argent.	
5. Sarah explique la raison pour laquelle elle a laissé son emploi à temps partiel en précisant qu'elle ne s'accordait pas avec son patron.	
6. Edouardo se présente à son entrevue et s'assoit au bout de sa chaise sans croiser ses bras. Il donne toute son attention à l'employeur.	
7. John ajuste son attitude et son comportement en fonction de son employeur.	
8. Christian arrive 10 minutes en retard pour son entrevue. Il s'excuse et explique la raison pour laquelle il n'est pas arrivé à temps.	
9. Samuel indique trois références sur son CV. Il a pu communiquer seulement avec deux des trois pour leur demander la permission.	
10. Karima répond aux questions pendant son entrevue même si elle n'a pas bien compris certaines d'entre elles.	



Suite à l'entrevue, l'employeur pourrait vouloir faire une vérification de la cyber-réputation ou réputation en ligne de l'élève avant de l'accepter en stage.

Il est donc important de conscientiser l'élève à l'importance de la cyber-réputation ou réputation en ligne.

Les élèves sont constamment actifs sur les médias sociaux. Ils affichent des photos, des annonces ou des commentaires et téléchargent des vidéos sur Internet (p. ex., Facebook, Instagram, Snapchat, YouTube, TikTok).

Ils laissent de ce fait des traces de leur passage qui constituent leur cyber-réputation ou réputation en ligne. Il est important que les élèves prennent conscience de ces traces et de leurs répercussions sur l'image que l'on donne de soi sur Internet.

De plus en plus d'employeurs font la vérification de la cyber-réputation de candidates ou de candidats (employées ou employés, élèves de l'éducation coopérative) qui désirent se joindre à leur entreprise ou organisme.



**Suggestion d'exercice :** Vous pouvez demander aux élèves de se placer en équipes de deux. Chaque membre de l'équipe fait la vérification de la cyber-réputation de l'autre élève en utilisant Internet comme s'il était un employeur potentiel. Vous pouvez demander à l'élève de donner ses recommandations soit à l'oral ou à l'écrit.

## 6) Est-ce que tous les documents pertinents ont été remplis et signés?

Le formulaire « Accord sur la formation pratique » doit être rempli pour tous les élèves qui participent à un programme de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience et signé par toutes les parties concernées **AVANT** le début de la composante en milieu communautaire. Le parent doit signer le formulaire si l'élève n'a pas 18 ans.

Une fois l'accord signé, l'élève est considéré comme un employé du ministère de l'Éducation et est couvert par la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*.

Les écoles, les entreprises ou les organismes pourraient également exiger que l'élève signe des formulaires de confidentialité, des ententes ou autres documents avant le début du stage.

L'élève doit non seulement signer les documents mais elle ou il doit s'assurer de comprendre le contenu de ces documents, leur importance et leur pertinence, les conséquences d'une violation de ces ententes ou de ces documents et la nécessité d'en conserver une copie.



**Référez-vous à la section F - Santé, sécurité et bien-être pour en connaître davantage sur la note Politique/Programmes n° 76A.**

## 7) Est-ce que le plan d'apprentissage en éducation coopérative a été élaboré?

Le plan d'apprentissage en éducation coopérative a été élaboré, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant pour :

- définir des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation qui guideront l'évaluation des preuves d'apprentissage de l'élève;
- établir le processus de révision et de modification du plan d'apprentissage en éducation coopérative tout au long du cours;
- repérer d'autres considérations liées à la participation à des programmes spécialisés (voir annexe A).



**Référez-vous au #3 des processus essentiels de cette section - Élaboration et mise en œuvre du plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève pour plus de détails.**



**En plus des questions précédentes, vous pouvez utiliser le formulaire suivant pour vous aider à déterminer l'état de préparation de votre élève.**



Énoncés sur l'état de préparation de l'élève	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Nom de l'élève :</b> _____	
L'élève est toujours en retard.	
L'élève s'absente régulièrement.	
L'élève ne fait pas preuve d'autonomie.	
L'élève pourrait se blesser en stage.	
L'élève a de la difficulté à socialiser.	
L'élève prend souvent de mauvaises décisions.	
L'élève a souvent démontré un manque de jugement.	
L'élève pourrait se faire mal à cause de manque d'attention.	
Les attentes vis-à-vis le stage voulu dépassent les compétences de l'élève.	
L'élève a besoin de beaucoup de supervision.	
L'élève n'a pas exécuté ou remis les travaux exigés dans le cadre de la composante scolaire.	
L'élève a une mauvaise attitude envers le cours et le stage proposé.	
L'élève n'a pas fait preuve des immunisations exigées.	
L'élève manque d'organisation personnelle.	
L'élève n'a pas fait les démarches pour obtenir la vérification de ses antécédents criminels exigée par son employeur ou son superviseur de stage.	
L'élève n'est pas prête ou prêt pour une entrevue avec un employeur.	
L'élève n'a pas fait signer les documents exigés pour commencer son stage par un de ses parents.	
L'élève n'a pas été recommandée ou recommandé par un membre du personnel enseignant.	



***Vous pouvez considérer les suggestions suivantes si l'élève n'est pas tout à fait prêt à participer pleinement à la composante en milieu communautaire et doit demeurer à l'école plus longtemps.***

- Demander à la conseillère ou au conseiller en orientation, à la direction d'école, aux enseignantes ou enseignants pour la réussite de l'élève et à d'autres membres du personnel scolaire de surveiller l'élève pendant qu'elle ou il exécute ses travaux.
- Faire des activités supplémentaires en ligne qui sont en lien avec les attentes qu'elle ou il doit réaliser.
- Continuer à suivre le cours d'éducation coopérative en ligne.
- Partager les tâches avec une autre enseignante ou un autre enseignant de l'éducation coopérative (p. ex., un des deux demeure à l'école tandis que l'autre rencontre les employeurs ou les superviseurs de stage).
- Demander l'appui de l'enseignante ou de l'enseignant de l'enfance en difficulté surtout pour l'élève qui a un PEI.
- Demander l'appui de l'enseignante ou à l'enseignant du cours Exploration de carrière concernant les éléments de certaines attentes qui n'ont pas été satisfaites.
- Demander l'appui de l'enseignante ou de l'enseignant des cours technologiques (p. ex., éléments de santé et de sécurité).
- Demander l'appui de l'enseignante ou de l'enseignant du cours connexe.

### **ÉTAPE 3 : Soutenir l'apprentissage et le bien-être de l'élève**

L'apprentissage et le bien-être de l'élève sont soutenus par des activités d'intégration planifiées tout au long du cours.

#### **ACTIVITÉS D'INTÉGRATION**

Les activités d'intégration sont essentielles pour que l'élève puisse réfléchir à son apprentissage. En partageant ses expériences avec ses pairs et le personnel enseignant, l'élève réfléchira aux compétences et aux connaissances acquises en stage. Elle ou il sera en mesure de considérer comment son apprentissage s'applique à d'autres aspects de sa vie.



***Vous pouvez utiliser les exemples d'activités d'intégration suivantes qui mènent à la réflexion tout au long de l'expérience en éducation coopérative (en groupes/équipes ou individuel).***

#### **Construction d'une tour**

- Diviser le groupe en trois à quatre petites équipes de trois personnes ou plus.
- Fournitures nécessaires : tasses, assiettes et bols en papier, bâtons de « popsicle », crayons, papier de construction et ruban adhésif.
- Répartir les fournitures inégalement dans des sacs (p. ex., un sac peut contenir 10 articles en papier, 4 crayons, 9 morceaux de papier de construction et 5 bâtons de « popsicle »; un autre peut contenir 25 tasses en papier, 3 crayons, 7 morceaux de papier de construction et 9 bâtons de « popsicle »).
- Remettre à chaque équipe un sac de fournitures et un ruban adhésif.
- Les équipes doivent essayer de construire la plus haute tour en 20 minutes.

Cet exercice illustre l'importance de la communication, de la coopération et de la stratégie d'équipe chez les collègues.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- Quelles compétences as-tu utilisées au cours de cette activité?*
- Comment les as-tu utilisées?*
- Qu'as-tu appris à ton sujet en participant à cette activité?*
- Comment peux-tu utiliser ces compétences dans d'autres situations de ta vie?*

### **Création d'un logo**

- Créer un nouveau logo qui représente le mieux l'entreprise.
- Créer, par la suite, une vidéo ou une chorégraphie pour présenter le nouveau logo.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- Quels symboles ou éléments doivent être compris dans le logo afin de mieux représenter mon entreprise?*
- Quelles couleurs représentent mieux l'entreprise?*
- Qui est le groupe cible?*
- Est-il visible et attrayant?*

### **Création d'un « flash mob »**

- Créer un « flash mob » sur un thème en lien avec l'entreprise ou sur un thème en lien avec l'éducation coopérative. Le « flash mob » pourrait être une danse, un petit spectacle ou un mime.
- Le réaliser dans un endroit de ton choix.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- Qu'as-tu appris?*
- Quels ont été tes réussites et tes défis?*
- Comment as-tu relevé tes défis?*
- Quelles stratégies t'ont aidé à apprendre?*
- Que ferais-tu différemment la prochaine fois?*

### **Complète la phrase**

- Compléter les phrases en réfléchissant à l'expérience en éducation coopérative.
  - J'ai remarqué souvent que...
  - Peut-être que je devrais...
  - Je pense que le milieu de travail est...
  - Je participe pour...
  - Un de mes objectifs d'apprentissage est...
  - Comme prochaine étape, j'aimerais...
- Créer d'autres bouts de phrase à compléter et les échanger avec d'autres élèves.



***Vous pouvez utiliser les études de cas suivants en lien avec des situations problématiques qui pourraient survenir lors du stage à titre d'activité d'intégration (en équipes ou individuel).***



## Confidentialité

Joseph rêvait depuis longtemps de poursuivre une carrière comme infirmier. Il décide alors de s'inscrire au programme d'éducation coopérative de son école et a demandé que son stage soit à l'hôpital Bien-Être. Joseph travaille depuis quelques mois et il aime bien son stage au Centre de la maternité. Un bon matin, alors qu'il vérifie la liste des patients, il reconnaît le nom d'une patiente : Angélique D'Amour. Angélique est une élève qui fréquente son école secondaire. De plus, elle est l'ex-amie de son meilleur ami Luc. Il se demande pourquoi elle est admise à l'hôpital. Une des tâches de Joseph est de classer les documents dans les dossiers médicaux. Il voit alors le rapport de laboratoire qui confirme qu'Angélique est enceinte. Ce qui aggrave la situation est qu'elle a consommé des drogues illicites pendant sa grossesse. Il voit également le rapport de la travailleuse sociale qui confirme qu'Angélique perdra la garde de l'enfant une fois au monde.

Joseph est bouleversé. Son ami Luc serait-il le père? Devrait-il dire à Luc ce qu'il vient d'apprendre?



### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Quel est le problème dans cette situation?*
- Si tu étais Joseph, que ferais-tu?*
- Réfléchis à ton propre stage d'éducation coopérative – quel type d'information doit rester confidentiel et pourquoi?*
- Auras-tu à signer un contrat de confidentialité? Quelles seraient les conséquences de la violation du contrat?*

## Utilisation du cellulaire

Lexine fait son stage d'éducation coopérative dans une usine où l'on fabrique des armoires de cuisine. Elle possède un téléphone intelligent et dit ne pas pouvoir vivre sans son cellulaire. Dans l'atelier, comme dans de nombreux milieux de travail, il existe une politique contre l'utilisation du cellulaire lors des heures de travail. Lexine trouve cela frustrant et elle continue à vérifier son cellulaire toutes les heures au cas où ses amis ou sa famille auraient besoin de communiquer avec elle.



### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Quelles pourraient être les conséquences de cette action?*
- Que dirais-tu à Lexine?*

## Pauses

Paul, l'ami de Léo, travaille au Musée de la nature dans le cadre d'un stage de travail. Lorsque Paul est en pause ou lorsqu'il vient porter des choses au service d'expédition, il en profite pour aller retrouver Léo. Cela dérange Léo dans l'accomplissement de ses tâches, car il doit arrêter de travailler pour jaser avec Paul.



### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Léo ne veut pas blesser son ami, mais en même temps il sent qu'il vient un peu trop souvent. Que devrait-il faire?*

## Absentéisme

Maria participe à un stage d'éducation coopérative dans une banque le jour et travaille à temps partiel au restaurant en soirée. Un jour, elle décide de prendre sa matinée sans avertir la banque ou l'enseignante ou l'enseignant du programme d'éducation coopérative.



### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Quels sont certains des facteurs qui auraient pu mener à une telle décision?*
- Quels effets pourrait avoir cette décision sur Maria, ses collègues et sa superviseure de stage?*
- Comment la réflexion peut-elle t'aider à prendre des décisions éclairées concernant ton expérience en éducation coopérative?*

## Code vestimentaire

Le code vestimentaire à l'Hôtel Westin est très sévère. Noémie doit porter l'uniforme de l'hôtel ainsi qu'une paire de souliers noirs. Le personnel doit avoir les cheveux attachés et ne peut pas avoir de piercing ou de tatouages visibles.

Noémie décide qu'elle veut porter ses Crocs noirs, car selon elle, ces chaussures sont plus confortables que des souliers.



### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Quelles pourraient être les conséquences de cette action?*
- Y a-t-il un code vestimentaire à respecter à ton stage ou à ton emploi à temps partiel? Quelles sont les exigences? Quelles pourraient être les conséquences du non-respect?*

## Situation difficile

Pense à une situation difficile que tu as vécue en stage. Si tu n'as pas rencontré de situations difficiles, tu peux en inventer une ou choisir une situation qu'une ou un collègue a vécue en stage.



### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Commence par expliquer le scénario.*
- Quelles actions as-tu entreprises ou aurais-tu entreprises pour gérer cette situation difficile?*
- Quelles auraient pu être les conséquences de la situation?*

## PROCESSUS DE SUIVI

L'apprentissage de l'élève durant la composante en milieu communautaire est soutenu par un processus de suivi qui est continu.

À mesure que l'élève progresse à cette étape, **l'accent est mis sur la consolidation de l'apprentissage de l'élève** dans le cadre de la composante en milieu scolaire et en milieu communautaire.



Une bonne communication entre l'employeur ou le superviseur du stage et le personnel enseignant est essentielle afin de faire le suivi régulier du progrès de l'élève. Dès le début du stage, il est recommandé d'établir une entente avec l'employeur ou le superviseur de stage quant au moyen de communication qui sera le plus efficace pour les deux parties. L'employeur ou le superviseur de stage doit comprendre l'importance de tenir l'enseignante ou l'enseignant au courant de ce qui se passe en stage.



***Vous pouvez utiliser la liste de vérification suivante pour enrichir vos suivis des progrès.***

Lors de mes suivis des progrès de l'élève, je...

- vérifie que le stage continue d'être approprié et intéressant;
- vérifie que le stage continue d'être offert dans un milieu d'apprentissage sain, bienveillant, inclusif et accueillant;
- veille à ce que le stage en milieu communautaire demeure un milieu d'apprentissage sécuritaire grâce à l'observation et à la discussion avec l'élève de l'importance des pratiques qui favorisent la santé, la sécurité et le bien-être;
- évalue les progrès de l'élève et j'appuie l'élève dans l'évaluation de ces progrès;
- offre à l'élève une rétroaction descriptive en temps opportun concernant son apprentissage;
- collabore avec l'élève et l'employeur ou le superviseur de stage, afin de permettre à l'élève de réviser son plan d'apprentissage en éducation coopérative pour refléter les nouveaux besoins et champs d'intérêt ainsi que les nouvelles occasions d'apprentissage qui peuvent survenir lors du stage;
- aide l'élève à utiliser le cycle de l'apprentissage par l'expérience pour réfléchir à son expérience et l'approfondir;
- aide à documenter ses preuves d'apprentissage dans son plan d'itinéraire d'études;
- encourage l'élève à maintenir un lien continu avec l'école;
- assure une communication continue avec l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté (au besoin) et l'employeur ou le superviseur de stage;
- veille à ce que l'élève comprenne le rôle du suivi de ses progrès et de l'intégration de son apprentissage, ainsi que leur relation;
- recueille des preuves d'apprentissage;
- encourage l'élève à élargir son espace francophone grâce à son expérience en milieu de travail.



*Vous pouvez vous servir de ce document pour faciliter le processus de suivi ainsi que la mise à jour du plan d'apprentissage de l'élève.*



## Rétroaction descriptive

Rencontre de suivi n° \_\_\_\_\_

Nom de l'élève :

Nom de l'entreprise :

Nom de l'employeur ou du superviseur de stage :

Poste occupé par l'élève :

Tâches et responsabilités :

Progrès :

Compétences et connaissances en voie de développement :

Niveau de communication :

Ce que l'élève apprécie le plus en stage :

Ce que l'employeur apprécie le plus chez l'élève :

Domaines à améliorer :

Nouvelles responsabilités qui pourraient s'ajouter :

Santé, sécurité et bien-être :

Cycle de l'apprentissage par l'expérience :

Preuves d'apprentissage :

Prochaines étapes :



L'application Notability sur le iPad ou le iPhone, et Evernote ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres qui peuvent s'avérer des outils très intéressants et utiles lors des rencontres de suivi avec les partenaires communautaires. Ces applications permettent de prendre des notes, de surligner du texte et d'ajouter de l'audio afin de compléter les rapports de rétroaction descriptive ou réviser le plan d'apprentissage.

Lors du processus de suivi, il se peut que vous découvriez que le stage ne réponde pas aux besoins de l'élève ou aux attentes de l'employeur.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles un élève pourrait se faire retirer de son stage (p. ex., tâches non suffisantes, manque de supervision, comportements inappropriés, vols, absences fréquentes, manque d'habiletés sociales, manque de motivation).

Avant d'entreprendre la recherche d'un nouveau stage, l'élève a tout avantage à faire une réflexion sur ce qu'elle ou il vient de vivre afin d'encourager l'amélioration personnelle.



***Vous pouvez utiliser l'activité suivante pour susciter la réflexion de l'élève lors d'un retrait.***



## Ma réflexion

Date :

Nom de l'élève :

Nom de l'employeur ou du superviseur de stage :


Ton enseignante ou ton enseignant de l'éducation coopérative et ton employeur ont décidé de te retirer de ton stage. Donne une brève description de ce qui s'est produit pour en arriver à cette décision.

Comment te sens-tu par rapport à cette situation?

Selon toi, qu'est-ce que l'employeur ou le superviseur de stage aurait pu faire pour éviter cette situation?

Selon toi, qu'est-ce que tu aurais pu faire pour éviter cette situation?

Plan d'action pour le prochain stage (si c'est le cas) :



# Section D – Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O), 11<sup>e</sup> année

## Éléments clés

- L'élève peut suivre ce cours seulement une fois.
- L'élève peut obtenir jusqu'à deux crédits pour ce cours.
- Il est préférable que l'élève suive ce cours en 11<sup>e</sup> année. Cependant, l'élève en 12<sup>e</sup> année peut y participer.
- Le cours fait partie de la liste de préférence pour l'élève qui est inscrit à la MHS (voir annexe A).
- Les cours Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative et Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes peuvent être enseignés pendant la même période, par la même enseignante ou le même enseignant.
- L'enseignante ou l'enseignant du cours doit respecter tous les règlements pertinents et toutes les exigences relatives à l'éducation coopérative telles que décrites dans le programme-cadre.
- L'élève doit faire un stage dans la communauté et doit travailler avec un partenaire communautaire, y compris un employeur ou un superviseur de stage.

## Éléments tirés des contenus d'apprentissage

Voici des éléments tirés des contenus d'apprentissage du domaine d'étude A, B, C et D. Ils visent à servir de guides ou de sources d'inspiration et **ne sont pas exhaustifs**. Pour tous les détails, référez-vous au programme-cadre.

### A. Préparation à l'expérience : Santé et sécurité, bien-être et exigences de base

**A1.1** identifier les lois, les règlements et les politiques en matière de santé et de sécurité tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative

- la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*
  - les droits et responsabilités des employeurs
  - les droits et responsabilités des travailleurs
  - la *Formation élémentaire de sensibilisation à la santé et la sécurité*;
- la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*;
- le formulaire « Accord sur la formation pratique »;
- les procédures en cas d'accidents et de maladies professionnelles;
- le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT);
- les politiques des entreprises sur les examens de santé, la vérification des antécédents judiciaires, la violence au travail, le harcèlement au travail, les procédures d'urgence, l'utilisation judicieuse de la technologie.

**A1.2** identifier les lois, les règlements et les politiques ainsi que les diverses stratégies et compétences qui favorisent le bien-être, y compris la sécurité émotionnelle, et la protection des droits de la personne, tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative

- le *Code des droits de la personne de l'Ontario*;
- la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*;
- la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO);
- la *Loi sur les normes d'emploi* (LNE);
- les pratiques respectant l'utilisation judicieuse de la technologie;
- les stratégies et compétences en communication;
- les stratégies de résolution de conflits;
- l'utilisation de ses compétences en gestion du temps;
- l'appréciation des différences entre les individus.

**A1.3** décrire les risques et les situations dangereuses possibles qui peuvent survenir dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative, ainsi que les comportements et les pratiques permettant de prévenir ces situations et de mieux y répondre

- l'utilisation des vêtements et de l'équipement de protection individuelle requis;
- le signalement rapide du matériel défectueux;
- les procédures claires pour le signalement des incidents ou des accidents;
- les comportements qui contribuent à assurer la sécurité de tous les travailleurs dans le milieu de travail;
- les mesures de sécurité et avertissements en ligne pour éviter l'utilisation d'Internet à des fins criminelles ou inappropriées, y compris la cyberintimidation.

**A2.1** explorer divers sujets liés à l'expérience en éducation coopérative et au secteur ou domaine d'intérêt de celle-ci

- enjeux locaux et mondiaux en matière d'économie;
- économies émergentes;
- tendances du marché du travail dans l'économie en général et dans le secteur ou le domaine d'intérêt lié à l'expérience en éducation coopérative;
- culture du milieu de travail ou culture numérique;
- valeurs culturelles, croyances et lois locales;
- initiatives de responsabilité sociale de l'entreprise;
- utilisation appropriée des médias sociaux en milieu de travail;
- structures organisationnelles dans le secteur des organismes sans but lucratif;
- influence de pratiques d'enseignement et de protocoles autochtones dans le secteur de l'éducation;
- possibilités d'emploi pour lesquels le bilinguisme (connaissance du français et de l'anglais) est un atout;
- mondialisation dans le secteur des transports;
- rôle des syndicats dans le secteur de la construction;
- occasions d'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie;
- effet de la technologie dans le secteur minier;
- programmes postsecondaires dans le secteur de la logistique;
- stratégies de recrutement et d'emploi qui appuient l'équité et l'inclusion;
- structure salariale et avantages sociaux potentiels associés aux différents parcours professionnels dans un secteur particulier;

- types d'emplois : emploi à temps plein, travail autonome ou contractuel, emplois saisonniers, emplois à temps partiel

et expliquer comment ces nouveaux apprentissages peuvent contribuer à la réussite de son expérience en éducation coopérative et à sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

**A2.2** expliquer comment ses compétences, ses champs d'intérêt et ses points forts peuvent contribuer à la réussite de l'expérience en éducation coopérative

- les compétences : techniques, compétences en collaboration, en calcul, en innovation, en communication, en gestion du temps, connaissance d'autres langues;
- les champs d'intérêt : travail auprès des enfants, plein air, sports, musique, cuisine, bricolage, voyages, médias sociaux, bénévolat, bien-être des animaux;
- les points forts : capacité de motiver et d'inspirer les autres, résilience, persévérance, empathie, sens de l'humour, honnêteté, fiabilité, souplesse, ponctualité.

**A2.3** identifier les étapes et les exigences initiales de l'expérience en éducation coopérative, et démontrer des façons de répondre à ces exigences

- effectuer le processus de demande d'emploi et d'entrevue;
- déterminer les détails de l'expérience comme les heures de travail, l'horaire et les pauses;
- concevoir et mettre en œuvre un plan de transport pour se rendre à l'endroit où a lieu le stage;
- obtenir les coordonnées de l'employeur ou du superviseur de stage;
- remplir le formulaire « Accord sur la formation pratique »;
- se renseigner sur l'équipement et s'il faut une certification ou une formation pour l'utiliser;
- prendre connaissance des politiques de présence au travail et des codes de conduite;
- établir un plan d'affaires ou une proposition de projet;
- concevoir le plan d'apprentissage en éducation coopérative;
- dans le cas des expériences internationales en éducation coopérative :
  - passer l'examen médical demandé;
  - poser des questions pour approfondir sa connaissance des exigences de l'école ou du conseil scolaire concernant les élèves suivant un cours d'éducation coopérative;
  - anticiper les défis qui peuvent survenir et demander des précisions sur l'expérience.

## **B. Apprentissage par l'expérience et transfert des compétences et des connaissances**

*Il est à noter que les attentes et les contenus d'apprentissage diffèrent légèrement du cours Éducation coopérative liée à un ou des cours connexes.*

**B1.1** élaborer un plan d'apprentissage en cernant des résultats d'apprentissage à court et à moyen terme pour l'expérience en éducation coopérative

à court terme :

- s'exercer à donner des renseignements sur ses connaissances, ses compétences et ses champs d'intérêt lors d'une entrevue visant à obtenir un stage d'éducation coopérative

à moyen terme :

- avoir recours à des stratégies de gestion du temps efficaces pour s'assurer de satisfaire à toutes les attentes du cours;
- apprendre davantage sur le respect de la diversité en prenant en compte les contextes ethnoculturel et socioéconomique, la langue, l'identité de genre et d'autres aspects;
- apprendre comment les médias sociaux peuvent avoir une incidence sur les relations interpersonnelles;

- mieux comprendre les problèmes de santé mentale qui touchent de nombreux jeunes et connaître des stratégies permettant de les aborder
- ainsi que des objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie à plus long terme
- avoir recours à des stratégies de recherche d'emploi pour trouver un emploi d'été;
  - économiser pour faire des études postsecondaires;
  - suivre une formation ou devenir une personne autonome;
  - trouver un employeur qui offre une formation d'apprentie en charpenterie;
  - obtenir le certificat en santé et sécurité de niveau avancé requis pour travailler dans un service de garde d'enfants;
  - faire du bénévolat pour un organisme qui aide les élèves à aborder les problèmes de santé mentale;
  - établir et maintenir une présence en ligne positive en vue de se créer un portfolio numérique
- tout en déterminant les stratégies pour atteindre ces objectifs.

**B1.2** mettre en œuvre son plan d'apprentissage tout en participant activement et de façon sécuritaire à l'expérience en éducation coopérative

- faire preuve d'initiative en proposant d'examiner des options technologiques susceptibles d'améliorer les sondages auprès de la clientèle menés par l'entreprise;
- poser des questions pour clarifier sa compréhension des tâches et des façons de les accomplir en toute sécurité;
- observer et démontrer sa compréhension des pratiques et des procédures établies en matière de sécurité et de bien-être et de protection de l'environnement;
- se préparer à utiliser les outils, l'équipement et le matériel appropriés, au besoin;
- collaborer à titre de membre d'une équipe;
- faire des suggestions concernant l'utilisation des médias sociaux et d'autres moyens de communication électroniques, en utilisant, dans la mesure du possible, un large éventail de langages et de formats.

**B1.3** réfléchir à son plan d'apprentissage, l'analyser et le réviser, au fil du temps et selon les besoins.

**B2.1** décrire les compétences et les connaissances acquises durant son expérience en éducation coopérative

- pensée critique;
- résolution de problèmes;
- créativité et esprit entrepreneurial;
- stratégies de gestion du temps;
- compétences techniques, en négociation et en communication interpersonnelle;
- connaissances liées à l'entreprise ou au secteur, à la santé, à la sécurité et au bien-être, aux rôles et aux responsabilités des employés, à la planification de ses projets postsecondaires;
- meilleure connaissance de ses points forts, de ses champs d'intérêt et de ses habitudes de pensée.

**B2.2** démontrer comment elle ou il utilise des compétences et des connaissances relatives à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans le cadre de son expérience en éducation coopérative

- en réfléchissant, au cours de l'expérience, aux questions relatives à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie :
    - « Qui suis-je? »,
    - « Quelles sont mes possibilités? »,
    - « Qu'est-ce que je veux devenir? »,
    - « Quel est mon plan pour atteindre mes objectifs? »
- et en intégrant les réponses à son plan d'itinéraire d'études.

**B2.3** décrire comment utiliser les compétences et les connaissances acquises durant l'expérience en éducation coopérative dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir

- dans ses expériences à l'école, en formation, au travail et au sein de la communauté;
- dans ses activités de bénévolat et ses loisirs;
- à la maison ou dans diverses communautés, y compris les communautés virtuelles.

## C. Processus d'enquête

**C1.1** examiner une variété de sujets, d'enjeux ou de processus liés à l'expérience en éducation coopérative

- tendances émergentes dans certains secteurs de l'industrie;
- rémunération, avantages sociaux et possibilités d'emploi;
- itinéraires vers l'apprentissage;
- impact des médias sociaux sur le milieu de travail;
- nouvel équipement disponible pour améliorer la sécurité au travail;
- possibilités de travailler dans un milieu francophone;
- nouvelle appli utile à l'organisme ou au secteur;
- programme de recyclage pour un projet de construction;
- techniques novatrices pour teindre les cheveux;
- nouvelles techniques de soudage;
- relation entre les techniques de commercialisation et les ventes;
- techniques et stratégies de résolution de conflits;
- pauvreté, racisme, sexisme, santé mentale (dans le milieu de travail);
- biodiversité, pollution, changement climatique, catastrophes naturelles (dans un secteur particulier);
- mesures incitant les travailleurs à adopter des changements permettant d'améliorer la salubrité des aliments transformés;
- processus juridique pour développer un brevet;
- modèles de plan d'affaires pour démarrer sa propre entreprise;
- processus visant à concevoir une application informatique;
- façon dont les plans de marketing sont élaborés.

**C1.2** formuler des questions pour guider ses recherches relatives à un sujet, un enjeu ou un processus

- questions factuelles : Quelles sont les lois en matière d'équité salariale au Canada?;
- questions causales : Comment le secteur agricole réagit-il à une éventuelle pénurie de main-d'œuvre?;
- questions comparatives : Quelles sont les tendances actuelles dans le commerce de détail au Canada? Sont-elles différentes des tendances observées dans le monde?

tout en faisant des liens avec son expérience en éducation coopérative.

**C1.3** analyser le sujet, l'enjeu ou le processus choisi en recueillant et en organisant l'information

- en recueillant l'information : par une expérience directe ou une recherche dans les sources primaires et secondaires afin de déterminer les faits et les enjeux, les défis et les succès, les actions précédentes, et les différents points de vue sur la question;
- en organisant l'information : à l'aide d'organismes graphiques, de résumés, d'enregistrements audio et numériques, de tableaux, de notes et de documents infographiques

provenant de différentes sources

- observations, entrevues approfondies, sondages et questionnaires, médias sociaux, messages publicitaires;
- différents médias imprimés et électroniques, y compris des livres et des revues, des articles de magazine, des sites Web et des manuels scolaires.

**C2.1** analyser et interpréter l'information recueillie au moyen d'enquêtes portant sur le sujet, l'enjeu ou le processus choisi

- comparer les résultats des sondages et des entrevues menés pour repérer des tendances et des préférences;
- dégager les thèmes récurrents des diverses sources consultées sur l'incidence des réseaux sociaux en milieu de travail;
- utiliser les renseignements recueillis pour répondre aux questions et valider les hypothèses sur le recyclage du béton dans l'industrie de la construction;
- comparer les différents itinéraires vers l'apprentissage en fonction des critères établis dans le cadre de la recherche

et émettre des conclusions

- établir des liens en fonction de l'interprétation des données afin de répondre aux questions de recherche;
- confirmer ou infirmer ses hypothèses.

**C2.2** communiquer les résultats de ses enquêtes en tenant compte de l'auditoire et du but

- présentation orale sur les sites touristiques locaux populaires parmi les adolescents;
- jeu éducatif visant à inciter les élèves du palier élémentaire à apprendre davantage sur l'information pour les consommateurs et sur la publicité;
- modèle illustrant les bienfaits d'une technique de construction particulière;
- présentoir de plantes indigènes résistantes à la sécheresse visant à appuyer la mise en œuvre d'un projet d'écologisation des terrains d'école demandant peu d'entretien;
- affiche faisant la promotion de la bonne hygiène des mains pour prévenir les infections;
- démonstration vidéo d'une technique culinaire;
- manuel d'instructions, en version papier ou électronique, pour faciliter la rédaction de documents conformes à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*;
- blogue sur les tendances de la mode;
- graphique qui représente les rapports entre les niveaux de scolarité et de revenus.

**C2.3** décrire comment transférer les compétences et les connaissances acquises ou approfondies lors de ses enquêtes

- compétences de pensée critique et de résolution de problèmes;
- de recherche et de communication;
- connaissances relatives à l'organisme ou au secteur, à ses champs d'intérêt et à ses points forts

à son expérience en éducation coopérative et à d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir

- à l'école, dans sa communauté, dans le cadre de ses études postsecondaires ou d'une formation, dans le monde du travail et dans la vie de tous les jours.

## D. Bâtir sa capacité d'apprendre

**D1.1** décrire diverses stratégies pour prendre des décisions éclairées relatives à l'expérience en éducation coopérative

- s'assurer d'avoir à sa disposition toute l'information pertinente avant de prendre une décision;
- peser le pour et le contre avec ses pairs;
- demander l'avis d'un parent, d'une enseignante, d'un conseiller, d'une Aînée autochtone ou, dans le cas d'une élève adulte, de son conjoint;
- appuyer l'élaboration de son plan d'affaires sur l'analyse de ses forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM).

**D1.2** déterminer, en y réfléchissant, un éventail de facteurs qui influencent ses décisions liées à l'expérience en éducation coopérative

- objectifs personnels, aptitudes, champs d'intérêt et besoins;
- attentes familiales;
- responsabilités personnelles, scolaires ou familiales;
- valeurs culturelles ou religieuses;
- raisons écologiques, éthiques, financières ou de justice sociale;
- opinion des pairs;
- conflits d'horaire.

**D1.3** analyser comment ses décisions relatives à son expérience en éducation coopérative peuvent influencer aussi bien sur cette expérience que sur ses projets futurs.

**D2.1** décrire les qualités et les compétences d'un leader efficace

- qualités : initiative, intégrité, honnêteté, empathie, tolérance, attention aux besoins des autres, confiance, affirmation de soi, transparence;
- compétences : capacité de planifier, de mettre en pratique les connaissances acquises dans d'autres situations, d'établir de bonnes relations, de saluer l'apport des autres et les différences individuelles, de reconnaître les points forts des autres et de leur donner l'occasion de les mettre en pratique, d'encourager les échanges d'idées, de réfléchir aux changements requis pour améliorer les résultats et favoriser l'apprentissage, d'écouter tous les points de vue de l'équipe, de parler avec assurance et de communiquer efficacement dans divers contextes.

**D2.2** analyser les caractéristiques de divers leaders efficaces

- leaders d'hier, actuels ou futurs;
- leaders locaux, nationaux ou internationaux;
- leadership collectif

et leur rôle dans des secteurs liés à l'expérience en éducation coopérative.

**D2.3** décrire des façons de faire preuve de leadership durant son expérience en éducation coopérative

- initier les tout-petits à des « activités en cercle »;
- mettre sur pied un programme de recyclage au bureau;
- organiser un dîner-causerie au centre culturel;
- suggérer des façons de rendre le centre dentaire plus accueillant pour les jeunes clients;
- passer en revue une vidéo présentant la marche à suivre pour les employés actuels et futurs

et des façons d'utiliser les compétences en leadership acquises lors de son expérience dans sa vie quotidienne, à l'école et dans la communauté

- en demandant à l'administration ou au conseil d'élèves de t'aider à résoudre un problème;
- en s'assurant que chaque membre du groupe participe au processus décisionnel qu'exige un travail de groupe en mathématiques;
- en offrant du mentorat à un voisin qui apprend à utiliser les réseaux sociaux;
- en persévérant à résoudre en collaboration les difficultés techniques rencontrées lors d'un concours de robotique et en encourageant ses coéquipiers en leur donnant une rétroaction positive;
- en prenant les mesures pour prévenir les conflits;
- en offrant à ses pairs de partager les compétences acquises dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative.

## Domaine d'étude D – Bâtir sa capacité d'apprendre

Le leadership et la prise de décisions sont des éléments clés du programme d'éducation coopérative en raison de leur rôle central dans la capacité de l'élève d'effectuer les tâches qui lui seront confiées. Les activités suivantes peuvent être utiles en encourageant l'élève à s'inspirer de ses apprentissages et de ses expériences de vie antérieures ou en favorisant la discussion.

### PRISE DE DÉCISIONS

La prise de décisions est un processus cognitif complexe qui consiste à faire un choix d'actions parmi différentes possibilités. L'ordre du contenu pédagogique suivant servira à conscientiser l'élève au processus de la prise de décisions.

#### Exploration de la prise de décisions



*Vous pouvez utiliser les deux activités suivantes pour explorer la prise de décisions.*

## Jeu brise-glace

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
<p>L'enseignante ou l'enseignant prépare des cartons indiquant les 15 objets suivants (x le nombre d'équipes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Boîte d'allumettes</li> <li>Caisse d'eau (12 bouteilles)</li> <li>5 chandails chauds</li> <li>Radio</li> <li>Trousse de premiers soins</li> <li>Une hache</li> <li>Un fusil avec 20 cartouches</li> <li>Un sac avec 25 magazines</li> <li>Bateau gonflable pour 4 personnes</li> <li>Une boussole</li> <li>Vaporisateur contre les insectes</li> <li>Lampe de poche</li> <li>Sac avec 5 grosses couvertures</li> </ul>	<p>Les élèves sont placés en équipes de 5 et forment un cercle avec leur équipe respective.</p> <p>Mise en situation : un avion vient de s'écraser sur une île déserte et le pilote estime que l'avion va exploser dans les 10 prochaines minutes. Dans l'avion, il y a 15 objets, dont seulement 3 peuvent être récupérés.</p> <p>L'équipe a 10 minutes pour décider à l'unanimité quels seront les 3 objets récupérés avant que l'avion explose.</p>	<p>Les élèves présentent leurs décisions et expliquent comment ils sont arrivés à cette décision.</p> <p>Quels ont été les défis dans ces prises de décisions?</p> <p>Faire prendre conscience aux élèves qu'ils prennent plusieurs décisions dans le cadre d'une journée, d'un mois et d'une année.</p>

## Remue-méninges

Les élèves ont cinq minutes pour faire une liste de 10 décisions qu'ils ont dû prendre dans les dernières 24 heures.

Certaines décisions sont simples (p. ex., quoi manger pour déjeuner), alors que d'autres sont beaucoup plus complexes (p. ex., faire son choix de cours pour l'an prochain). Les élèves ont deux minutes pour penser à une décision qu'ils ont trouvée difficile à prendre. Pourquoi? Comment sont-ils arrivés à prendre cette décision? Est-ce que c'était stressant? Discussion de groupe.

## Styles décisionnels

Il existe différents styles décisionnels.

- Logique : La décision est prise en analysant la situation sans tenir compte des émotions.
- Impulsif : La décision est prise de façon impulsive, sans perdre de temps, mais aussi sans examiner attentivement ce qu'elle implique.
- Prudent : La décision est reportée parce que la personne a souvent des doutes sur elle-même.
- Émotif : La décision est basée sur les sentiments ou sur l'émotion du moment.
- Conformiste : La décision est prise de façon à se conformer aux attentes des autres ou à ce qu'ils disent de faire.
- Intuitif : La décision est prise en considérant la « petite voix intérieure » plutôt que des facteurs externes.



**À compléter :** demander aux élèves de mettre les styles décisionnels par ordre de priorité de 1 à 6, 1 étant leur style décisionnel habituel et 6 le style décisionnel qu'ils utilisent le moins souvent. Discussion de groupe sur les avantages et les inconvénients des différents styles.

## Prendre des décisions éclairées



*Vous pouvez utiliser les stratégies suivantes pour prendre des décisions éclairées.*

### Bien se connaître

Afin de prendre une décision éclairée, tu dois d'abord bien te connaître. Quels sont tes objectifs personnels, valeurs, champ d'intérêts, traits de personnalité, aptitudes ou besoins? Voici un jeu-questionnaire pour t'aider à prendre une décision.

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
L'enseignante ou l'enseignant prépare une liste de questions-décisions invitant l'élève à choisir entre deux options. (Voir l'échantillon fourni.)	En équipes de 2, l'élève A pose la question et l'élève B répond. L'élève doit choisir une option parmi les deux proposés seulement. Ensuite, c'est au tour de l'autre élève.	Les élèves remplissent le tableau fourni en fonction des réponses qu'elles ou ils ont données aux questions. L'élève fait l'analyse de la compatibilité de ses réponses et de son choix de stage d'éducation coopérative.

Voici un échantillon de questions-décisions :



Que préfères-tu?

Travailler à l'intérieur ou à l'extérieur	Travailler pendant la journée ou en soirée	Travailler en campagne ou en ville
Travailler seul/seule ou en groupe	Être ton propre patron ou travailler pour quelqu'un	Avoir un travail physique ou un travail moins physique
Avoir un travail où tu voyages ou un travail avec peu de déplacements	Avoir un travail de routine ou un travail qui change souvent	Travailler dans un milieu où le rythme est rapide ou un milieu plus calme
Travailler avec des gens ou travailler avec des choses	Travailler à l'international ou au Canada	Inventer-crée ou faire la mise en œuvre



**À compléter :**

- Pour chacune des questions-décisions demandées, inscris tes réponses dans ce tableau (l'ordre n'est pas important). Inscris ensuite ton stage d'éducation coopérative au centre du tableau.

	<b>Mon stage d'éducation coopérative :</b>	

- b) Est-ce que les décisions que tu as prises dans ce jeu-questionnaire sont alignées avec ton cheminement de carrière et plus particulièrement ton stage d'éducation coopérative? Donne des précisions.
- c) Quels facteurs t'ont incité à choisir ton stage d'éducation coopérative?
- d) Donne un exemple de la façon dont les facteurs suivants peuvent avoir une influence sur tes décisions liées à l'expérience en éducation coopérative.

Les attentes familiales	
Les responsabilités personnelles, scolaires ou familiales	
Les valeurs culturelles ou religieuses	
Les raisons écologiques, éthiques, financières ou de justice sociale	
L'opinion des pairs	
Les conflits d'horaire	

- e) Comment ton expérience en éducation coopérative influencera-t-elle ta sélection de cours pour l'an prochain?
- f) Compte tenu de ce que tu as appris de ton expérience en éducation coopérative, envisages-tu de poursuivre une carrière dans ce secteur ou ce domaine?

### ***Demander des conseils***

Parfois, les élèves peuvent ressentir le besoin d'être accompagnés dans leur processus de décision, surtout lorsqu'il s'agit d'une décision importante. Demander conseil peut aider les élèves dans leur réflexion et faciliter leur choix que ce soit l'avis d'un parent, d'une enseignante ou d'un enseignant, d'une conseillère ou d'un conseiller en orientation, d'une Aînée autochtone ou, dans le cas d'une

élève adulte, de son conjoint. Ils peuvent également peser le pour et le contre des options offertes avec l'aide de leurs pairs.

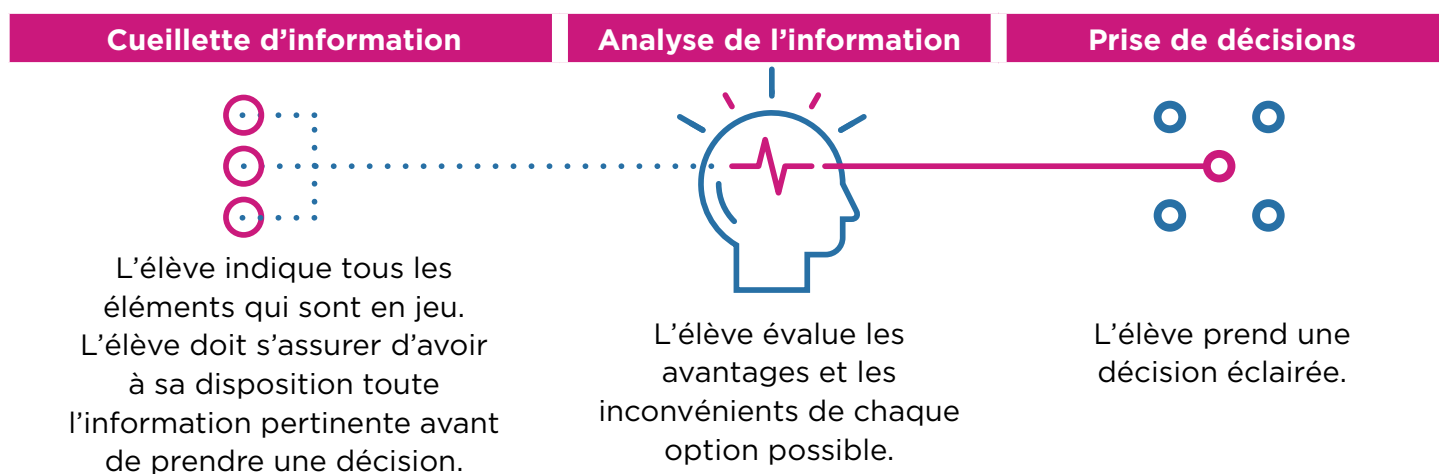


**À compléter (discussion de groupe) :**

- Nomme les personnes à qui tu peux demander des conseils avant de prendre une décision importante. Pourquoi as-tu choisi ces personnes?
- Comment peux-tu tenir compte des conseils des autres tout en prenant des décisions qui reflètent qui tu es et qui tu souhaites devenir?

## Connaître le processus décisionnel

Il existe un processus pour prendre de bonnes décisions.



**À compléter :**



**Mise en situation :** Lexi est en 12<sup>e</sup> année et vise à obtenir son diplôme en juin. Depuis la 9<sup>e</sup> année, elle fait partie du comité de l'annuaire et c'est elle qui prend toutes les photos pour l'école, car elle est très passionnée par la photographie. Elle aimerait lancer sa propre entreprise de photographie dès l'obtention de son diplôme, a fait l'achat d'une caméra professionnelle avec ses économies et examine la possibilité d'acheter une voiture avec l'aide de sa mère. Toutefois, ses enseignants lui disent qu'elle devrait poursuivre ses études en administration des affaires à l'université (programme de quatre ans), car elle est bonne en mathématiques et qu'il y a beaucoup trop de photographes dans la région. Son grand-père, qui pratique la photographie amateur, lui suggère plutôt de faire ses études au niveau collégial et d'aller approfondir ses connaissances techniques. Il lui explique que les études collégiales coûtent beaucoup moins d'argent que les études universitaires et qu'elle a besoin d'aller chercher ses compétences techniques si elle veut surpasser la concurrence.

Lexi se sent vraiment stressée par la décision qu'elle a à prendre et décide de te consulter pour l'aider. En suivant les étapes du processus de décision et en remplissant le tableau suivant, tu aideras Lexi à faire sa réflexion et à prendre une décision éclairée.

Cueillette d'information
<p>Analyse de l'information</p> <p>Option 1</p> <p>Les pour :</p> <p>Les contre :</p> <p>Option 2</p> <p>Les pour :</p> <p>Les contre :</p> <p>Option 3</p> <p>Les pour :</p> <p>Les contre :</p>
Prise de décisions et justification :

## Impact de nos décisions



*Il y a de bonnes décisions, mais il y a également de moins bonnes décisions. Les décisions que nous prenons peuvent influencer notre expérience actuelle aussi bien que nos projets futurs. Vous pouvez utiliser les études de cas suivants pour aider les élèves à prendre conscience des conséquences de leurs décisions.*

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
<p>L'enseignante ou l'enseignant prépare une série d'études de cas sur des feuilles séparées.</p> <p>Voir les études de cas proposés.</p>	<p>Les élèves sont placés en équipes de 2 et répondent aux études de cas.</p> <p>Les élèves sont ensuite redirigés vers d'autres équipes pour partager leurs réponses.</p>	<p>Retour en grand groupe pour discuter des différentes études de cas.</p>



## **Étude de cas 1**

Chantal commence à travailler sur un chantier de construction. Son superviseur lui dit qu'en tout temps, elle devra porter des bottes à embout d'acier approuvées par la CSA, un casque et des lunettes de sécurité, et qu'elle devra respecter des procédures strictes de l'entreprise. Lors de sa première journée au travail, elle décide d'enlever ses lunettes, car cela lui fait vraiment mal aux oreilles, et les cache dans son manteau. Une de ses responsabilités est de faire le nettoyage de certains sites de construction et elle se fiche des procédures à suivre pour verser les nettoyeurs.

Comment une décision concernant la sécurité sur le chantier, même minime, peut-elle nuire aux travailleurs de la construction et aux autres, à présent et à l'avenir?

## **Étude de cas 2**

Jean-François travaille dans un restaurant chaque fin de semaine. Son ami Luc lui lance le défi de prendre une « selfie » inappropriée dans le restaurant où il travaille et de la publier sur Instagram. Jean-François ferme le restaurant le samedi soir et décide de relever le défi. Cela va bien faire rire ses amis.

Quels pourraient être les effets à court et à long terme de la publication d'une photo inappropriée sur les réseaux sociaux?

## **Étude de cas 3**

Tamara fait son stage d'éducation coopérative dans une clinique vétérinaire. Elle a une série de tâches à effectuer dès son arrivée. Comme c'est vendredi, il y a peu de choses à faire, car tout le ménage a été fait pendant la semaine. Elle décide donc d'offrir son aide à la personne à la réception et aux autres techniciennes et techniciens qui préparent les chirurgies.

Quelle incidence pourrait avoir cette décision sur ses collègues et la superviseure ou le superviseur de stage? Quelles autres répercussions cette décision peut-elle avoir à présent et à l'avenir?

## **Étude de cas 4**

Nicolas décide de quitter les lieux de son stage une heure plus tôt, sans avertir son superviseur de stage, car il y a un concert ce soir et il veut s'y rendre plus tôt. L'enseignante responsable du programme d'éducation coopérative se rend sur les lieux pour une rencontre de suivi et constate que Nicolas n'est pas là.

Qu'est-ce que Nicolas devrait faire différemment la prochaine fois?

## **Étude de cas 5**

Repense à certaines décisions que tu as prises lors de ton expérience en éducation coopérative.

Est-ce que ces décisions t'ont conduit à mettre en cause tes objectifs?

## Étude de cas 6

Mélodie a été choisie comme membre de l'équipe de course à pied de son école. Son expérience en éducation coopérative se déroule l'après-midi, à une heure de l'école; elle aura donc une heure de retard à l'entraînement.

Quelles stratégies est-ce que Mélodie devrait adopter pour prendre une décision dans cette situation?

## Étude de cas 7

David pense arriver en retard à son stage et il ne se souvient pas comment procéder.

Qu'est-ce que David devrait faire?

## Étude de cas 8

La superviseure de stage demande à Isabella d'assister, pendant la fin de semaine, à une conférence qui lui offrira une chance unique de faire du réseautage.

Quels sont les facteurs qui pourraient influencer la décision d'Isabella d'y assister ou non?

## LEADERSHIP

Le leadership définit la capacité d'un individu à diriger d'autres individus ou organisations dans le but d'atteindre certains objectifs. Le contenu pédagogique suivant servira à conscientiser l'élève à tous les aspects du leadership.



*Vous pouvez utiliser le jeu brise-glace ou la série d'activités suivante pour explorer le leadership.*

### Exploration du leadership

#### *Jeu brise-glace - Bâtir la plus grande tour*

Les élèves doivent relever le défi de bâtir la plus grande tour dans un temps déterminé.

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
<p>Selon le nombre d'équipes, l'enseignante ou l'enseignant doit préparer des paniers avec les items suivants : spaghetti, guimauves, ruban gommé...</p> <p>L'enseignante ou l'enseignant pourrait prévoir un prix pour l'équipe gagnante.</p>	<p>L'enseignante ou l'enseignant explique les consignes et les règlements.</p> <p>Les élèves sont placés en équipes de 3 ou 4 élèves.</p> <p>Les élèves travaillent en équipe pour construire une tour.</p>	<p>L'enseignante ou l'enseignant mesure les tours et déterminent les gagnants.</p> <p>Activités qui suscitent la réflexion : les élèves doivent identifier qui a pris le rôle de leader dans le groupe et déterminer quelles compétences lui ont permis d'assumer ce rôle.</p>

## Définition personnelle du leadership

### Qu'est-ce qu'un leader?

Les élèves répondent individuellement à cet énoncé : **Pour moi, un leader est quelqu'un qui...**

Par la suite, les élèves présentent leurs réponses et une discussion de groupe en suit.

### Qu'est-ce qu'un gestionnaire?

Un gestionnaire est une personne qui a la responsabilité de la gestion d'une affaire, d'un service ou d'une administration.

Discussion de groupe : « Il y a des gestionnaires qui sont leaders mais il y a des leaders qui ne sont pas des gestionnaires ». Quelles sont les distinctions entre les deux?

## Qualités d'un leader

Les qualités sont des traits de caractère qu'une personne présente.

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
Préparer une série de petits cartons présentant les qualités d'un leader : initiative, intégrité, honnêteté, motivation, empathie, tolérance, attention aux besoins des autres, affirmation de soi, transparence, créativité, confiance, innovation, respect.	Demander à un élève de décrire la qualité à ses collègues sans mentionner le mot et demander aux autres élèves d'essayer de deviner cette qualité.  Demander aux élèves s'il y a d'autres qualités à ajouter et les indiquer sur un petit carton.	En équipes de 3 ou 4, les élèves reçoivent une série de petits cartons indiquant les qualités d'un leader et ils doivent les classer selon ce qu'ils jugent comme étant du plus important au moins important.  Les élèves collent ensuite les qualités selon l'ordre d'importance sur un gros carton.  Discussion de groupe sur l'ordre choisi.

## Compétences d'un leader

Les compétences d'un leader se définissent par le savoir (connaissances), le savoir-faire (pratiques) et le savoir-être (comportements relationnels) qui permet de créer de la valeur ajoutée. L'expertise et l'expérience contribuent aux habiletés de leadership d'une personne.

Voici différentes situations mettant en vedette Paul le gérant d'un atelier de réparations d'automobiles. Parmi la liste suivante, l'élève est invité à reconnaître quelle compétence Paul doit développer et lui faire des suggestions afin qu'il devienne un leader compétent.



Capacité de :

- planifier;
- mettre en pratique les connaissances acquises dans d'autres situations;
- établir de bonnes relations;
- saluer l'apport des autres et les différences individuelles;
- reconnaître les points forts des autres et de leur donner l'occasion de les mettre en pratique;
- encourager les échanges d'idées;
- réfléchir aux changements requis pour améliorer les résultats et favoriser l'apprentissage;
- écouter tous les points de vue des membres de l'équipe;
- parler avec assurance;
- communiquer efficacement dans divers contextes.

Situation	Nomme la ou les compétences que Paul devrait développer et décris ce qu'il doit faire pour devenir un leader compétent.
Paul préside une réunion et demande l'opinion de certaines collègues et de certains collègues, mais ignore Cédric, qui est le plus jeune de l'équipe.	
Paul a beaucoup de difficulté à parler devant un groupe.	
Paul est trop occupé avec les détails de la journée pour penser à ce qu'il doit commander de ses fournisseurs.	
Paul semble toujours répéter les mêmes erreurs même si cela fait trois ans qu'il travaille au même endroit.	
Loïc aime bien partager ses bonnes idées avec Paul, mais Paul ne mentionne jamais la contribution de Loïc lors des réunions du personnel.	
Paul a décidé de changer la procédure pour le lavage des autos, mais il l'a mentionné uniquement à Julien qui travaille le jour. Il n'a pas envoyé de courriels et n'a pas fait d'affiches pour informer le reste du personnel.	
Paul n'a pas de patience avec son nouveau technicien d'entretien automobile et l'engueule devant tout le personnel.	
Paul se rend compte que Sylka a beaucoup de potentiel, mais il n'ose pas lui donner des tâches additionnelles afin qu'elle développe ses points forts, car il ne veut pas la perdre à un autre service.	

Paul n'aime pas le changement. Il est bien heureux de continuer de la même manière même s'il sait qu'il y a de nouvelles technologies qui pourraient améliorer son service à la clientèle.	
À la réunion du personnel, Léo suggère de faire un remue-méninges pour proposer des idées pour la nouvelle campagne de marketing. Paul déclare ne pas avoir le temps dans son agenda pour cette activité.	

## Communication

La communication est un des éléments les plus importants pour être un bon leader. Choisissez une des activités suivantes pour aider les élèves à comprendre l'importance de directives claires et spécifiques, de l'écoute active ainsi que de la coopération.

### Activité 1 - Champ d'explosifs

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
<p>L'enseignante ou l'enseignant crée un champ de mines (point A au point B) avec de la corde et du ruban adhésif et y dépose à l'intérieur une trentaine d'« explosifs » représentés par des boules de papier.</p> <p>L'enseignant doit avoir un chronomètre.</p>	<p>Les élèves se regroupent en équipes de 2.</p> <p>Un élève porte un bandeau aux yeux alors que l'autre élève donnera les directives.</p> <p>L'élève qui dirige se place à l'extérieur du champ d'explosifs et donne les directives à son partenaire afin que celui-ci traverse du point A au point B sans toucher un explosif.</p> <p>Si l'élève touche un explosif, il doit recommencer du début.</p> <p>Le tout est chronométré.</p> <p>L'équipe (total des deux élèves) qui aura pris le moins de temps à traverser le champ d'explosifs sera la gagnante.</p>	<p>Discuter de l'importance de la communication et de la confiance.</p>

## Activité 2 - Fais-moi un dessin

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
L'enseignante ou l'enseignant apporte en classe différents dessins.	Les élèves sont placés en équipes de 2.  Un élève décrit le dessin caché et l'autre élève tente de reproduire le dessin sur un morceau de papier selon les directives de sa collègue ou son collègue.  Les élèves changent de rôle.	Discuter de l'importance de la précision dans le processus de la communication.

## Collaboration

La collaboration est un des éléments les plus importants pour être un bon leader. L'activité suivante permettra aux élèves de comprendre l'importance de la collaboration.

## Activité 3 - Se tenir debout

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
Organiser la classe pour avoir suffisamment d'espace pour assurer la sécurité des élèves.	Les élèves sont placés en équipes de 2.  Les élèves s'assoient par terre, face à face, en ayant les semelles de leurs pieds touchant les semelles de leur partenaire.  L'objectif de ce jeu est que les deux élèves doivent se lever en même temps.	Discuter l'importance du travail d'équipe, la confiance, la résolution de problèmes et la collaboration.

## Identification de leaders

Les questions et l'activité suivantes permettront aux élèves de réfléchir à différents aspects du leadership afin d'identifier des leaders dans différentes sphères de leur vie.

- Penses-tu qu'on naît leader ou qu'on le devient? Pourquoi?
- Le leadership peut être positif ou négatif? Donne des exemples.
- Explique ce qu'on entend par « leader silencieux ». Selon toi, est-ce qu'il y a des personnes dans l'école ou dans ta classe qui sont des leaders silencieux?

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
Préparer cinq cartons avec les titres suivants :  Leaders du passé Leaders internationaux Leaders canadiens Leaders communautaires Leaders à l'école	En équipe, les élèves identifient 3 leaders dans chaque catégorie et les indiquent sur des papillons autoadhésifs ( <i>Post-it</i> ).  Les élèves apposent le Post-it sur le bon carton. Si un leader est nommé à plus d'une reprise, les Post-it sont regroupés.	Discussion sur leur choix de leaders.



**À compléter :** Cette activité permet à l'élève de faire une recherche plus approfondie sur un leader de son choix. L'élève doit choisir un leader qui l'inspire et en faire une présentation PowerPoint de deux minutes.



Nom du leader :
Nom de l'organisation :
Qu'est-ce que le leader a accompli? Comment?
Comment est-ce que ce leader t'a inspiré dans ta vie?

## Leadership d'une organisation

Il n'y a pas seulement qu'une personne qui peut faire preuve de leadership. Parfois certaines organisations font preuve de leadership. De quelle manière l'ensemble des travailleurs ou des membres d'un organisme peuvent-ils faire preuve de leadership? Donne des exemples.



**À compléter :** Dans le cadre de ton stage d'éducation coopérative, observe des personnes qui occupent des rôles de leader.



Qui sont ces personnes et quels sont leurs titres? Qu'est-ce qui te fait dire qu'elles ou ils sont leaders? Quelles qualités et compétences as-tu notées chez ces personnes?

Dans le cadre de l'entreprise ou de l'organisme où ton expérience en éducation coopérative a eu lieu, comment les leaders ont-ils pris les devants et ont réagi à des questions environnementales, sociales, politiques ou économiques? Entame une conversation avec ton superviseur de stage pour en savoir davantage.

Parfois, les leaders doivent s'affirmer. Décris une situation où les leaders à ton stage d'éducation coopérative ont dû s'affirmer. À d'autres occasions, les leaders doivent faire preuve de sensibilité et d'empathie. Dans quelles circonstances as-tu été témoin de ceci?

Le leadership découle parfois d'un travail collaboratif - au sein d'une association industrielle, d'un syndicat, d'un conseil communautaire ou d'un conseil de bande, d'un organisme sans but lucratif ou d'un organisme de bienfaisance. Est-ce que le leadership collectif s'est manifesté dans le cadre de ton expérience en éducation coopérative? De quelle manière?

Maintenant c'est à ton tour de jouer un rôle de leader. Comment peux-tu faire preuve de leadership lors de ton stage d'éducation coopérative?

Termine cette phrase :

Pendant mon stage d'éducation coopérative, j'ai développé des qualités et des compétences que je pourrai utiliser pour inciter ma communauté à...

# Section E – Considérations administratives

En parcourant ce document, des références sont faites à diverses questions administratives qui sont uniques à l'éducation coopérative et qui doivent être abordées pour assurer la réussite de la mise en œuvre du programme.

## **Couverture en vertu de la Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail (LSPAAT)**

Le ministère de l'Éducation fournit une couverture aux élèves d'au moins 14 ans, y compris aux élèves adultes, qui participent à divers programmes de formation pratique dans le cadre desquels les élèves sont considérés comme des travailleurs.



**Référez-vous à la section F – Santé, sécurité et bien-être pour plus de détails concernant la Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et la note Politique/Programmes n° 76A.**

Chaque année, les conseils scolaires doivent remettre au ministère de l'Éducation un bilan du :

- nombre total d'heures de stage de travail par année scolaire des élèves qui participent à l'éducation coopérative, à l'expérience de travail ou à un stage de travail dans le cadre d'un programme personnalisé en Apprentissage parallèle dirigé (APD).
- nombre total d'heures pour lequel des employeurs offrant le stage (plutôt que le ministère de l'Éducation) ont offert une couverture.

## **Rémunération de l'élève**

- Les élèves qui participent à l'éducation coopérative ne reçoivent généralement pas de rémunération.
- Dans certains cas, une école ou un conseil scolaire peut permettre à une ou un élève de recevoir une rémunération, mais seulement s'il y a respect des exigences liées au cours d'éducation coopérative.
- Un partenaire communautaire ou un conseil scolaire est autorisé à donner aux élèves une rétribution ou une allocation pour couvrir leurs dépenses, notamment pour le transport.

## **Milieu syndiqué**

- Les politiques du conseil scolaire concernant l'éducation coopérative doivent comprendre un énoncé sur les activités des élèves en cas de grève, de lock-out ou d'action collective ayant une incidence sur le stage.
- Les élèves effectuant un stage dans un milieu syndiqué doivent recevoir une orientation relative au fonctionnement du syndicat.
- Les élèves devraient avoir un court entretien avec la déléguée ou le délégué syndical dans le cadre de l'expérience d'apprentissage.

## Confidentialité

Les élèves de l'éducation coopérative doivent savoir que toute information qu'elle ou il partage avec les enseignantes et enseignants de l'éducation coopérative demeure confidentielle, à l'exception des cas où la loi demande ou permet au personnel scolaire de divulguer l'information à certaines personnes.

## Analyse des données

Des données qualitatives et quantitatives doivent être recueillies et analysées pour appuyer les décisions fondées sur des données probantes et les plans d'amélioration des conseils scolaires.

## Assurance accident pour les élèves

La couverture fournie par le ministère de l'Éducation en vertu de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* aux élèves participant à des programmes de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience ne comprend généralement pas les déplacements des élèves vers et depuis le stage de travail. Les élèves sont encouragés à souscrire à cette assurance supplémentaire.



**Référez-vous à la section F -  
Santé, sécurité et bien-être  
pour plus de détails**

## Dossier de l'élève

L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit tenir un dossier pour chaque élève, qui comprend les éléments suivants :

- le formulaire « Accord sur la formation pratique » et l'addenda, s'il y a lieu (de plus, il est recommandé de placer une copie de l'accord dans le dossier scolaire de l'Ontario);
- les horaires du stage, soit les dates et les heures où l'élève sera en stage (aux fins de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*);
- le plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève;
- les formulaires d'évaluation;
- le protocole d'entente conclu avec le syndicat, le cas échéant.

Le dossier de l'élève pourrait également inclure :

- le ou les formulaires PAJO, le cas échéant;
- le rapport d'accident, le cas échéant.

Le conseil scolaire doit conserver le dossier de l'élève pendant au moins 12 mois après la fin de chaque cours. Cependant, si l'élève subit une lésion ou contracte une maladie sur le lieu de travail durant la composante en milieu communautaire du cours, le dossier de l'élève devrait être conservé durant six ans, au cas où une demande de prestation est présentée auprès de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

En plus des exigences en matière de dossier scolaire décrites dans l'entente contractuelle PAJO, les écoles doivent conserver la version signée du formulaire d'inscription du participant au PAJO

pendant une période de sept ans et fournir cette version au ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences sur demande.

## Nombre d'élèves par classe

- Les conseils scolaires en Ontario sont tenus de veiller à ce que, dans les écoles secondaires, l'effectif moyen par classe, à l'échelle du conseil, ne dépasse pas le nombre maximum d'élèves stipulé dans les règlements pris en application de la *Loi sur l'éducation*.
- L'effectif moyen par classe sera calculé en fonction du nombre total de crédits-élèves plutôt qu'en fonction du nombre total d'élèves, comme le stipulent les règlements. Cette exigence s'applique également aux classes d'éducation coopérative.

## Affectation et emploi du temps du personnel enseignant



La direction d'école doit s'assurer qu'un processus est en place pour appuyer efficacement le personnel enseignant qui est chargé de planifier et de mettre en œuvre les cours d'éducation coopérative.

- L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant du ou des cours connexes servant de base au(x) cours d'éducation coopérative, de même que l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté, s'il y a lieu, sont essentiels pour que les élèves vivent des expériences d'éducation coopérative stimulantes.
- L'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'éducation coopérative devrait détenir sa spécialisation en éducation coopérative.
- Les conseils scolaires et les écoles sont encouragés à affecter les ressources (p. ex., humaines, immobilières, monétaires) et à établir des calendriers qui facilitent la mise en œuvre de l'éducation coopérative à partir de toute une gamme de modèles (p. ex., journée entière, demi-journée, inscriptions continues, cours d'été, cours du soir).
- Les enseignantes et les enseignants possédant des qualifications additionnelles en éducation coopérative (parties 1, 2 ou leur spécialiste) sont qualifiés pour enseigner des cours d'éducation coopérative. Toutefois, une enseignante ou un enseignant qui détient ou non un diplôme d'études postsecondaires et qui possède des qualifications pour une matière d'éducation générale dans un cycle précis soit primaire, moyen, intermédiaire ou supérieur (Annexe A) ou des qualifications en éducation technologique en 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année et 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année, (Annexe B) peut être affecté à l'enseignement de l'éducation coopérative dans une école secondaire. Règl. de l'Ont. 183/10, p. 6.
- La prestation des cours d'éducation coopérative entraîne des demandes uniques auprès des enseignantes et enseignants et des élèves dont il faut tenir compte au moment de l'affectation des ressources et de l'établissement des calendriers principaux et des calendriers pour le personnel enseignant et l'élève.

Les tâches de l'enseignante et de l'enseignant de l'éducation coopérative sont impressionnantes et diversifiées. Voici une liste non exhaustive des nombreuses tâches.

### Étape 1 : Planifier l'occasion d'apprentissage

#### L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative :

<b>Promotion et recrutement</b>	<p>développe des stratégies pour recruter les élèves;</p> <p>fait des présentations dans les classes d'Exploration de carrière ou tout autre cours pertinent;</p> <p>participe aux activités de promotion dans l'école pour mieux faire connaître l'éducation coopérative;</p> <p>s'assure que la direction de l'école est consciente des exigences propres au programme d'éducation coopérative.</p>
<b>Analyse de demandes</b>	<p>étudie les demandes des élèves en tenant compte de leurs besoins, qu'ils soient physiques, mentaux, émotionnels, sociaux ou financiers, ou des autres facteurs pouvant constituer un obstacle à leur participation à l'éducation coopérative;</p> <p>étudie les dossiers et les relevés de notes des élèves pour déterminer si elles et ils ont suivi ou suivront simultanément les cours connexes pertinents, selon le cas;</p> <p>consulte le personnel responsable de l'orientation, la direction, l'équipe responsable de la réussite des élèves et d'autres membres du personnel afin de mieux connaître l'élève;</p> <p>rencontre la responsable ou le responsable des programmes spécialisés (p. ex., MHS, PAJO) au besoin.</p>
<b>Planification avant le cours</b>	<p>organise une rencontre avec chaque élève pour déterminer ses champs d'intérêt, ses habiletés, son attitude et son état de préparation, et pour prendre pleinement conscience de ses besoins;</p> <p>s'assure que l'élève a l'âge minimum requis pour participer à un stage;</p> <p>détermine le cours d'éducation coopérative qui est le plus approprié pour l'élève et la valeur des crédits octroyés pour le cours;</p> <p>détermine son état de préparation pour l'éducation coopérative et le cas échéant, lui offrir d'autres options telles que les autres formes d'apprentissage par l'expérience;</p> <p>tient compte des points forts, des besoins, des attentes d'apprentissage et des adaptations qui figurent dans le PEI des élèves identifiés comme étant en difficulté, y compris le plan de transition;</p> <p>examine les défis potentiels que l'élève pourrait avoir à relever et planifie les mesures de soutien nécessaires;</p>

	<p>examine le plan d'itinéraire d'études de l'élève et commence à élaborer des objectifs d'apprentissage;</p> <p>examine l'horaire de chaque élève;</p> <p>détermine si l'élève participe ou participera à un programme spécialisé (p. ex., PAJO ou MHS);</p> <p>discute avec l'élève des responsabilités particulières liées à sa participation à l'éducation coopérative.</p>
<p><b>Établir le lien communautaire</b></p>	<p>fait la recherche continue sur les partenaires communautaires au moyen d'Internet, de l'annuaire téléphonique et d'autres ressources;</p> <p>communique avec des employeurs ou superviseurs éventuels (par courriel, par téléphone, en personne) pour leur expliquer les procédures relatives à la participation des élèves et leur apprentissage durant le stage;</p> <p>priorise les endroits où l'élève pourra travailler en français;</p> <p>s'assure qu'il existe une volonté et une capacité chez les employeurs et superviseurs de stage d'offrir un environnement sécuritaire qui soutient l'apprentissage cognitif, émotionnel, social et physique de l'élève;</p> <p>organise une entrevue entre l'élève et l'employeur ou le superviseur de stage potentiel.</p>
<p><b>Évaluation du stage</b></p>	<p>organise une rencontre avec chaque employeur ou superviseur de stage pour évaluer le stage avant le début de la composante en milieu communautaire du cours;</p> <p>explique les procédures relatives au stage et aux rencontres de suivi et le processus d'évaluation du rendement;</p> <p>s'assure que l'employeur offrira sa collaboration continue pour faire le suivi et évaluer les progrès de l'élève;</p> <p>s'assure que l'élève a les mêmes droits et devoirs qu'un travailleur rémunéré;</p> <p>s'assure que l'élève recevra la même formation obligatoire de sensibilisation à la santé et à la sécurité qu'un travailleur rémunéré;</p> <p>évalue de nouveau un stage de travail qui a été évalué auparavant afin de s'assurer qu'il répond toujours aux critères d'évaluation d'un stage sécuritaire et propice à l'apprentissage;</p> <p>détermine les attentes de l'employeur et établit les moyens de répondre à ces attentes.</p>

<p><b>Autres éléments à planifier</b></p>	<p>crée sa classe sur Google Classroom ou tout autre logiciel de gestion de classe approprié, avant le début du cours;</p> <p>crée le dossier de chaque élève dans l'outil de gestion le plus approprié, et gère chacun de ces dossiers pendant l'expérience en éducation coopérative;</p> <p>prépare le formulaire « Accord sur la formation pratique » et les autres formulaires requis avant le début du stage;</p> <p>détermine toutes les exigences spécifiques, les formations ou les certifications qui pourraient être nécessaires pour la participation à l'expérience en éducation coopérative;</p> <p>communique avec des invitées ou des invités pour confirmer leur disponibilité pour la composante scolaire ou pour les activités d'intégration.</p>
---	---

## Étape 2 : Préparer l'élève pour l'occasion d'apprentissage

### L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative :

<p><b>Composante scolaire</b></p>	<p>s'assure d'avoir un local adéquat pour offrir la composante scolaire, y compris l'accès aux ordinateurs;</p> <p>organise un large éventail d'activités, en groupes ou individuelles, et le temps requis pour les réaliser, qui permettront de satisfaire aux attentes et aux contenus d'apprentissage énoncés dans le programme-cadre;</p> <p>offre des occasions pour le cycle de l'apprentissage par l'expérience;</p> <p>accueille et soutient les élèves qui commencent la composante scolaire après le début des cours et les accompagne dans leur démarche;</p> <p>définit, en collaboration avec l'élève, les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation pour élaborer son plan d'apprentissage;</p> <p>se conforme aux exigences additionnelles de la MHS et du PAJO;</p> <p>élabore un plan, en collaboration avec l'équipe responsable de la réussite des élèves ou autres intervenantes ou intervenants pour les élèves qui nécessitent une préparation supplémentaire;</p> <p>tient un registre d'assiduité et fait les suivis nécessaires;</p> <p>fait la correction des travaux des élèves et fait un suivi auprès des élèves;</p> <p>fait l'entrée des notes dans le logiciel de notes du conseil scolaire.</p>
-----------------------------------	---

<p><b>Avant que l'élève commence son stage</b></p>	<p>s'assure que tous les formulaires soient remplis et signés et que l'élève comprend l'utilité de chacun;</p> <p>organise le transport en direction et en provenance du lieu du stage pour l'élève ou s'assure que l'élève a organisé son transport;</p> <p>s'assure que l'élève a les ressources et l'appui nécessaires pour participer à son stage (p. ex., vêtements, équipements);</p> <p>s'assure que l'élève comprend les exigences du partenaire communautaire et est prêt à y répondre;</p> <p>partage l'horaire de stage de l'élève avec ses parents;</p> <p>crée et tient un dossier pour chaque élève comprenant les formulaires signés et datés, les demandes, les travaux, les ententes conclues ainsi que d'autres documents pertinents.</p>
<p><b>Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève</b></p>	<p>fait l'entrée de données dans l'outil de gestion le plus approprié;</p> <p>détermine, en collaboration avec l'élève et l'enseignante ou l'enseignant du ou des cours connexes, au besoin, les attentes et les contenus d'apprentissage du ou des cours connexes pertinents qui lui permettront de mettre en pratique, d'approfondir ou de développer l'apprentissage lié à chaque cours connexe (si l'élève a choisi Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes);</p> <p>collabore avec l'élève afin qu'elle ou il puisse déterminer ses résultats d'apprentissage, réfléchir à ces derniers, planifier comment elle ou il les atteindra et établir des critères d'évaluation pour faire le suivi de ses progrès;</p> <p>collabore avec l'élève pour énumérer les attentes et les exigences établies par l'employeur;</p> <p>crée des outils d'évaluation (p. ex., grilles ou listes de vérification) pour évaluer l'apprentissage de l'élève;</p> <p>tient compte des commentaires de l'employeur ou du superviseur de stage aux fins de l'évaluation du rendement de l'élève;</p> <p>s'assure que l'élève qui participe à un stage lié à un métier spécialisé (PAJO) consulte les compétences ou l'ensemble de compétences pertinentes décrites dans les normes de formation propres au métier afin qu'elle ou il puisse élaborer son plan d'apprentissage;</p> <p>tient compte des renseignements fournis dans le plan d'enseignement individualisé (PEI) des élèves identifiés comme étant en difficulté.</p>

### Étape 3 : Soutenir l'apprentissage et le bien-être de l'élève

#### L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative :

<b>Activités d'intégration</b>	planifie et fait vivre aux élèves des activités d'intégration tout au long du cours.
<b>Processus de suivi</b>	<p>organise et assiste à une rencontre de suivi en personne ou par vidéoconférence ou toute autre technologie permettant à l'enseignante ou l'enseignant et l'élève de se voir (cela ne peut pas être une conversation audio ni un échange par texte ou par courriel) dans les trois semaines suivant le début de la composante en milieu communautaire;</p> <p>après la première rencontre de suivi, organise et assiste à au moins deux rencontres de suivi qui doivent avoir lieu chaque mois (ou toutes les quatre semaines) et l'une d'entre elles doit être une rencontre en personne ou en ligne avec contact visuel;</p> <p>recueille des données sur les progrès de l'élève et vérifie ce qu'elle ou il a appris en posant des questions, en observant et en discutant;</p> <p>prend note des réactions de l'employeur ou du superviseur de stage concernant l'acquisition de compétences par l'élève, ses habitudes de travail, son rendement et les points à améliorer;</p> <p>détermine les points forts de l'élève, ses expériences d'apprentissage et les apprentissages à perfectionner;</p> <p>révise régulièrement, en collaboration avec l'élève et l'employeur ou superviseur de stage, le plan d'apprentissage;</p> <p>soutient l'élève dans son utilisation du cycle de l'apprentissage par l'expérience afin d'approfondir et d'améliorer son apprentissage;</p> <p>utilise son jugement professionnel pour déterminer si les rencontres de suivi doivent être plus fréquentes afin de bien appuyer les besoins particuliers de l'élève ou du partenaire communautaire;</p> <p>évalue le rendement de l'élève et attribue une note;</p> <p>communique régulièrement avec les parents et l'élève au sujet de son rendement pendant toute l'expérience en éducation coopérative;</p> <p>prépare les commentaires pour le bulletin de l'élève.</p>

<p><b>Lésions, maladies et situations problématiques en stage</b></p>	<p>suit toutes les politiques et les procédures de son conseil scolaire si l'élève subit une lésion ou contracte une maladie sur le lieu de travail pendant un stage dans le cadre d'un programme de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience;</p> <p>remplit la documentation exigée par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et d'autres formulaires requis;</p> <p>retire l'élève du stage si elle ou il est mis au fait d'un danger ou d'une préoccupation en matière de santé, de sécurité ou de bien-être, jusqu'à ce que la situation soit résolue et qu'une nouvelle évaluation soit effectuée;</p> <p>aide l'élève et l'employeur ou le superviseur de stage à trouver des solutions lorsqu'il y a des problématiques qui surviennent en stage;</p> <p>comprend les enjeux juridiques et les questions d'éthique liés à la prestation d'un programme d'éducation coopérative;</p> <p>documente les problèmes en matière de discipline, de santé et de sécurité et de responsabilité civile, et en rend compte à la direction pour lui demander son soutien dans le processus de recherche de solutions.</p>
<p><b>Autres tâches</b></p>	<p>remplit et remet les formulaires concernant les frais de transport mensuels et d'autres dépenses engagées par ou pour les élèves pendant leur stage, conformément à la politique du conseil scolaire;</p> <p>organise ou aide à organiser des jumelages et des observations au poste de travail pour certains élèves;</p> <p>participe aux réunions de l'éducation coopérative organisées par le conseil scolaire;</p> <p>prend part à des activités de perfectionnement professionnel afin de continuer d'améliorer ses pratiques pédagogiques, par exemple, l'enseignante ou l'enseignant peut devenir membre de l'AÉCO et assister aux conférences du printemps et aux symposiums de l'automne organisés par l'AÉCO, et même faire partie des leaders de l'Association, soit à titre de représentante ou de représentant régional ou comme membre du conseil d'administration de l'AÉCO;</p> <p>participe à des activités communautaires (p. ex., déjeuner-causerie du regroupement des gens d'affaires);</p> <p>remercie l'employeur ou le superviseur de stage pour sa participation à la composante communautaire en lui remettant une carte de remerciement ou tout autre geste ou objet promotionnel fourni par le conseil scolaire.</p>

# Section F – Santé, sécurité et bien-être

Participer à un stage en milieu communautaire comprend des **enjeux particuliers en matière de santé, de sécurité et de bien-être** qui doivent être abordés par les élèves, le personnel enseignant, les employeurs et les superviseurs de stage, et les parents, le cas échéant, avant le début de la composante en milieu communautaire et tout au long du cours.

En plus, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit :



- s'assurer que les membres de la direction d'école connaissent les enjeux et les exigences touchant la santé et la sécurité dans le cas d'élèves qui, en dehors du programme d'éducation coopérative, prennent part à d'autres programmes d'apprentissage par l'expérience.
- communiquer avec la personne responsable du dossier de l'éducation coopérative au conseil scolaire pour savoir si le conseil scolaire a désigné certains endroits de stage ou types de stage comme étant « proscrits ».

## Lois pertinentes et politiques concernant l'éducation coopérative

La [Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée](#) protège la confidentialité et le droit à la vie privée.

La [Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) prévoit l'application de normes d'accessibilité afin d'améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées.

La [Loi de 2000 sur les normes d'emploi](#) énonce les règles de base en matière de travail qui s'appliquent à la plupart des employés de la province. Elle établit les droits et les responsabilités des employés et des employeurs dans la majorité des lieux de travail de l'Ontario. Le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences applique et fait connaître les normes d'emploi qui portent notamment sur le salaire minimum, les heures de travail et les jours fériés.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) établit les droits et les devoirs de toutes les parties au travail, ainsi que les méthodes pour éliminer les dangers et appliquer la loi lorsque c'est nécessaire. L'objectif principal de la *Loi* est de protéger les travailleurs des **dangers** pour la santé et la sécurité sur les lieux de travail. Elle établit les **obligations** de toutes les parties en présence sur les lieux de travail et les droits des travailleurs. Elle établit des procédures pour gérer les dangers au travail et prévoit des mesures de mise à exécution de la *Loi* en cas d'infraction volontaire des dispositions de la *Loi*. L'outil d'application de la *Loi* le plus efficace est le **système de responsabilité interne** sur les lieux de travail.

De plus, la [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) accorde aux travailleurs trois droits importants :

1. Le **droit de connaître** les dangers qui existent au travail et d'obtenir les renseignements, les directives et la surveillance nécessaires pour protéger leur santé et leur sécurité au travail.

2. Le **droit de participer** à la détermination et à la solution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'intermédiaire d'un délégué à la santé et à la sécurité ou d'un travailleur membre du comité mixte sur la santé et la sécurité au travail.
3. Le **droit de refuser** d'exercer un travail qu'ils jugent dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur dans le lieu de travail.

Avant d'affecter les élèves à un stage et évaluer le stage dans la communauté, l'enseignante ou l'enseignant doit vérifier l'âge minimum légal pour [travailler en Ontario et visiter des lieux de travail en Ontario](#) tel qu'il est stipulé dans la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Lieux de travail	Âge minimum pour travailler
Établissements industriels (p. ex., bureaux, magasins, arénas et endroits où l'on sert des repas)	14 ans
La plupart des usines, dont les cuisines de restaurant, les ateliers de réparations d'automobiles, les buanderies, les entrepôts, les endroits dans les épicerie et supermarchés où l'on prépare des viandes ou des fruits et légumes, et les aires de réception et d'expédition dans les épicerie et supermarchés	15 ans
Travaux d'exploitation forestière	16 ans
Chantiers de construction	16 ans
Mines à ciel ouvert, installations minières	16 ans
Mines souterraines	18 ans
Travaux réalisés sur des fronts de taille dans une mine à ciel ouvert	18 ans
Nettoyage de vitres	18 ans

La [Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail](#) (LSPAAT) protège les travailleurs de l'Ontario et régit l'assurance au travail. Le système d'assurance contre les accidents du travail fournit des prestations et des services aux travailleurs qui ont subi une lésion au travail ou qui ont contracté une maladie liée au travail.

La [note Politique/Programmes n° 76A](#) « Couverture de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique », vise à orienter les conseils scolaires et les écoles en ce qui concerne **la couverture** en vertu de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail des élèves*, y compris les apprenantes et les apprenants adultes, qui participent aux divers programmes de formation pratique (aussi connus sous le nom de programmes d'apprentissage par l'expérience) dans le cadre desquels l'élève est considéré comme un travailleur.

Conditions générales liées à la couverture en vertu de la LSPAAT :

1. Les élèves sont couverts pendant qu'ils exercent les tâches qui leur sont confiées sous la supervision de l'employeur offrant le stage.
2. Les élèves sont couverts lorsque le stage de travail est situé sur la propriété du conseil scolaire et qu'ils sont supervisés par des membres du personnel enseignant ou non enseignant (p. ex., enseignantes ou enseignants, concierges, responsables de l'entretien électrique, techniciennes ou techniciens de l'audiovisuel ou responsables des achats).

3. Tous les élèves, y compris les élèves qui participent au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) et qui ne reçoivent pas un salaire horaire ou un salaire sont couverts. Dès que l'élève se trouve sur la liste de paye de l'employeur, celui-ci assume la responsabilité de la couverture de l'élève en vertu de la LSPAAT.
4. Les élèves dont le stage de travail est à l'extérieur de la province – par exemple, les élèves qui participent à des programmes d'éducation coopérative à l'échelle internationale – sont couverts pour une période maximale de six mois pendant leur stage de travail dans la province ou le pays hôte. Si le stage de travail dure plus de six mois, le conseil scolaire doit envoyer une demande de prolongation de couverture par écrit à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Une copie de cette demande doit être envoyée au ministère de l'Éducation.
5. Les élèves sont couverts s'ils sont tenus de se déplacer dans le cadre de leur apprentissage et si le déplacement constitue une tâche qui leur est confiée au cours de leur stage de travail.
6. Les élèves sont généralement couverts pendant le transport de leur stage de travail à un établissement de soins de santé pour recevoir des soins par suite d'une lésion ou d'une maladie liée au travail.
7. Les élèves **ne sont pas** généralement couverts pendant qu'ils se rendent au stage de travail et en reviennent.
8. Les élèves **ne sont pas** couverts pendant qu'ils s'entraînent ou participent à un sport individuel ou d'équipe. Les athlètes amateurs ou professionnels **ne sont pas** couverts en vertu de la LSPAAT.



Les élèves qui participent aux programmes de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience doivent être âgés de 14 ans et plus. Cela comprend des occasions à court terme telles que l'expérience de travail et des occasions à long terme telles que l'éducation coopérative.

## Étapes qui sont nécessaires avant que l'élève commence à exécuter les tâches relatives au stage

### 1) L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit s'assurer qu'une évaluation du stage de travail de chaque élève a été faite avant le début de la composante en milieu communautaire du cours.

Les conseils scolaires doivent élaborer des politiques et des procédures en matière d'éducation coopérative pour établir et pour évaluer des partenariats avec la communauté qui respectent toutes les lois pertinentes et les politiques du Ministère, y compris la [note Politique/Programmes n° 76A](#).

En particulier, les évaluations doivent s'assurer que tous les partenariats avec la communauté ou tous les stages peuvent fournir :

- de l'information, de la formation propre au lieu de travail et de la supervision continue visant à protéger la santé, la sécurité et le bien-être de l'élève, tel qu'indiqué dans la [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#), la [Loi de 2000 sur les normes d'emploi](#), la [Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail](#), la [Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) le [Code des droits de la personne de l'Ontario](#) et la [Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée](#);

- un environnement physique approprié pour que l'élève puisse participer à diverses occasions et expériences d'apprentissage, y compris les aspects relatifs à l'utilisation de la technologie, de l'équipement et des outils;
- une expérience d'apprentissage riche basée sur le plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève;
- des modifications selon les besoins d'apprentissage de l'élève, y compris l'élève ayant des besoins particuliers.



L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit s'assurer qu'une évaluation du stage de travail de chaque élève a été faite **avant le début** de la composante en milieu communautaire du cours.

Même si un stage de travail a été évalué auparavant, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative **doit l'évaluer de nouveau** afin de s'assurer qu'il répond toujours aux critères.



***Vous pouvez utiliser le formulaire (voir annexe G) pour l'évaluation du stage dans la communauté.***

**2) Les conseils scolaires doivent déterminer si l'élève sera couvert à l'égard des prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail par le ministère de l'Éducation OU par l'employeur offrant le stage.**

### **Si l'élève ne reçoit pas de salaire**

Les élèves qui participent à un programme de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience et qui **ne reçoivent pas** de salaire sont considérés, aux fins de la couverture prévue par la LSPAAT, comme des employés du ministère de l'Éducation dès que le formulaire « Accord sur la formation pratique » est rempli et que les élèves commencent leur stage de travail.

L'élève doit signer le formulaire « Accord sur la formation pratique », indiquant ainsi son consentement aux conditions de couverture énoncées dans le formulaire. **Le consentement d'un parent est également exigé si l'élève a moins de 18 ans.** L'enseignante ou l'enseignant et l'employeur offrant le stage doivent aussi signer le formulaire.



La couverture en vertu de la LSPAAT obtenue auprès du Ministère s'applique uniquement aux heures et aux dates indiquées dans le formulaire « Accord sur la formation pratique ».

Dans les cas où l'élève ou l'employeur offrant le stage souhaite modifier les heures ou les dates indiquées dans le formulaire, **une note doit être annexée au formulaire pour faire en sorte que la couverture nécessaire en vertu de la LSPAAT demeure en vigueur.** Cette note doit être signée par l'enseignante ou l'enseignant, l'élève, les parents de l'élève (si l'élève a moins de 18 ans) et l'employeur. La note dûment signée est requise avant que l'élève commence son nouvel horaire au stage de travail.

## Si l'élève reçoit un salaire

Si les élèves **reçoivent** un salaire lorsqu'ils participent à un programme de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience ou qu'ils sont embauchés à titre d'employés au-delà des heures ou des dates indiquées dans le formulaire « Accord sur la formation pratique » et l'addenda, s'il y a lieu, l'employeur offrant le stage est considéré comme étant l'employeur selon la LSPAAT et il est responsable de fournir la couverture en vertu de la LSPAAT.

Le formulaire « Accord sur la formation pratique » doit être rempli pour ces élèves, et les conseils scolaires doivent indiquer, à la section appropriée du formulaire, **que l'employeur, et non le Ministère**, fournit la couverture en vertu de la LSPAAT.

Il est à noter que si l'employeur offrant le stage fait partie de l'une des catégories d'entreprises qui ne sont pas tenues de s'inscrire à la couverture en vertu de la LSPAAT, comme une banque, l'élève est toujours couvert en vertu de la LSPAAT, car l'élève est alors considéré comme une employée ou un employé du ministère de l'Éducation. Un formulaire « Accord sur la formation pratique » doit aussi être rempli pour ces élèves et les conseils scolaires doivent indiquer, à la section appropriée du formulaire, **que le Ministère** fournit la couverture en vertu de la LSPAAT.

Voici la liste des entreprises qui ne sont pas tenues de s'inscrire à la couverture en vertu de la LSPAAT :

- les banques,
- les sociétés d'assurance,
- les sociétés de fiducie et d'autres institutions financières,
- les cabinets d'avocats,
- les agences immobilières,
- les associations commerciales,
- les clubs récréatifs et sociaux,
- les syndicats,
- les écoles privées et les universités,
- les camps de vacances pour enfants,
- les agences de voyage.

### 3) L'élève doit suivre une formation obligatoire.

Tout employeur visé par la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* a diverses obligations légales, dont le devoir d'informer le travailleur des risques que comporte le travail et de former le travailleur concernant la manipulation, l'entreposage, l'utilisation, l'élimination et le transport du matériel et des substances, outils et autres.

Comme l'élève est considéré comme un « travailleur », l'employeur doit lui faire suivre la même formation obligatoire de Sensibilisation à la santé et à la sécurité que les autres travailleurs, et ce, pour tous les milieux de travail. La formation élémentaire de sensibilisation à la santé et à la sécurité permettra à l'élève d'acquérir des connaissances générales sur la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Toutefois, cette formation ne remplace pas une formation visant un secteur particulier, un danger particulier ou des compétences particulières.

Les élèves en stage d'éducation coopérative doivent être conscientisés au fait qu'elles ou ils ont aussi des rôles et responsabilités en tant que travailleurs pour contribuer au maintien d'un

environnement de travail sécuritaire. Une de leurs responsabilités est de suivre cette formation et d'y porter attention.



La formation obligatoire [Sensibilisation des travailleurs à la santé et à la sécurité en 4 étapes](#) se retrouve sur le site Web du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.

Cette formation est disponible en français. Pour les élèves qui sont auditifs ou qui peuvent avoir une difficulté en lecture, un onglet Audio est disponible afin d'entendre la formation à voix haute. Il est aussi possible de faire imprimer une copie de la formation pour les élèves qui préféreraient cette option.

L'élève peut également profiter de formations particulières à un secteur (p. ex., réanimation cardiorespiratoire et formation en premiers soins, travail en hauteur, prévention des infections). C'est à l'employeur que revient la responsabilité de fournir la formation spécifique exigée du milieu de travail.

#### **4) L'élève devrait se procurer de l'assurance accident.**

En raison des risques associés à la participation des élèves aux programmes de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience – risques qui peuvent survenir avant ou après les heures de stage convenues – les élèves participant à ces programmes et leurs parents devraient recevoir des renseignements sur l'assurance accident pour les élèves et être encouragés à y souscrire.

#### **5) L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit s'assurer que les politiques du conseil soient respectées concernant la conduite d'un véhicule en stage.**

Il est important d'informer les élèves qu'ils ne devraient pas utiliser leur véhicule personnel en stage; si l'élève décide d'utiliser son véhicule personnel en stage, c'est à son propre risque.

L'élève ne doit pas conduire un véhicule qui appartient à l'entreprise ou à une cliente ou un client pendant le stage.

Si toutefois l'employeur ou le superviseur de stage demande à l'élève de conduire un véhicule pendant le stage, il est entendu que :

1. l'entreprise ou l'organisme assume entièrement la responsabilité;
2. la conduite du véhicule doit être documentée dans le plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève et autorisée par l'employeur ou le superviseur du stage;
3. dans le cas où l'élève qui participe à l'éducation coopérative est invitée ou invité à conduire un véhicule appartenant ou non au superviseur du stage, l'employeur doit comprendre clairement que, dans le cas d'un incident impliquant le véhicule qui entraînerait une demande de dédommagements, l'assurance du propriétaire du véhicule serait responsable;
4. si un employeur ou un superviseur de stage exige qu'un élève conduise un véhicule qui n'appartient pas à l'entreprise, l'employeur doit s'assurer que la police d'assurance de l'entreprise couvre un « agent » de l'entreprise c'est-à-dire l'élève participant à l'éducation coopérative de moins de vingt et un ans et que le permis de conduire de l'élève est approprié. La faisabilité du stage est déterminée par la couverture d'assurance appropriée en vigueur;

5. l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et le superviseur du stage doivent s'assurer que l'élève possède un permis de conduire dont la classification est appropriée pour conduire un véhicule qui ne lui appartient pas. Par exemple, certaines entreprises ont des polices d'assurance qui ne couvriront pas les élèves qui n'ont pas atteint leur plein statut de classe G;
6. l'utilisation de tout équipement motorisé sans licence (équipement de pelouse, chariot élévateur) est considérée comme une activité à haut risque pour les élèves et est fortement déconseillée. Si l'employeur ou le superviseur de stage exige cette tâche dans la liste des responsabilités, cela doit être discuté avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative avant que l'équipement soit utilisé. Les employeurs et les superviseurs de stage sont invités à :
  - a) faire preuve de prudence;
  - b) s'assurer que l'élève a reçu une formation adéquate;
  - c) s'assurer que l'élève a obtenu une certification (si nécessaire);
  - d) s'assurer que cette exigence du partenaire communautaire fait partie du plan d'apprentissage.

**6) L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit s'assurer que tous les intervenantes et les intervenants, y compris l'élève et l'employeur ou le superviseur de stage connaissent le processus en cas d'accident ou de blessure au travail.**

Les conseils scolaires doivent s'assurer que les élèves connaissent le processus à suivre advenant que des enjeux et des inquiétudes surviennent lors de l'expérience dans la communauté. Si l'enseignante ou l'enseignant est mis au fait d'un danger ou d'une préoccupation en matière de santé, de sécurité ou de bien-être, l'élève doit être retiré du stage jusqu'à ce que la situation ait été résolue et qu'une nouvelle évaluation du stage ait été effectuée.



L'élève doit signaler toute lésion ou maladie, même mineure, subie ou contractée sur le lieu de travail à l'employeur ainsi qu'à l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative.

## Procédures de déclaration des accidents, des lésions et des maladies professionnelles

pour tous les élèves qui participent à l'éducation coopérative et à d'autres formes d'apprentissage par l'expérience (selon la note Politique/Programmes n° 76A du ministère de l'Éducation de l'Ontario)

Types de lésion ou de maladie qui ne nécessitent que des premiers soins

- N'impliquent pas un traitement médical par une professionnelle ou un professionnel de la santé.
- N'ont pas à être déclarés à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Types de lésion ou de maladie qui vont au-delà des premiers soins

- Impliquent un traitement médical par une professionnelle ou un professionnel de la santé au-delà des premiers soins.
- La lésion ou la maladie entraîne une interruption du stage de travail.

### Responsabilités

#### Cas qui ne nécessitent que des premiers soins

- Doit signaler le cas à l'employeur de stage et à l'enseignante ou l'enseignant concerné;
- Doit fournir tous les détails pertinents, y compris l'heure, le lieu et les circonstances précises de la lésion ou de la maladie professionnelle.

- Doit conserver un dossier détaillé et suivre les politiques établies par son conseil scolaire.

Élève

Personne représentant le conseil scolaire ou, au besoin, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative

Employeur ou superviseur de stage

Professionnelle ou professionnel de la santé

#### Cas qui vont au-delà des premiers soins

- Doit signaler le cas à l'employeur de stage et à l'enseignante ou l'enseignant concerné;
- Doit fournir tous les détails pertinents, y compris l'heure, le lieu et les circonstances précises de la lésion ou de la maladie professionnelle.

##### Formulaire 6

- Doit remplir l'« Avis de lésion ou de maladie (travailleur) » (formulaire 6) de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail si elle ou il dépose une demande de prestations et consent à ce que sa professionnelle ou son professionnel de la santé divulgue à l'employeur offrant le stage des renseignements médicaux personnels concernant sa capacité de retourner au travail;
- Doit envoyer une copie du formulaire à la personne représentant le conseil scolaire, qui doit en transmettre une copie au ministère de l'Éducation.

##### Formulaire 7

- Doit soumettre un « Avis de lésion ou de maladie (employeur) » (formulaire 7) en format papier (par télécopieur ou par la poste) ou en ligne à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail **dans les trois (3) jours ouvrables** suivant le moment où la lésion ou la maladie reliée au travail est déclarée par l'élève à son école. Le formulaire doit être reçu par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail **dans les sept (7) jours ouvrables** suivant le moment où cette lésion ou maladie est déclarée par l'élève à son école;
- Doit soumettre également une copie du formulaire « Accord sur la formation pratique » au moment de déclarer la lésion ou la maladie reliée au travail à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail;
- Doit fournir également une copie papier du formulaire 7, accompagnée d'une copie de l'« Accord sur la formation pratique », au ministère de l'Éducation et à l'élève si le formulaire a été soumis à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail **en format papier**;
- Doit remettre une copie papier de la version électronique du formulaire à l'élève et une autre copie doit être envoyée au ministère de l'Éducation, soit par télécopieur ou comme pièce jointe d'un courriel si le formulaire a été soumis à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail **en ligne**.

##### Formulaire 6

- Doit transmettre une copie du formulaire 6 au ministère de l'Éducation.

Voir tous les détails pertinents dans la [note Politique/Programmes n° 76A](#) et dans *Le curriculum de l'Ontario, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année – Éducation coopérative, 2018*.

- Doit confirmer tous les détails pertinents, y compris l'heure, le lieu et les circonstances précises de la lésion ou de la maladie professionnelle;
- Lorsque l'employeur de stage couvre les prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, elle ou il doit prendre les mesures nécessaires pour déclarer une lésion ou une maladie reliée au travail (p. ex., une ou un élève qui est au service de l'employeur offrant le stage et qui reçoit un salaire de celui-ci).

##### Formulaire 8

- Doit remplir le formulaire 8 et le soumettre à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

## Prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

En vertu de la LSPAAT, les employées et les employés qui ont subi une lésion ou contracté une maladie sur le lieu du travail sont admissibles à des prestations, comme une indemnisation pour leur perte de gains et leurs déficiences permanentes, à des soins de santé et à des services de réadaptation.

Les élèves ont droit à **des prestations pour perte de gains** s'ils subissent une lésion ou contractent une maladie durant un stage de travail (qu'ils soient payés ou non) et si cette lésion ou maladie cause une interruption de leur stage de travail ou de leur emploi à temps partiel distinct du stage. La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail calcule le montant de ces prestations de la façon suivante :

- **Stages de travail non rémunérés – les prestations sont basées sur le salaire minimum**  
La plupart des élèves qui participent aux programmes de formation pratique ne reçoivent pas de salaire; cependant, le taux de salaire réputé pour calculer les prestations pour perte de gains est le taux horaire général établi par la loi touchant le salaire minimum.
- **Stages de travail rémunérés – les prestations sont basées sur le taux de salaire réel**  
Si l'élève reçoit un salaire de l'employeur offrant le stage, le taux de salaire réel est utilisé pour calculer les prestations pour perte de gains.
- **Emploi à temps partiel – les prestations sont basées sur le taux de salaire réel**  
Si la lésion ou la maladie reliée au travail entraîne une perte de gains à l'égard d'un emploi à temps partiel qui n'est pas lié au programme de formation pratique, l'élève a aussi droit à une compensation pour les heures qu'elle ou il a manquées dans son emploi à temps partiel, basée sur le taux de salaire réel de son emploi à temps partiel. Les détails concernant l'emploi à temps partiel de l'élève doivent être soumis à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (p. ex., le taux horaire et le nombre d'heures travaillé par semaine).

## Procédures de déclaration et de demande de prestations du ministère de l'Éducation

Les procédures de déclaration suivantes s'appliquent aux situations dans lesquelles le Ministère couvre les prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

- Toute lésion ou maladie professionnelle, si mineure soit-elle, subie par une ou un élève au cours du stage de travail doit être signalée par l'élève à l'employeur et à l'enseignante ou l'enseignant concerné.
- L'élève doit fournir tous les détails pertinents, y compris l'heure, le lieu et les circonstances précises de la lésion ou de la maladie professionnelle.
- Les cas ne nécessitant que des premiers soins n'ont pas à être déclarés à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, mais le conseil scolaire doit en conserver un dossier détaillé.
- Si un traitement médical par une professionnelle ou un professionnel de la santé est nécessaire au-delà des premiers soins, ou si la lésion ou la maladie entraîne une interruption du stage de travail, la personne représentant le conseil scolaire doit soumettre un rapport (comme indiqué ci-après) à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

## Formulaires

### Avis de lésion ou de maladie (employeur) (formulaire 7)

En cas de lésion ou de maladie reliée au travail nécessitant des soins de santé d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé ou qui résulte en une interruption de travail, la personne représentant le conseil scolaire doit soumettre un « Avis de lésion ou de maladie (employeur) » (formulaire 7) à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail **dans les trois (3) jours ouvrables** suivant le moment où la lésion ou la maladie reliée au travail est déclarée par l'élève à son école.

Le formulaire doit être reçu par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail **dans les sept (7) jours ouvrables** suivant le moment où cette lésion ou maladie est déclarée par l'élève à son école.

La personne représentant le conseil scolaire doit également soumettre une copie du formulaire « Accord sur la formation pratique » au moment de déclarer la lésion ou la maladie reliée au travail à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Le formulaire 7, accompagné d'une copie du formulaire « Accord sur la formation pratique », doit également être envoyé au Ministère et à l'élève.

### Rapport du professionnel de la santé (formulaire 8)

Si l'élève nécessite des soins de santé à la suite d'une lésion ou d'une maladie reliée au travail, le « Rapport du professionnel de la santé » (formulaire 8) de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail doit être rempli. La professionnelle ou le professionnel de la santé est responsable de remplir le formulaire 8 et de le soumettre à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Le ministère de l'Éducation doit être indiqué comme employeur, et le **numéro d'entreprise 250379-FJ** doit être inscrit sur le formulaire. L'utilisation du formulaire 8 permet de veiller à ce que la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail n'enregistre pas la réclamation comme étant déposée par l'employeur offrant le stage ou par le conseil scolaire.

### Avis de lésion ou de maladie (travailleur) (formulaire 6)

En cas de lésion ou de maladie reliée au travail nécessitant des soins de santé, l'élève doit remplir l'« Avis de lésion ou de maladie (travailleur) » (formulaire 6) de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. En remplissant le formulaire 6, l'élève dépose une demande de prestations et consent à ce que sa professionnelle ou son professionnel de la santé divulgue à l'employeur offrant le stage des renseignements médicaux personnels concernant sa capacité de retourner au travail. L'élève doit envoyer une copie du formulaire à la personne représentant le conseil scolaire, qui doit en transmettre une copie au ministère de l'Éducation. Veuillez noter que si l'élève ne soumet pas un formulaire 6, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail n'émettra que jusqu'à deux semaines de prestations (p. ex., soins de santé ou perte de gains).

## Santé mentale

Chaque élève a le droit d'apprendre dans un environnement sécuritaire, empathique, et exempt de violence et de toute forme d'intimidation. Cet énoncé s'applique également lors du stage d'éducation coopérative.

Le *Code des droits de la personne de l'Ontario* interdit la discrimination et le harcèlement fondés sur dix-sept motifs, dont la race, la croyance, le sexe, l'orientation et l'identité sexuelles et l'expression de l'identité sexuelle.

### Rôle de l'enseignante ou de l'enseignant de l'éducation coopérative

Votre rôle d'enseignante ou d'enseignant de l'éducation coopérative est :

- d'identifier les élèves qui ont besoin d'un soutien additionnel et de les aiguiller vers les services qui leur conviennent;
- de choisir des approches pédagogiques qui tiennent compte du bien-être des élèves.

### Rôle de l'employeur et du superviseur de stage

En éducation coopérative, l'employeur et le superviseur de stage jouent un rôle de soutien important auprès des élèves en développant des relations saines et en encourageant un sentiment de bien-être au sein de l'organisme. Ces relations saines devraient être exemptes de comportements condescendants, hostiles, intimidants, violents et inappropriés, et de harcèlement.

### Comment aider l'élève

À titre d'exemple, vous pouvez aider l'élève à développer et à mettre en pratique les habiletés dont elle ou il a besoin pour bâtir des relations saines en lui donnant l'occasion de suivre un raisonnement critique et d'appliquer des stratégies de résolution de problèmes ainsi que d'aborder diverses questions au moyen de discussions de groupe, de jeux de rôle, d'analyses d'études de cas, et d'autres activités.



*Vous pouvez utiliser les activités suivantes liées à différents sujets concernant la santé mentale et le bien-être.*

### Discussions de groupe :

- Lors de ta première journée de stage, comment te sentais-tu?
- Est-ce que tu te sens acceptée ou accepté à ton stage?
- Est-ce que tu contribues à ton plein potentiel à ton stage?
- Est-ce que tu sens que ton employeur fait un effort pour t'inclure dans les activités de l'entreprise?
- Est-ce que le travail peut avoir un effet positif sur la santé mentale des personnes?
- Est-ce que les relations entre collègues de travail font une différence dans l'atmosphère au travail?
- Est-ce qu'il y a des collègues à ton stage qui sont démotivés ou démotivées au travail? Selon toi, pourquoi?

- Est-ce que tu prends un bon déjeuner santé ou un bon dîner avant ton stage? Quelles répercussions l'alimentation peut-elle avoir sur ta santé? Est-ce que tu trouves que cela te permet de mieux travailler?
- Est-ce qu'il y a des situations qui te mettent mal à l'aise lors de ton stage?
- Est-ce que l'employeur, le personnel, les clients sont respectueux envers toi? Si non, comment est-ce que tu réagis à ces situations?

## Jeux de rôle

Les jeux de rôle permettent aux élèves d'assumer les rôles des personnages dans un cadre fictif et d'utiliser des actions, des mots et des prises de décisions pour mettre en scène le développement du personnage. Cette technique peut être bénéfique en permettant à l'élève de faire l'expérience des situations problématiques qui peuvent se présenter. Lorsque l'élève rencontrera plus tard un problème semblable, il aura déjà envisagé des stratégies.



**Travail à faire :** Placer les élèves en équipes de 2 à 4 personnes selon la situation. Assigner une situation problématique à chaque équipe. Les élèves créent une mise en scène pour démontrer la situation particulière et rédigent un dialogue avec des pistes de solution pour l'élève qui fait face à cette situation problématique.



### **Situation 1 - Transiger avec un collègue difficile**

Tu rêves de devenir cuisinier et de travailler au restaurant Le Gala, le plus beau restaurant de la ville. Ton enseignant d'éducation coopérative connaît le propriétaire et il a pu obtenir un stage d'éducation coopérative pour toi à ce restaurant haut de gamme. Tu te dis que tu dois bien faire les choses, car tu aimerais bien y faire carrière comme cuisinier un jour. Cependant, ton collègue, l'aide-cuisinier, ne semble pas trop content d'avoir une autre personne à former et ne cesse de se plaindre chaque fois qu'il vient travailler. Aujourd'hui il est particulièrement grincheux et décide que tu seras sa cible de mécontentement. Tu te sens stressée ou stressé par la situation et tu ne sais pas comment réagir. Tu commences à faire de l'anxiété chaque fois que tu te rends en stage. Que fais-tu?

### **Situation 2 - Manque de tâches durant le stage**

Tu viens de commencer ton stage d'éducation coopérative chez l'agence de talents La Découverte. Tu aimerais bien poursuivre une carrière dans le domaine du théâtre et tu sens que ce stage pourrait t'ouvrir des portes intéressantes. M<sup>me</sup> Bélisle, la propriétaire de l'agence, n'était malheureusement pas au bureau lors de ta première journée de stage. On t'a donc assigné le classement de documents toute la journée en attendant qu'elle soit disponible pour te rencontrer. Comme M<sup>me</sup> Bélisle est très occupée, elle demande à la secrétaire de t'assigner des tâches. Après ta première semaine, tu sens que le stage est monotone et que l'on te donne du travail juste pour te garder occupée ou occupé. Hier, la secrétaire était en réunion pour une partie de la journée et tu n'avais pas de tâches assignées et aucune supervision. Tu commences à te sentir démotivée ou démotivé et un peu frustrée ou frustré par la situation. Que fais-tu?

### **Situation 3 - Relation patron-employée ou patron-employé**

Tu es une jeune fille et tu travailles dans un salon de coiffure comme élève participant à l'éducation coopérative. Le propriétaire a environ 45 ans et est marié. Le lundi, c'est tranquille, et le patron

décide qu'il veut que tu lui laves les cheveux pour te pratiquer. Il te dit de te rapprocher de lui et de te pencher davantage pour lui laver les cheveux. Il dit qu'il aime se faire laver les cheveux par une jeune fille. Tu te sens mal à l'aise. Le lendemain, il te demande encore de le faire en disant que tu as besoin de davantage de pratique. Que fais-tu?



## Études de cas :

### **Stress**

Lianne fait son stage d'éducation coopérative au Centre sportif Champlain. Le centre est très occupé, et elle se sent vraiment stressée par la charge de travail qu'on lui a assignée.



#### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- La façon dont nous gérons notre stress peut considérablement influencer sur notre santé mentale et avoir une incidence sur notre sécurité et notre bien-être au travail. Que peux-tu faire pour maintenir un équilibre sain entre l'école, la vie personnelle et le travail?*
- Quelles techniques adopterais-tu pour t'aider à gérer le stress causé par les échéances scolaires, le stage d'éducation coopérative, le travail à temps partiel et les pressions sociales?*

### **Harcèlement sexuel**

Sébastien aime beaucoup son stage à la garderie, mais parfois il se sent intimidé parce qu'il est le seul homme au Centre de la petite enfance. Le personnel féminin le taquine beaucoup, même un peu trop. Une des jeunes employés le complimente et il sent qu'elle le regarde constamment. Lorsqu'elle lui parle, elle le touche souvent et cela le rend mal à l'aise. Elle se tient vraiment près de lui lorsqu'elle lui parle.



#### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- Est-ce que Sébastien est victime de harcèlement sexuel? Pourquoi ou pourquoi pas?*
- Quelles formes de harcèlement peuvent se présenter sur le lieu de travail?*
- Quelles étapes une travailleuse ou un travailleur devrait-elle ou il suivre si elle ou il est victime de harcèlement?*
- Quelle est l'importance de respecter la « bulle personnelle » de tes collègues?*

### **Médias sociaux et le milieu du travail**



Tu fais ton stage d'éducation coopérative au Centre d'hypothèques et de logement. C'est la fête de Léa, une employée au centre. Noah, son collègue de travail, décide de lui faire un gâteau et d'apporter du champagne non alcoolisé, car il apprécie beaucoup son aide et il voudrait souligner sa nouvelle promotion. Il lance l'invitation à tout le personnel pour se rassembler à la pause afin de lui chanter « Bonne fête » et pour la féliciter. L'atmosphère au travail devient assez festive. Une employée sort son cellulaire et prend des photos. Après son travail, Noah décide d'aller sur Facebook et se rend compte, à sa grande surprise, qu'il y a plusieurs photos de la fête qui ont été publiées. Certaines photos donnent l'impression que le personnel boit de l'alcool au travail.



## Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- a) Noah devrait-il s'inquiéter? Que devrait-il dire à sa collègue qui a affiché ces photos?
- b) De plus, une de ses collègues de travail a écrit un message sur la page Facebook de Noah expliquant qu'elle est frustrée par la décision de sa gestionnaire d'avoir donné cette promotion à Léa et qu'elle n'a plus de plaisir à travailler au Centre d'hypothèques et de logement. Le langage utilisé est même un peu vulgaire. Quelles pourraient être les conséquences d'afficher un tel message sur les réseaux sociaux?

### Sécurité émotionnelle

Karine fait son stage d'éducation coopérative dans un bureau de passeport. Quand elle a commencé son stage, on lui a donné une formation sur le service à la clientèle. Lors de cette formation, on lui a dit qu'elle devait faire bonne figure en toutes circonstances et qu'elle devait garder le sourire en tout temps, et qu'elle devait bien représenter le bureau de passeport.

Comme le temps des vacances approche, plusieurs individus décident de faire demande pour leur passeport à la dernière minute. Les clientes et les clients ne sont pas patients, car ils doivent attendre en ligne. Il devient de plus en plus difficile pour Karine de ne pas laisser ses émotions paraître. À l'heure du dîner, elle a pleuré dans la salle de bain car elle n'en pouvait plus. Elle ne veut pas décevoir son superviseur, ni son enseignant de l'éducation coopérative qui a travaillé fort pour lui trouver ce stage. Qu'est-ce que ces parents diraient si elle laissait son stage?



## Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- a) Quels conseils donnerais-tu à Karine?
- b) Est-ce que tu sens que tu peux te confier à ton superviseur de stage si tu as des préoccupations?

### Gestion du temps

Une mauvaise gestion de temps peut causer du stress et de l'anxiété chez l'élève. Voici un questionnaire que l'élève peut remplir pour prendre conscience de ses compétences en matière de gestion du temps.



#### Mon bilan personnel :



Encerle la réponse qui correspond le mieux à ton comportement personnel, à l'école ou au travail (p. ex., emploi à temps partiel, stage d'éducation coopérative). Les pointages seront accordés lorsque tu auras rempli le questionnaire.

### Série I - Capacité de concentration

	A	B	C	D	E	Points
1. As-tu l'impression de courir dans beaucoup de directions à la fois?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
2. Arrives-tu à te concentrer sur les choses vraiment importantes?	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	
3. Trouves-tu du temps pour penser à de nouvelles choses?	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	

4. Commences-tu par le plus facile en gardant le plus difficile pour la fin?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
5. T'arrive-t-il d'oublier une bonne idée ou d'oublier d'effectuer un travail?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
					Total de la série I	

## Série II - Capacité de planification

	A	B	C	D	E	Points
1. Arrives-tu à terminer tes travaux dans le temps que tu as estimé?	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	
2. Passes-tu beaucoup de temps à régler des problèmes urgents?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
3. Dois-tu reporter des échéances précédemment établies?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
4. Changes-tu tes priorités à la dernière minute?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
5. Connais-tu tes responsabilités et priorités de travail?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
					Total de la série II	

## Série III - Capacité de travail en équipe

	A	B	C	D	E	Points
1. As-tu tendance à vouloir faire toi-même le travail pour être sûre ou sûr que ce sera bien fait?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
2. As-tu de la difficulté à dire non à ton employeur ou à tes amis lorsqu'ils te demandent de l'aide et que tu n'as pas vraiment le temps?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
3. As-tu confiance dans la compétence et la motivation de ton entourage?	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Énormément	
4. Laissez-tu les autres libres d'utiliser les moyens qu'ils choisissent?	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	Toujours	
5. Recherches-tu la perfection en tout?	Toujours	Très souvent	Souvent	Parfois	Pas à l'extrême	
					Total de la série III	

## Série IV – Capacité d'organisation personnelle

	A	B	C	D	E	Points
1. Es-tu ouverte ou ouvert et disposée ou disposé à améliorer ton rendement par de nouveaux procédés, méthodes ou techniques?	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	Toujours	
2. As-tu tendance à être submergée ou submergé par la paperasse?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
3. Trouves-tu que tu passes beaucoup de temps en discussion avec tes collègues?	Toujours	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	
4. T'arrive-t-il d'avoir des temps morts où tu cherches quoi faire?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
5. T'arrive-t-il de ne pas trouver un dossier ou un document dont tu as besoin?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
					<b>Total de la série IV</b>	

**TOTAL** \_\_\_\_\_

### Clé de correction

Pour chacune de tes réponses, inscris les points dans la dernière colonne du questionnaire selon le barème suivant.

Réponses de la colonne A : 0 point

Réponses de la colonne B : 2,5 points

Réponses de la colonne C : 5 points

Réponses de la colonne D : 7,5 points

Réponses de la colonne E : 10 points

Additionne les points obtenus dans chaque série et inscris le total. Chaque série représente un potentiel de 50 points, pour un total de 200 points.

Série	Gestion du temps	Total partiel
Série I	Capacité de concentration	
Série II	Capacité de planification	
Série III	Capacité de travail en équipe	
Série IV	Capacité d'organisation personnelle	
	<b>TOTAL</b>	

## Réflexion sur ma gestion du temps

Mes forces sont :

Ce que je pourrais améliorer :

Les étapes que je dois entreprendre pour mieux gérer mon temps :



# Section G – Évaluation et octroi des crédits

## Énoncés importants

- Comme les autres cours offerts dans les écoles de l'Ontario, les cours d'éducation coopérative font partie du curriculum de l'Ontario, et l'évaluation doit répondre aux exigences du document *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Première édition, 1<sup>re</sup> - 12<sup>e</sup> année (2010)* qui établit la politique du ministère de l'Éducation en matière d'évaluation et de communication du rendement.
- L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative est seul responsable de l'évaluation du rendement de l'élève et de l'attribution d'une note.
- Les attentes et les contenus d'apprentissage de chaque cours d'éducation coopérative décrivent les compétences et les connaissances que l'élève devra développer et démontrer lors d'activités dans les composantes en milieu scolaire et en milieu communautaire.
- L'enseignante ou l'enseignant évalue dans quelle mesure l'élève satisfait aux attentes du programme-cadre de l'éducation coopérative.

## Points saillants

- L'enseignante ou l'enseignant procède à l'évaluation de toutes les attentes du programme-cadre d'éducation coopérative prescrites pour le cours visé, y compris les deux attentes génériques, en se servant de la grille d'évaluation du rendement.
- Si l'élève requiert des attentes modifiées à ses cours d'éducation coopérative, seul la direction d'école peut les approuver et les attentes doivent être inscrites dans son PEI et son plan d'apprentissage. L'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes inscrites dans son PEI.
- L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative recueille de l'information pour l'évaluation lors des composantes en milieu scolaire et en milieu communautaire du cours à l'aide de diverses méthodes.
- L'enseignante ou l'enseignant et l'employeur ou le superviseur de stage facilitent la consolidation de l'apprentissage de l'élève. Des occasions de démontrer la satisfaction des attentes aux fins d'une évaluation finale sont offertes à l'élève. L'enseignante ou l'enseignant est chargé d'attribuer la note finale.
- Lors des rencontres de suivi, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative évalue les progrès de l'élève et appuie l'élève dans l'évaluation de ses progrès.
- Les rencontres de suivi permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de l'éducation coopérative d'offrir à l'élève une rétroaction descriptive en temps opportun concernant son apprentissage.
- L'enseignante ou l'enseignant s'appuie sur le plan d'apprentissage en éducation coopérative lors de l'évaluation de l'élève.
- L'évaluation des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail ne devrait pas influencer sur la détermination de la note en pourcentage. Le fait d'en rendre compte de façon distincte permet à l'enseignante ou l'enseignant de renseigner l'élève et ses parents

de l'importance des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail par rapport au rendement fourni concernant les attentes du cours d'éducation coopérative.



**Référez-vous à l'annexe H - Évaluation des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail**

## Pistes et stratégies pour l'évaluation de l'élève

- Utiliser les critères d'évaluation inscrits au plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève et les normes de performance décrites dans la grille d'évaluation du rendement en éducation coopérative. La grille d'évaluation du rendement comprend quatre compétences et quatre niveaux de rendement en éducation coopérative (voir p. 62-63 du programme-cadre d'éducation coopérative pour la grille d'évaluation du rendement en éducation coopérative).



**Vous pouvez aussi utiliser les grilles d'évaluation adaptées à l'annexe I.**

- Recueillir des preuves d'apprentissage à partir de sources variées pour garantir que l'évaluation sera valide et fiable et reflétera de manière précise l'apprentissage acquis dans le cadre du cours d'éducation coopérative.
- Fournir, au moyen d'évaluations régulières et variées, une rétroaction détaillée pour permettre à l'élève de développer davantage ses compétences et de les perfectionner.
- Utiliser une variété de stratégies d'évaluation afin de susciter des preuves d'apprentissage. Ces stratégies devraient permettre d'obtenir des preuves d'apprentissage par triangulation, c'est-à-dire par des observations, des conversations et des productions (voir *Faire croître le succès*, p. 42).
- Apporter des changements aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage (p. ex., permettre à l'élève de s'autoévaluer ou d'évaluer ses pairs oralement).

## Recueillir des preuves d'apprentissage de l'élève à l'aide :

- d'observations de l'élève lorsqu'elle ou il exécute des tâches ou présente ses travaux;
- de conversations avec l'élève ou avec l'élève et l'employeur ou le superviseur de stage;
- d'évaluations des travaux de l'élève;
- d'activités d'apprentissage variées;
- de commentaires, réponses ou rétroaction descriptive de la part de l'employeur ou du superviseur de stage pour appuyer le jugement professionnel;
- de questionnement qui encourage la réflexion.



*Vous pouvez vous servir de ce tableau pour vérifier les exigences du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes et du cours Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO30) concernant l'octroi des crédits.*

Éducation coopérative lié à un ou plusieurs cours connexes	Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative
Un crédit est accordé à l'élève qui a terminé avec succès un cours d'éducation coopérative du curriculum de l'Ontario, d'une durée minimale de 110 heures.	Un crédit est accordé à l'élève qui a terminé avec succès un cours d'éducation coopérative du curriculum de l'Ontario, d'une durée minimale de 110 heures.
L'élève peut obtenir jusqu'à un maximum de quatre crédits pour le cours d'éducation coopérative. La valeur du cours en crédits doit être un, deux, trois ou quatre. Aucun demi-crédit ne peut être octroyé.	L'élève peut obtenir jusqu'à un maximum de deux crédits pour le cours. La valeur du cours en crédits doit être un ou deux. Aucun demi-crédit ne peut être octroyé.
Deux crédits d'éducation coopérative au maximum peuvent compter comme crédits obligatoires en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.	Deux crédits d'éducation coopérative au maximum peuvent compter comme crédits obligatoires en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
L'élève peut obtenir jusqu'à deux crédits d'éducation coopérative pour un cours connexe d'un demi-crédit ou d'un plein crédit.	
Si le cours connexe ne comporte aucun crédit, le cours d'éducation coopérative ne comportera pas de crédit non plus.	
Si l'élève termine avec succès le cours connexe, mais échoue au cours d'éducation coopérative, un crédit est octroyé pour le cours connexe uniquement.	
Si l'élève termine avec succès le cours d'éducation coopérative, mais échoue au cours connexe suivi simultanément, un (ou des crédits) est octroyé pour le cours d'éducation coopérative uniquement.	
Le nombre d'heures nécessaires pour que l'élève termine le cours et obtienne le crédit peut dépasser le nombre minimal indiqué, en fonction des horaires individuels et des considérations relatifs au stage de travail	Le nombre d'heures nécessaires pour que l'élève termine le cours et obtienne le crédit peut dépasser le nombre minimal indiqué, en fonction des horaires individuels et des considérations relatifs au stage de travail.
Le cours d'éducation coopérative se termine le dernier jour de classe prévu.	Le cours d'éducation coopérative se termine le dernier jour de classe prévu.

## Évaluation du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes



La valeur du cours en crédits doit être déterminée avant le début du cours.

L'évaluation doit tenir compte du rendement de l'élève par rapport aux attentes du cours d'éducation coopérative et par rapport à la mise en application, l'approfondissement et le développement de l'apprentissage lié aux attentes et aux contenus sélectionnés du ou des cours connexes.

Le domaine d'étude B du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes contient un contenu d'apprentissage permettant la mise en application, l'approfondissement et le développement de l'apprentissage lié aux attentes et aux contenus sélectionnés du ou des cours connexes.

B2.1 décrire les compétences et les connaissances acquises durant son expérience en éducation coopérative, ainsi que la façon dont son expérience en éducation coopérative a approfondi ou développé ses compétences et ses connaissances acquises dans le cours connexe.



L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit évaluer les attentes du cours d'éducation coopérative qui sont pertinentes par rapport aux attentes du ou des cours connexes et non pas évaluer les attentes du ou des cours connexes eux-mêmes.

L'élève peut suivre le cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes **plusieurs fois** pendant ses études secondaires.

Chaque fois que ce cours est suivi :

- il doit toutefois être lié à un ou des cours connexes différents;
- l'apprentissage de l'élève par rapport aux attentes du domaine d'étude A du cours d'éducation coopérative est adapté au stage propre à la composante en milieu communautaire;
- l'apprentissage de l'élève en lien avec les attentes du domaine d'étude B du cours d'éducation coopérative est aussi différencié;
- pour les deux domaines d'étude du cours d'éducation coopérative, l'apprentissage doit être en fonction de l'année d'études du ou des cours connexes;
- l'élève et l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation collaborative collaborent à l'élaboration du plan d'apprentissage en éducation coopérative qui reflète la profondeur, la portée et le niveau de complexité de l'apprentissage attendu du cours d'éducation coopérative.

Les attentes du cours d'éducation coopérative doivent faire l'objet d'évaluations diagnostiques, formatives et sommatives.

Soixante-dix pour cent (70 %) de la note sera fondée sur les évaluations effectuées durant le cours et trente pour cent de la note (30 %) sera fondée sur l'évaluation finale effectuée vers la fin du cours ou à la fin de celui-ci.



L'élève qui suit un cours d'éducation coopérative à plusieurs crédits lié à plus d'un cours connexe satisfait aux attentes définies dans le cours d'éducation coopérative en fonction de plusieurs dimensions approfondies ou domaines d'intérêt, c'est-à-dire en fonction de l'apprentissage lié à chaque cours connexe.



***Vous pouvez consulter les scénarios suivants pour vérifier la valeur en crédits du cours lorsque l'élève suit le cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes.***

**Exemple 1 : Lorsque le cours d'éducation coopérative est lié à un cours connexe d'un crédit**

Titre et code du cours connexe	Valeur en crédits du cours connexe	Valeur en crédits du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes
Marketing de la vente au détail et des services (BMX3E)	1	1 ou 2

**Exemple 2 : Lorsque le cours d'éducation coopérative est lié à un cours connexe de deux crédits**

Titre et code du cours connexe	Valeur en crédits du cours connexe	Valeur en crédits du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes
Technologie des transports (TTJ4C)	2	1, 2, 3 ou 4

**Exemple 3 : Lorsque le cours d'éducation coopérative est lié à plus d'un cours connexe**

Titre et code du cours connexe	Valeur en crédits du cours connexe	Valeur en crédits du cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes
Biologie (SBI3C)	1	3 ou 4
Environnement et gestion des ressources (CGR4M)	1	
Technologie agricole, forestière et paysagère (THJ3M)	1	

## Suivi de la mise en oeuvre du programme d'éducation coopérative

- L'efficacité du programme d'éducation coopérative est évaluée en fonction du succès de ce programme à procurer aux élèves les avantages visés.
- Les parents et la communauté dans son ensemble, y compris la communauté francophone peuvent participer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du programme afin d'appuyer l'apprentissage des élèves.



# Section H – Rôles et responsabilités

Cette section décrit les rôles et les responsabilités du conseil scolaire, des directrices et directeurs d'école et du personnel enseignant, et n'est pas exhaustive. Les partenaires communautaires jouent un rôle important dans tous les aspects de l'éducation, surtout en ce qui concerne l'apprentissage par l'expérience. Grâce à l'éducation coopérative, l'élève apprendra progressivement à assumer la responsabilité de son apprentissage.

## Conseil scolaire

- Doit élaborer des politiques et des procédures en matière d'éducation coopérative pour établir et pour évaluer des partenariats avec la communauté qui respectent toutes les lois pertinentes et les politiques du Ministère, y compris la note Politique/Programmes n° 76A « Couverture de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique ».
- Doit s'assurer que les élèves connaissent le processus à suivre advenant que des enjeux et des inquiétudes surviennent lors de l'expérience dans la communauté.
- Doit conserver le dossier de l'élève pendant au moins 12 mois après la fin de chaque cours (voir p. 45 du programme-cadre pour exigences additionnelles).
- Doit soumettre un rapport (formulaire 7) à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail si la lésion ou la maladie reliée au travail nécessite des soins de la part d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé (au-delà des premiers soins) ou entraîne une période d'inactivité pendant le programme.
- Est autorisé à donner une rétribution à une ou un élève de recevoir une rémunération dans certains cas, mais seulement s'il y a respect des exigences liées au cours d'éducation coopérative.
- Donne une rétribution ou une allocation aux élèves pour couvrir leurs dépenses, notamment pour le transport.
- Doit s'assurer que les cours d'éducation coopérative sont offerts selon différents modèles (p. ex., journée entière, demi-journée, inscriptions continues, programmes d'été, programmes du soir) afin de répondre aux différents besoins des élèves de leur communauté locale.

## Directrice ou directeur d'école (écoles)

- Doit s'assurer qu'un processus est en place pour appuyer efficacement le personnel enseignant qui est chargé de planifier et de mettre en œuvre les cours d'éducation coopérative.
- Doit conserver la version signée du formulaire d'inscription de l'élève qui participe au PAJO pendant une période de sept ans et fournir cette version au ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences sur demande.
- Conserve un dossier des copies à jour des grandes lignes des programmes d'études qui sont enseignés dans l'école.
- Établit des liens avec la communauté francophone pour repérer des organismes et des entreprises pouvant élargir le bassin de stages de travail qui se déroulent en français.
- Soutient la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles et facilite la participation du personnel enseignant à des activités de développement professionnel.

- S'assure que l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI) obtient les adaptations et les modifications qui y sont décrites.
- Doit s'assurer que l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative tienne un dossier pour chaque élève qui participe à l'éducation coopérative.
- Détermine si la réalisation des attentes modifiées de l'élève signifie que l'élève a réussi le cours et, par conséquent, si elle ou il peut recevoir un crédit pour ce cours. La directrice ou le directeur d'école informe les parents et l'élève de sa décision.
- Peut permettre à une ou un élève de recevoir une rémunération dans certains cas, mais seulement s'il y a respect des exigences liées au cours d'éducation coopérative.
- Participe, au besoin, à la planification avant le cours qui réunit l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et les autres intervenantes ou intervenants.

## **Conseillère ou conseiller en orientation, responsable de la MHS (au niveau du conseil ou de l'école), responsable du PAJO, responsable de la DRC (au niveau du conseil ou de l'école), équipe responsable de la réussite des élèves**

- Participe, au besoin, à la planification avant le cours qui réunit l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et les autres intervenantes ou intervenants.
- Offre un soutien additionnel à l'élève ou à l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative, tout au long du cours, afin de garantir une approche différenciée.
- Contribue à développer des partenariats dans le secteur de la MHS ou dans les métiers spécialisés pour les stages (responsables de la MHS ou du PAJO au niveau du conseil ou de l'école).

## **Leader de l'apprentissage par l'expérience**

- Facilite la création de partenariat en vue de mettre en place des occasions d'apprentissage dans le contexte d'une expérience dans la communauté.
- Facilite la communication entre les divers partenaires communautaires et les écoles.
- Représente le conseil scolaire auprès de comités communautaires et fait la promotion de différentes façons de créer des liens entre les écoles et les organismes communautaires.
- Aide à organiser des occasions plus courtes d'apprentissage par l'expérience, comme l'observation au poste de travail, le jumelage et l'expérience de travail.

## **Responsable de l'enfance en difficulté**

- Participe, au besoin, à la planification avant le cours qui réunit l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et les autres intervenantes ou intervenants.
- Aide à préciser clairement, en consultation avec l'enseignante et l'enseignant d'éducation coopérative, les adaptations particulières et les modifications aux attentes et aux contenus d'apprentissage qui sont indiqués dans le PEI.
- Offre de l'information pour aider l'élève à se préparer à la composante en milieu communautaire, y compris de l'information sur la santé, la sécurité et le bien-être.
- Participe, au besoin, à des rencontres de suivi pour assurer une communication continue avec l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'employeur ou le superviseur de stage et pour s'assurer que le partenaire communautaire est bien préparé pour soutenir l'apprentissage de l'élève.
- Collabore, au besoin, avec l'employeur ou le superviseur de stage et l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative pour aider l'élève à satisfaire aux attentes énoncées dans le programme-cadre.

## Enseignante ou enseignant du ou des cours connexes

- Participe, au besoin, à la planification avant le cours qui réunit l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et les autres intervenantes ou intervenants.
- Offre de l'information pour aider l'élève à se préparer à la composante en milieu communautaire, y compris de l'information sur la santé, la sécurité et le bien-être.
- Collabore avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'élève qui participe au cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes pour déterminer les attentes et les contenus d'apprentissage tirés du ou des cours connexes qui décrivent les compétences et les connaissances que l'élève peut appliquer, approfondir et développer durant la composante en milieu communautaire du cours d'éducation coopérative.
- Collabore avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'élève qui participe au cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes pour déterminer les types d'occasions d'apprentissage qui peuvent permettre à l'élève d'appliquer, d'approfondir et de développer l'apprentissage relatif aux attentes et aux contenus d'apprentissage du ou des cours connexes.
- Collabore avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'élève qui participe au cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes pour déterminer les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation pertinents en ce qui a trait aux attentes et aux contenus d'apprentissage du ou des cours connexes.
- Participe, au besoin, à des rencontres de suivi pour assurer une communication continue avec l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'employeur ou le superviseur de stage.
- Participe, au besoin, à l'évaluation du stage de travail de l'élève avant le début de la composante en milieu communautaire du cours pour que l'élève vive une expérience d'éducation coopérative stimulante et sécuritaire.

## Employeur ou superviseur de stage

- Offre un stage approprié sur le plan éducatif et un milieu d'apprentissage sécuritaire, sain, bienveillant, inclusif et accueillant.
- Collabore avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et, le cas échéant, avec l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté, pour aider l'élève à satisfaire aux attentes énoncées dans le programme-cadre.
- Assure une communication continue avec l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté, au besoin.
- Aide l'élève, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative, à réviser son plan d'apprentissage en éducation coopérative pour refléter les nouveaux besoins et champs d'intérêt ainsi que les nouvelles occasions d'apprentissage qui peuvent survenir lors du stage.
- Aide l'élève, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative, à déterminer ses objectifs d'apprentissage et ses résultats d'apprentissage.
- Collabore avec l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et l'élève afin de dépister des stratégies d'évaluation qui sauront favoriser la réussite de l'élève.
- Assure qu'une rétroaction descriptive est fournie régulièrement et en temps opportun.
- Facilite la consolidation de l'apprentissage de l'élève.
- Offre un soutien auprès de l'élève en développant des relations saines et en encourageant un sentiment de bien-être au sein de l'organisme.

- Connaît et suit les politiques et les lignes directrices en matière de confidentialité et est conscient de la distance professionnelle à adopter afin de pouvoir guider l'élève de manière convenable.
- Peut autoriser à donner à l'élève une rétribution ou une allocation pour couvrir leurs dépenses, notamment pour le transport.

## Enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative

- Suit toutes les politiques et les procédures du conseil scolaire concernant l'éducation coopérative, y compris celles relatives à la santé, à la sécurité et au bien-être.
- Connaît et suit les politiques et les lignes directrices en matière de confidentialité (p. ex., garder confidentielle toute information partagée par l'élève, à l'exception des cas où la loi demande ou permet au personnel scolaire de divulguer l'information à certaines personnes) et est consciente ou conscient de la distance professionnelle à adopter afin de pouvoir guider l'élève de manière convenable.
- Assure la promotion du programme.
- Fournit de l'information, des ressources et du soutien aux élèves et à leurs parents pour leur permettre de prendre des décisions éclairées quant à la participation aux programmes spécialisés.
- Tient compte des principes de la théorie de la formation des adultes.
- Assure et coordonne la participation des intervenantes et des intervenants qui pourraient contribuer à la réussite de l'élève tels que la conseillère ou le conseiller en orientation, l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté, l'enseignante ou l'enseignant pour la réussite de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de la matière, un membre du personnel administratif, et les parents de l'élève.
- Établit des liens avec la communauté afin de pouvoir offrir des stages de travail pour tous les élèves.
- Établit des liens avec la communauté pour l'élève ayant des besoins particuliers, en collaboration avec le personnel enseignant de l'enfance en difficulté et les parents, le cas échéant, afin de s'assurer que le partenaire communautaire est bien préparé pour soutenir l'apprentissage de l'élève.
- Doit s'assurer que l'élève bénéficie d'une expérience sécuritaire sur le plan physique et émotionnel en faisant une évaluation du stage de travail avant le début de la composante en milieu communautaire du cours.
- Porte une attention particulière à l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA).
- Détermine l'état de préparation de l'élève à participer de façon sécuritaire et réfléchie à la composante communautaire et planifie en conséquence.
- Collabore avec l'élève pour qu'elle ou il puisse être responsable de son propre apprentissage (p. ex., mener le processus de l'élaboration de son plan d'apprentissage) et participer à la prise de décisions à son égard.
- Facilite la consolidation de l'apprentissage de l'élève.
- Planifie des activités d'intégration intéressantes qui répondent aux besoins d'apprentissage particuliers de l'élève et assure des rencontres de suivi fréquentes avec l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté, au besoin, et l'employeur ou le superviseur de stage afin de soutenir l'apprentissage de l'élève lors de la composante en milieu communautaire.
- Collabore avec l'enseignante ou l'enseignant du ou des cours connexes et l'élève qui participe au cours Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes pour

déterminer les attentes et les contenus d'apprentissage tirés du ou des cours connexes qui décrivent les compétences et les connaissances que l'élève peut appliquer, approfondir et développer durant la composante en milieu communautaire du cours d'éducation coopérative, les types d'occasions d'apprentissage associés et les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation pertinents.

- Offre à l'élève une rétroaction descriptive en temps opportun concernant son apprentissage.
- Soutient l'élève, en collaboration avec l'employeur ou le superviseur de stage, lors de la révision de son plan d'apprentissage en éducation coopérative pour refléter les nouveaux besoins et champs d'intérêt ainsi que les nouvelles occasions d'apprentissage qui peuvent survenir lors du stage.
- Examine les résultats d'apprentissage de l'élève et l'aide à faire les modifications nécessaires pour l'appuyer dans sa réussite et l'encourager à donner son plein rendement.
- Vérifie que le stage continue d'être approprié, intéressant et offert dans un milieu d'apprentissage sécuritaire, sain, bienveillant, inclusif et accueillant.
- Recueille de l'information pour l'évaluation lors des composantes en milieu scolaire et en milieu communautaire du cours à l'aide de diverses méthodes.
- Assume la responsabilité d'être la ou le seul responsable pour l'évaluation du rendement de l'élève et de l'attribution d'une note.
- Élabore une gamme de stratégies d'enseignement et d'évaluation fondées sur une pédagogie éprouvée pour appuyer chaque élève dans sa réussite.
- Poursuit la formation professionnelle continue et devrait détenir sa spécialisation en éducation coopérative si elle ou il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'éducation coopérative.
- Sous la direction de la directrice ou du directeur d'école, doit tenir un dossier pour chaque élève qui participe à l'éducation coopérative.

# Section I – Questions fréquentes



**Est-ce que le rapport de stage de l'élève (évaluation de l'employeur) devrait compter comme une tâche d'évaluation sommative?**

*Le personnel enseignant recueille des preuves d'apprentissage de l'élève à partir de sources variées tout au long de l'expérience en éducation coopérative. Le rapport de stage de l'élève sert uniquement comme preuve d'apprentissage. L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative est seul responsable de l'évaluation du rendement de l'élève et de l'attribution d'une note. Elle ou il doit s'assurer que l'élève réponde aux attentes du programme-cadre d'éducation coopérative.*

*La grille d'évaluation du rendement vise à fournir un cadre commun qui englobe la totalité des attentes de toutes les matières ou de tous les cours, et qui s'applique à toutes les années d'études (voir p. 62-63 du programme-cadre d'éducation coopérative pour la grille d'évaluation du rendement en éducation coopérative).*

*Une grille d'évaluation adaptée pour le stage d'éducation coopérative a été créée **à titre d'exemple** (voir annexe I) pour permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de l'éducation coopérative de recueillir des preuves d'apprentissage.*



**Est-ce que l'élève qui participe à l'éducation coopérative est admissible au programme de récupération de crédits?**

*L'élève qui participe à l'éducation coopérative est admissible au programme de récupération de crédits. Toutes les attentes non satisfaites par l'élève peuvent faire l'objet d'une mesure de récupération de crédits. Cependant, les deux attentes du domaine d'étude A auraient dû être satisfaites, car les élèves ne peuvent pas commencer leur stage s'ils n'ont pas satisfait à ces attentes.*

*La récupération de crédits est un processus qui permet à une ou un élève qui est inscrit à une école de jour durant une année scolaire donnée et qui a échoué à un cours du curriculum de l'Ontario, de se rattraper et de satisfaire aux attentes du cours en question (voir Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Première édition, 1<sup>re</sup> – 12<sup>e</sup> année [2010], p. 100).*

*Les conseils scolaires et les écoles devraient offrir des programmes de récupération de crédits à leurs élèves. Ces programmes sont conçus pour aider les élèves des écoles de jour ordinaires à répondre aux attentes non encore satisfaites d'un cours qu'ils ont terminé, mais pour lequel ils ont reçu une note inférieure à la note de passage. Le crédit d'un cours (ou les crédits d'un cours) doit être récupéré dans les deux années qui suivent l'échec. Les élèves peuvent viser la récupération du crédit de plus d'un cours concurremment par l'entremise du processus de récupération de crédits. Il n'existe aucune restriction quant au nombre de crédits qu'un élève peut récupérer (voir Les écoles de l'Ontario, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année : Politiques et programmes [2016], p. 92).*



## **Est-ce que l'octroi du ou des crédits d'éducation coopérative dépend du nombre d'heures?**

*Un crédit est accordé à l'élève qui a terminé avec succès un cours d'éducation coopérative du curriculum de l'Ontario, d'une durée minimale de 110 heures, conformément à la politique énoncée dans le document Les écoles de l'Ontario (2016).*

*Chaque cours d'éducation coopérative comporte une composante en milieu scolaire et une composante en milieu communautaire. Il n'y a pas d'heures prescrites pour chaque composante.*

*La réussite du cours ne dépend pas du nombre d'heures complétées mais au fait de satisfaire aux attentes du cours choisi. L'octroi des crédits dépend du professionnalisme des enseignantes et des enseignants.*

*Cependant, les élèves et les enseignantes ou enseignants de l'éducation coopérative doivent tenir compte du nombre total des heures réelles durant lesquelles l'élève était à son stage de travail et du nombre total d'heures pour lesquelles les employeurs offrant les stages ont fourni la couverture en vertu de la Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail (p. ex., pour le formulaire « Accord sur la formation pratique »).*

*Il est à noter que les conseils scolaires doivent remettre des rapports au ministère de l'Éducation (p. ex., le nombre total d'heures de stage de travail) et au ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences (p. ex., le nombre total d'heures pour une ou un apprenti).*



## **Est-ce que l'élève qui s'absente souvent de son stage de travail peut réussir son cours d'éducation coopérative?**

*Les mêmes politiques de l'école ou du conseil scolaire concernant l'assiduité et les retards qui s'appliquent à un cours régulier s'appliquent aussi aux cours d'éducation coopérative. L'élève doit répondre aux attentes du cours.*



## **Est-ce que les écoles secondaires doivent offrir les deux cours d'éducation coopérative, Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative et Éducation coopérative liée à un ou plusieurs connexes?**

*Bien que le Ministère soit responsable du développement des programmes-cadres et de la politique, chaque conseil scolaire travaille étroitement avec leurs écoles afin de déterminer les cours offerts dans leurs écoles particulières.*

*L'inclusion de ces deux cours dans le curriculum vise à assurer que tous les élèves ont accès à l'éducation coopérative, à répondre aux différents besoins des élèves et à appuyer une vaste gamme d'occasions d'apprentissage par l'expérience. Les écoles sont encouragées à offrir les deux cours d'éducation coopérative.*

*Toutes les écoles offriront un nombre suffisant de cours ainsi que des cours de type approprié (p. ex., théorique, appliquée, ouvert) afin de permettre aux élèves de remplir les conditions d'obtention du diplôme (voir Les écoles de l'Ontario [2016], section 7.2).*



**Est-ce que les deux cours d'éducation coopérative, Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative et Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes peuvent être enseignés pendant la même période, par la même enseignante ou le même enseignant?**

*Oui. Chaque école détermine les horaires et les cours offerts.*



**Est-ce que les deux cours d'éducation coopérative peuvent être utilisés pour satisfaire aux exigences relatives à l'éducation coopérative du programme de la Majeure Haute Spécialisation (MHS)?**

*Oui, les deux cours peuvent être utilisés pour satisfaire aux exigences relatives à l'éducation coopérative du programme de la MHS, toutefois, la composante communautaire (stage) doit être en lien avec le secteur de l'industrie lié au programme de la MHS.*

*Pour l'élève inscrit à la MHS, l'ordre de préférence lors de la sélection des cours d'éducation coopérative est le suivant :*

- 1. Éducation coopérative lié à un ou plusieurs cours connexes; le cours (ou les cours connexes) fait partie des crédits de spécialisation propres au programme de la MHS de l'élève.*
- 2. Éducation coopérative lié à un ou plusieurs cours connexes; le cours (ou les cours connexes) fait partie des crédits d'appui propres au programme de la MHS de l'élève.*
- 3. Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO30).*
- 4. Éducation coopérative lié à un ou plusieurs cours connexes; le cours est Exploration de carrière (GLC20) ou Civisme et citoyenneté (CHV20), lorsque ce dernier a été approuvé comme cours connexe pour satisfaire aux exigences en éducation coopérative du programme de la MHS.*

*Il faut aussi conseiller à l'élève qui suit l'itinéraire d'études menant à l'université d'obtenir les deux crédits d'éducation coopérative avant son entrée en 12<sup>e</sup> année de manière à pouvoir se consacrer entièrement, en 12<sup>e</sup> année, à l'obtention des crédits nécessaires pour l'admission à l'université.*



**Comment sont déterminées les expériences dans la communauté (stages)?**

*L'élève et son enseignante ou son enseignant de l'éducation coopérative déterminent le type d'expérience basé sur les intérêts, les forces, les besoins d'apprentissage et les carrières possibles de l'élève en question. L'expérience en éducation coopérative peut être sur les lieux, virtuelle ou hybride (combinaison d'être sur les lieux et virtuel). Chaque stage est déterminé selon les besoins de l'élève.*



**Est-ce que l'éducation coopérative peut être utilisée pour satisfaire à l'exigence des 40 heures de service communautaire pour l'obtention du diplôme?**

*L'éducation coopérative et les autres possibilités d'apprentissage par l'expérience ne doivent pas être utilisées pour satisfaire à l'exigence des 40 heures de service communautaire pour l'obtention du diplôme.*



**Est-ce que le stage d'éducation coopérative peut avoir lieu dans l'école d'origine de l'élève?**

*L'élève devrait avoir l'occasion de participer à un stage à l'extérieur de l'école. Cependant, dans certaines circonstances, en se fondant sur les besoins uniques de l'élève, il pourrait être nécessaire que la composante en milieu communautaire ait lieu à l'école d'origine de l'élève. L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative ne doit pas assumer le rôle de la superviseuse ou du superviseur de stage.*



**Est-ce que l'élève est couvert par le ministère de l'Éducation pendant son stage avec un membre du personnel enseignant?**

*Oui, d'après la note Politique/Programmes n° 76A, **les élèves sont couverts lorsque le stage de travail est situé sur la propriété du conseil scolaire et qu'ils sont supervisés par des membres du personnel enseignant ou non enseignant** (p. ex., enseignantes ou enseignants, concierges, responsables de l'entretien électrique, techniciennes ou techniciens de l'audiovisuel ou responsables des achats).*



**Est-ce que cette expérience est acceptable comme stage d'éducation coopérative?**

**Pierre, un élève de la 12<sup>e</sup> année, participe à l'équipe de basketball à l'école et joue au hockey pour une équipe locale. Il voudrait suivre un cours d'éducation coopérative et utiliser son expérience comme composante en milieu communautaire.**

*Cette expérience ne permettrait pas à Pierre de répondre aux attentes du programme-cadre d'éducation coopérative.*

*L'élève doit être inscrit à un cours d'éducation coopérative qui figure à son horaire et une enseignante ou un enseignant doit être attiré à cette période. En plus, la participation d'un employeur, d'un superviseur ou d'un partenaire communautaire est essentielle.*

*Il ne faut pas oublier que les élèves **ne sont pas** couverts pendant qu'ils s'entraînent ou participent à un sport individuel ou d'équipe. Les athlètes amateurs ou professionnels **ne sont pas** couverts en vertu de la Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail.*

*Les stages en milieu communautaire devraient avoir lieu à l'extérieur de l'école. Les stages permettent aux élèves de comprendre l'importance des compétences essentielles pour réussir au XXI<sup>e</sup> siècle et offrent les perspectives dont ils ont besoin pour devenir des citoyennes et des citoyens informés, responsables, en bonne santé et actifs au sein de leurs communautés et dans le monde. De plus, les stages à l'extérieur de l'école permettent aux élèves de développer et de mettre en pratique dans un contexte authentique, les compétences globales liées à l'emploi, y compris les compétences essentielles et transférables afin d'assurer une transition réussie vers le monde du travail.*

*L'éducation coopérative n'est plus simplement basée sur le nombre d'heures. L'expérience doit répondre à toutes les exigences d'un cours d'éducation coopérative, y compris la participation à la composante en milieu scolaire et répondre aux attentes du cours d'éducation coopérative.*

*Participer à une pièce de théâtre ou être membre du club de photographie, du conseil des élèves ou du comité de l'album souvenir de l'école ne permettrait pas à l'élève de satisfaire aux attentes du programme-cadre si l'élève et l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative ne répondent pas à toutes les exigences de l'éducation coopérative.*

*Le programme-cadre d'éducation coopérative fait partie intégrante du curriculum de l'Ontario depuis 2018. La qualité de l'expérience d'apprentissage de l'élève, l'intégrité du cours et le nombre de crédits octroyés dépendent des choix judicieux de l'enseignante ou de l'enseignant de l'éducation coopérative.*



## **Est-ce que les élèves inscrits au cours DCO30 doivent faire un stage en milieu de travail?**

*Tous les cours d'éducation coopérative comportent une composante en milieu scolaire et une **composante en milieu communautaire**.*

*La description du cours à la page 95 du programme-cadre d'éducation coopérative indique l'importance de vivre une expérience **dans la communauté**.*

*La composante en milieu communautaire doit inclure plusieurs expériences variées ayant une durée suffisante pour permettre à l'élève de répondre aux attentes définies dans son plan d'apprentissage.*

*L'éducation coopérative peut aider l'élève à établir d'importants liens à long terme dans la communauté, à concrétiser son potentiel personnel, à s'intégrer à une main-d'œuvre hautement qualifiée et à devenir une citoyenne ou un citoyen actif, engagé et compatissant.*



## **Est-ce que les allocations pour frais ou rétributions versées aux élèves constituent un salaire?**

*Les allocations pour frais ou rétributions versées aux élèves ne constituent pas un salaire aux fins des prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.*



## **Est-ce que la couverture fournie par le ministère de l'Éducation comprend les déplacements des élèves vers et depuis le stage de travail?**

*La couverture fournie par le ministère de l'Éducation en vertu de la Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail aux élèves participant à des programmes de formation pratique ou d'apprentissage par l'expérience ne comprend généralement pas les déplacements des élèves vers et depuis le stage de travail (voir la [note Politique/Programmes n° 76A](#) « Couverture de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique »).*

# Annexe A – Programmes spécialisés

## Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)

**Description :** Le PAJO est un programme spécialisé qui permet aux élèves d'obtenir une formation pratique et de l'expérience dans un métier spécialisé.

### Exigences et éléments clés du programme

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• L'élève doit suivre un ou des cours d'éducation coopérative.</li><li>• La composante en milieu communautaire doit permettre à l'élève d'explorer un métier spécialisé.</li><li>• L'élève doit avoir au moins 16 ans.</li><li>• L'élève doit avoir obtenu 16 crédits en vue du DESO.</li><li>• L'élève doit être inscrit à temps plein dans une école secondaire.</li><li>• Les élèves qui participent au PAJO doivent remplir le formulaire d'inscription du participant au PAJO – section 1* et les parents ou tuteurs doivent signer pour l'élève de moins de 18 ans.</li><li>• Les élèves qui deviennent des apprenties ou des apprentis dans le cadre d'un contrat d'apprentissage enregistré doivent remplir le formulaire d'inscription du participant au PAJO – section 2*, et les parents ou tuteurs doivent signer pour l'élève de moins de 18 ans.</li><li>• L'élève participant au PAJO doit suivre une formation sur la santé et la sécurité propre au métier avec l'employeur ou le superviseur offrant le stage. Cette formation doit être offerte sur le site et sur l'utilisation de l'équipement en fonction des exigences du métier et selon les circonstances particulières dans lesquelles l'élève travaillera.</li><li>• Le recrutement des élèves doit être conforme aux principes d'égalité des chances sur le lieu de travail.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• L'élève qui participe au PAJO obtient des crédits d'éducation coopérative.</li><li>• Les crédits obtenus sont en vue de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).</li><li>• Le plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève doit inclure les compétences pertinentes décrites dans les normes de formation propres au métier.</li><li>• L'élève peut avoir l'occasion de signer un contrat d'apprentissage avec un employeur et s'enregistrer en tant qu'apprentie ou qu'apprenti auprès du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.**</li><li>• Les élèves et les employeurs ou les superviseurs de stage sont tenus de documenter l'acquisition des compétences par l'élève, selon les normes de formation, dans le plan d'apprentissage.</li><li>• Les élèves du secondaire qui obtiennent leur DESO mais qui reviennent pour une cinquième année afin d'obtenir des crédits supplémentaires sont admissibles au PAJO.</li><li>• Les élèves adultes (âgés de plus de 21 ans) sont admissibles au PAJO.</li><li>• Chaque conseil scolaire est doté d'au moins une personne responsable du PAJO. L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit communiquer avec cette personne pour obtenir de l'appui lors de la livraison du PAJO.</li></ul> |
|--|--|

Comment déterminer si l'élève qui participe au PAJO serait une candidate ou un candidat potentiel pour devenir une apprentie ou un apprenti qui détient un contrat d'apprentissage enregistré.

L'élève :

- démontre des compétences avancées relatives à la santé, la sécurité et le bien-être;
- démontre des compétences et des aptitudes supérieures;
- démontre un intérêt accru dans le domaine;
- aime travailler avec ses mains;
- démontre un niveau de maturité propice à l'apprentissage;
- se renseigne sur le métier;
- pose des questions pertinentes à son employeur de stage ou à son enseignante ou à son enseignante de l'éducation coopérative;
- possède des compétences antérieures dans le domaine;
- se soucie de son travail.

**Les écoles doivent conserver la version signée du formulaire d'inscription du participant au PAJO pendant une période de sept ans et fournir cette version au ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences sur demande.**

**Pour toutes les informations à jour, veuillez consulter le site Espace partenaires Emploi Ontario [Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario](#) et le site [Préparation à l'apprentissage](#) du gouvernement de l'Ontario.**

\*[Répertoire central des formulaires du gouvernement de l'Ontario](#)

\*\*[Directives pour l'inscription au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario \(PAJO\)](#)

## Majeure Haute Spécialisation (MHS)

**Description :** La MHS est un programme spécialisé axé sur les itinéraires d'études qui permet aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences techniques dans des secteurs économiques particuliers.

L'une des composantes requises de la MHS porte sur l'obtention réussie **d'un minimum de deux crédits d'éducation coopérative et l'élève peut obtenir jusqu'à deux crédits additionnels.**

**Tous les crédits d'éducation coopérative doivent être liés au secteur de la MHS de l'élève.**

L'ordre de préférence pour la sélection d'un cours d'éducation coopérative est le suivant :

1. Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes; le cours (ou les cours connexes) fait partie des crédits de spécialisation propres au programme de la MHS de l'élève.
2. Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes; le cours (ou les cours connexes) fait partie des crédits d'appui propres au programme de la MHS de l'élève.
3. Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O).
4. Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes; le cours connexe est Exploration de carrière (GLC2O) ou Civisme et citoyenneté (CHV2O), lorsque ce dernier a été approuvé comme cours connexe pour satisfaire aux exigences en éducation coopérative du programme de la MHS.

L'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative doit travailler en collaboration avec la personne responsable de la MHS de son école pour obtenir de l'appui en général ou lors du choix du ou des cours connexes.

## Programmes de transition de l'école au monde du travail

**Description :** Le programme de transition de l'école au monde du travail est un programme spécialisé qui donne la possibilité à l'élève :

- de satisfaire aux conditions d'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'un certificat;
- d'acquérir les compétences, les connaissances et les habitudes de pensée nécessaires à la transition directe et réussie de l'école vers le travail.

Ces programmes combinent un apprentissage en classe et un apprentissage par l'expérience au moyen de l'observation au poste de travail, du jumelage, de l'expérience de travail ou de l'éducation coopérative.

# Annexe B – Tableau des attentes et des contenus d'apprentissage

## Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes

Domaine d'étude A – Préparation à l'expérience : santé et sécurité, bien-être, et exigences de base	
Avant l'expérience en éducation coopérative, l'élève doit pouvoir :	
<b>A1. Santé, sécurité et bien-être</b> : démontrer sa compréhension des lois, des règlements, des mesures et des comportements qui favorisent la santé, la sécurité et le bien-être dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative.	<b>A2. Planification et préparation</b> : démontrer sa compréhension des exigences et des considérations associées à l'expérience en éducation coopérative, dans le cadre de sa préparation.
<b>A1.1</b> identifier les lois, les règlements et les politiques en matière de santé et de sécurité tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative.	<b>A2.1</b> explorer divers sujets liés à l'expérience en éducation coopérative et au secteur ou domaine d'intérêt de celle-ci, et expliquer comment ces nouveaux apprentissages peuvent contribuer à la réussite de son expérience en éducation coopérative et à sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie.
<b>A1.2</b> identifier les lois, les règlements et les politiques ainsi que les diverses stratégies et compétences qui favorisent le bien-être, y compris la sécurité émotionnelle, et la protection des droits de la personne, tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative.	<b>A2.2</b> expliquer comment ses compétences, ses champs d'intérêt et ses points forts peuvent contribuer à la réussite de l'expérience en éducation coopérative.
<b>A1.3</b> décrire les risques et les situations dangereuses possibles qui peuvent survenir dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative, ainsi que les comportements et les pratiques permettant de prévenir ces situations et de mieux y répondre.	<b>A2.3</b> identifier les étapes et les exigences initiales de l'expérience en éducation coopérative, et démontrer des façons de répondre à ces exigences.

Domaine d'étude B – Apprentissage par l'expérience et transfert des compétences et des connaissances	
D'ici la fin du cours, l'élève doit pouvoir :	
<b>B1. Plan d'apprentissage en éducation coopérative</b> : élaborer et mettre en œuvre un plan d'apprentissage, en y incluant les aspects liés à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et y réfléchir afin de maximiser la réussite de l'expérience en éducation coopérative.	<b>B2. Compétences de demain</b> : démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.
<b>B1.1</b> élaborer un plan d'apprentissage en cernant des résultats d'apprentissage à court et à moyen terme pour l'expérience en éducation coopérative, ainsi que des objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie à plus long terme, tout en déterminant les stratégies pour atteindre ces objectifs.	<b>B2.1</b> décrire les compétences et les connaissances acquises durant son expérience en éducation coopérative, ainsi que la façon dont son expérience en éducation coopérative a approfondi ou développé ses compétences et ses connaissances acquises dans le cours connexe.
<b>B1.2</b> mettre en œuvre son plan d'apprentissage tout en participant activement et de façon sécuritaire à l'expérience en éducation coopérative.	<b>B2.2</b> démontrer comment elle ou il utilise des compétences et des connaissances relatives à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans le cadre de son expérience en éducation coopérative.
<b>B1.3</b> réfléchir à son plan d'apprentissage, l'analyser et le réviser, au fil du temps et selon les besoins.	<b>B2.3</b> décrire comment utiliser les compétences et les connaissances acquises durant l'expérience en éducation coopérative et le cours connexe dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.

# Annexe C – Tableau des attentes et des contenus d'apprentissage

## Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative

Domaine d'étude A – Préparation à l'expérience : santé et sécurité, bien-être, et exigences de base		Domaine d'étude B – Apprentissage par l'expérience et transfert des compétences et des connaissances	
Avant l'expérience en éducation coopérative, l'élève doit pouvoir :		D'ici la fin du cours, l'élève doit pouvoir :	
<b>A1. Santé, sécurité et bien-être</b> : démontrer sa compréhension des lois, des règlements, des mesures et des comportements qui favorisent la santé, la sécurité et le bien-être dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative.	<b>A2. Planification et préparation</b> : démontrer sa compréhension des exigences et des considérations associées à l'expérience en éducation coopérative, dans le cadre de sa préparation.	<b>B1. Plan d'apprentissage en éducation coopérative</b> : élaborer et mettre en œuvre un plan d'apprentissage, en y incluant les aspects liés à la santé, à la sécurité et au bien-être, et y réfléchir afin de maximiser la réussite de l'expérience en éducation coopérative.	<b>B2. Compétences de demain</b> : démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être, et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.
<b>A1.1</b> identifier les lois, les règlements et les politiques en matière de santé et de sécurité tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative.	<b>A2.1</b> explorer divers sujets liés à l'expérience en éducation coopérative et au secteur ou domaine d'intérêt de celle-ci, et expliquer comment ces nouveaux apprentissages peuvent contribuer à la réussite de son expérience en éducation coopérative et à sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie.	<b>B1.1</b> élaborer un plan d'apprentissage en cernant des résultats d'apprentissage à court et à moyen terme pour l'expérience en éducation coopérative, ainsi que des objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie à plus long terme, tout en déterminant les stratégies pour atteindre ces objectifs.	<b>B2.1</b> décrire les compétences et les connaissances acquises durant son expérience en éducation coopérative.
<b>A1.2</b> identifier les lois, les règlements et les politiques ainsi que les diverses stratégies et compétences qui favorisent le bien-être, y compris la sécurité émotionnelle, et la protection des droits de la personne, tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative.	<b>A2.2</b> expliquer comment ses compétences, ses champs d'intérêt et ses points forts peuvent contribuer à la réussite de l'expérience en éducation coopérative.	<b>B1.2</b> mettre en œuvre son plan d'apprentissage tout en participant activement et de façon sécuritaire à l'expérience en éducation coopérative.	<b>B2.2</b> démontrer comment elle ou il utilise des compétences et des connaissances relatives à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans le cadre de son expérience en éducation coopérative.
<b>A1.3</b> décrire les risques et les situations dangereuses possibles qui peuvent survenir dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative, ainsi que les comportements et les pratiques permettant de prévenir ces situations et de mieux y répondre.	<b>A2.3</b> identifier les étapes et les exigences initiales de l'expérience en éducation coopérative, et démontrer des façons de répondre à ces exigences.	<b>B1.3</b> réfléchir à son plan d'apprentissage, l'analyser et le réviser, au fil du temps et selon les besoins.	<b>B2.3</b> décrire comment utiliser les compétences et les connaissances acquises durant l'expérience en éducation coopérative dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.

Domaine d'étude C – Processus d'enquête		Domaine d'étude D – Bâtir sa capacité d'apprendre	
D'ici la fin du cours, l'élève doit pouvoir :		D'ici la fin du cours, l'élève doit pouvoir :	
<p><b>C1. Exploration et enquête :</b> examiner un sujet, un enjeu ou un processus ayant trait à l'expérience en éducation coopérative, en formulant des questions pour guider la recherche, en recueillant de l'information et en faisant des liens avec l'expérience en éducation coopérative.</p>	<p><b>C2. Analyse et communication :</b> analyser l'information recueillie dans le cadre de l'enquête et communiquer les résultats, en faisant des liens avec l'expérience en éducation coopérative et d'autres projets en cours et à venir.</p>	<p><b>D1. Prise de décisions :</b> démontrer sa capacité à prendre des décisions et analyser la façon dont celles-ci peuvent influencer sur son expérience en éducation coopérative et sur ses projets futurs.</p>	<p><b>D2. Leadership :</b> démontrer sa compréhension du leadership efficace et des façons d'en faire preuve dans sa vie quotidienne.</p>
<p><b>C1.1</b> examiner une variété de sujets, d'enjeu ou de processus liés à l'expérience en éducation coopérative.</p>	<p><b>C2.1</b> analyser et interpréter l'information recueillie au moyen d'enquêtes portant sur le sujet, l'enjeu ou le processus choisi, et émettre des conclusions.</p>	<p><b>D1.1</b> décrire diverses stratégies pour prendre des décisions éclairées relatives à l'expérience en éducation coopérative.</p>	<p><b>D2.1</b> décrire les qualités et les compétences d'un leader efficace.</p>
<p><b>C1.2</b> formuler des questions pour guider ses recherches relatives à un sujet, un enjeu ou un processus, tout en faisant des liens avec son expérience en éducation coopérative.</p>	<p><b>C2.2</b> communiquer les résultats de ses enquêtes en tenant compte de l'auditoire et du but.</p>	<p><b>D1.2</b> déterminer, en y réfléchissant, un éventail de facteurs qui influencent ses décisions liées à l'expérience en éducation coopérative.</p>	<p><b>D2.2</b> analyser les caractéristiques de divers leaders efficaces et leur rôle dans des secteurs liés à l'expérience en éducation coopérative.</p>
<p><b>C1.3</b> analyser le sujet, l'enjeu ou le processus choisi en recueillant et en organisant l'information provenant de différentes sources.</p>	<p><b>C2.3</b> décrire comment transférer les compétences et les connaissances acquises ou approfondies lors de ses enquêtes à son expérience en éducation coopérative et à d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.</p>	<p><b>D1.3</b> analyser comment ses décisions relatives à son expérience en éducation coopérative peuvent influencer aussi bien sur cette expérience que sur ses projets futurs.</p>	<p><b>D2.3</b> décrire des façons de faire preuve de leadership durant son expérience en éducation coopérative et des façons d'utiliser ses compétences en leadership acquises lors de son expérience dans sa vie quotidienne, à l'école et dans la communauté.</p>

# Annexe D - Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève

Le 15 mai 2020

## Renseignements sur l'élève, l'école et le stage

<b>Année scolaire:</b>	<input type="checkbox"/> Semestre 1	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre 2	<input type="checkbox"/> Annuel	<input type="checkbox"/> Été
<b>Dates du stage:</b>	Date du début: 29 janvier 2020		Date de fin: 28 juin 2020	

<b>Renseignements sur l'élève</b>	
<b>Nom de l'élève:</b> John Doe	<b>Niveau scolaire:</b> 11
<b>Téléphone à domicile de l'élève:</b> (519) 397-2123	<b>Courriel de l'élève:</b>

<b>Renseignements sur l'école</b>	
<b>Nom de l'école:</b> John McGregor Secondary School	<b>Nom de l'enseignante ou enseignant coop:</b> Caroline Chartrand
<b>Téléphone de l'enseignante ou l'enseignant:</b> (519) 354-1740	<b>Télécopieur (école):</b> (519) 354-2947
<b>Courriel de l'enseignante ou l'enseignant:</b> cchartrand@lecentrefranco.ca	

<b>Renseignements sur les crédits</b>			
<b>Cours coop:</b> Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes			
<b>Code:</b> TCJ2O	<b>Titre:</b> Technologie de la construction	<b>Type:</b> Cours ouvert	<b>Programme-cadre:</b> Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année, Éducation technologique, 2009 (révisé)
<b>Valeur de crédit visé:</b> 2			

<b>Renseignements sur le stage</b>		
<b>Titre de la CNP:</b> Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	<b>Code de la CNP:</b> 7611	
<b>Employeur:</b> Maverick Custom Homes	<b>Adresse:</b> 1310 Deer Run Trail, Belle River, ON, N0R1A0	
<b>Service:</b>		
<b>Nom du superviseur:</b> Alex Jovovski	<b>Téléphone du superviseur:</b> (613) 619-4235	<b>Courriel du superviseur:</b>

<b>Renseignements sur les programmes spécialisés</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> PAJO	<input type="checkbox"/> MHS	<input type="checkbox"/> Programme de transition de l'école au monde du travail

<b>Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)</b>	
<b>Titre du métier:</b> Manoeuvre en construction	<b>Code du métier:</b> 450A
<b>Formulaire d'inscription du participant</b>	
<b>Section 1 - Participation au programme</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Section 2 - Demande d'inscription</b> <input type="checkbox"/>
<b>Date d'inscription:</b>	

Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève			
Attentes (et contenus d'apprentissage)	Résultats d'apprentissage	Critères d'évaluation	Stratégies d'évaluation et preuves d'apprentissage
<b>Santé, sécurité et bien-être</b>			
<p><b>A1 Santé, sécurité et bien-être:</b> démontrer sa compréhension des lois, des règlements, des mesures et des comportements qui favorisent la santé, la sécurité et le bien-être dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A1.1 identifier les lois, les règlements et les politiques en matière de santé et de sécurité tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative.</li> <li>• A1.2 identifier les lois, les règlements et les politiques ainsi que les diverses stratégies et compétences qui favorisent le bien-être, y compris la sécurité émotionnelle, et la protection des droits de la personne, tout en expliquant comment ils s'appliquent à l'expérience en éducation coopérative.</li> <li>• A1.3 décrire les risques et les situations dangereuses possibles qui peuvent survenir dans le cadre de l'expérience en éducation coopérative, ainsi que les comportements et les pratiques permettant de prévenir ces situations et de mieux y répondre.</li> </ul>	<p>Je décris les risques et les situations dangereuses possibles qui peuvent survenir dans le cadre de mon expérience en éducation coopérative.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je refuse le travail que je considère comme dangereux.</li> <li>• Je communique les dangers potentiels à mon superviseur de stage.</li> <li>• Je pose des questions pour clarifier ma compréhension des tâches et des façons de les accomplir en toute sécurité.</li> </ul>	<p>Discussion avec mon employeur ou mon superviseur de stage</p>
	<p>J'identifie les étapes et les exigences initiales de mon expérience en éducation coopérative pour que je puisse y participer de façon sécuritaire et réfléchie.</p> <p><b>Échéancier: le 12 février 2020</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis une formation sur la sensibilisation à la santé et la sécurité au travail.</li> <li>• Je suis la formation pour travailler en hauteur et toutes autres formations spécifiques à mon lieu de travail.</li> </ul>	<p>Obtention des certifications</p>
	<p>Je participe de façon sécuritaire à mon expérience en éducation coopérative.</p> <p><b>Échéancier: le 10 février 2020</b></p>	<p>Je porte mon équipement de protection individuelle (chaussures à embout d'acier et antidérapantes, lunettes de sécurité, casque, protections auditives, gants).</p>	<p>Observation par mon employeur ou mon superviseur de stage</p>

## Cours connexe ou cours connexes

### TCJ20

<p>1.2 Matériaux et procédés de transformation et de finition</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>décrire des matériaux et des produits en bois naturel et dérivés du bois couramment utilisés en construction (p. ex., bois dur et bois mou comme le chêne et le pin; produits dérivés du bois comme les panneaux de contreplaqué) en précisant les propriétés (p. ex., dureté, solidité, imputrescibilité) ainsi que les usages qu'on en fait (p. ex., poutres, solives, coffrage du plancher, fabrication d'armoires de cuisine).</li> </ul> <p>1.3 Outils et procédés d'assemblage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>décrire divers instruments de mesure (p. ex., ruban à mesurer, équerre, niveau à bulle) ainsi que des activités de mesurage courantes en construction (p. ex., calculer un périmètre, une surface, un volume; vérifier un angle et le reporter sur une pièce).</li> <li>expliquer la fonction d'outils manuels (p. ex., égoïne, marteau, tournevis, rabot), d'outils à moteur portatifs (p. ex., perceuse, ponceuse) et de machines-outils (p. ex., banc de scie, scie à ruban) ainsi que la façon de les utiliser de manière responsable et sécuritaire (p. ex., les inspecter avant d'en faire usage, les nettoyer et les ranger après usage).</li> </ul> <p>1.4 Santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>décrire des dangers auxquels sont exposés les travailleurs de la construction (p. ex., chute de hauteur, matières dangereuses, inhalation de poussières, projection de débris provenant des machines-outils).</li> <li>identifier des dispositifs et de l'équipement visant à minimiser les risques d'accident en construction (p. ex., protège-lame dont est équipée la scie à table; équipement d'amarrage, équipement de protection individuelle).</li> </ul> <p>2.3 Application de connaissances en mathématiques et en communication</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>déterminer les dimensions des diverses pièces de fixation de l'ouvrage à réaliser (p. ex., longueur de vis ou de clous, diamètre de goujons).</li> <li>utiliser des termes justes en français au cours de ses échanges avec les autres et dans ses travaux.</li> </ul>	<p>Je décris comment mon cours connexe ou mes cours connexes jouent un rôle dans l'acquisition de mes compétences et de mes connaissances durant mon expérience en éducation coopérative.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je transfère ce que j'ai appris dans mon cours ou mes cours connexes à mon expérience en éducation coopérative.</li> <li>J'explique comment ce transfert m'a permis de développer davantage mes compétences et mes connaissances lors de mon stage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche de réflexion</li> <li>Rétroaction descriptive de mon employeur ou de mon superviseur de stage</li> </ul>
--	---	---	---

## 3.2 Formation en éducation technologique

- explorer diverses possibilités de carrière et de formation en technologie, notamment dans le secteur de la construction (p. ex., maçonnerie, plomberie, électricité), en puisant des renseignements à différentes sources (p. ex., Classification nationale des professions [CNP], site des associations professionnelles, annuaire des établissements de formation).

Je décris comment utiliser les compétences et les connaissances acquises durant l'expérience en éducation coopérative et le cours connexe ou les cours connexes dans d'autres aspects de ma vie, à présent et à l'avenir.

**Échéancier: D'ici la fin du cours**

- Je réfléchis aux compétences et aux connaissances développées durant mon expérience en éducation coopérative et mon cours ou mes cours connexes et je les documente dans mon plan d'itinéraire d'études.

Documentation dans mon plan d'itinéraire d'études.

Compétences techniques et programmes spécialisés			
<p>Attentes et exigences de l'employeur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant d'éducation coopérative et l'employeur ou le superviseur de stage, je discute des attentes et des exigences établies par le partenaire ou l'organisme communautaire pour clarifier ma compréhension des tâches et des façons de les accomplir en toute sécurité.</li> </ul>	<p>Je réponds aux exigences du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario.</p> <p><b>Échéancier: le 10 février 2020</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je remplis et je signe le formulaire d'inscription du participant au PAJO, section 1 : Participation au programme.</li> <li>Je m'assure d'avoir ma carte d'identité PAJO à portée de la main afin de la présenter à l'agente ou à l'agent du ministère du Travail de l'Ontario au besoin.</li> </ul>	<p>Formulaire PAJO signé et remis à mon enseignante ou mon enseignant</p>
	<p>Je suis consciente ou conscient que je dois suivre une formation spécifique reliée au métier avec l'employeur ou le superviseur de stage.</p> <p><b>Échéancier: le 11 février 2020</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je questionne mon employeur ou mon superviseur de stage au sujet des formations spécifiques liées au métier.</li> <li>Je me renseigne sur l'équipement et l'obligation d'avoir une certification ou une formation pour l'utiliser.</li> </ul>	<p>Discussion avec mon employeur ou mon superviseur de stage</p>
	<p>Je mets en œuvre mon plan d'apprentissage tout en participant de façon sécuritaire à l'expérience en éducation coopérative.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<p>J'inclus dans mon plan d'apprentissage les compétences pertinentes décrites dans les normes de formation propres au métier que je vais exercer durant mon expérience en éducation coopérative.</p>	<p>Documentation dans mon plan d'apprentissage de l'acquisition de mes compétences selon les normes de formation et obtention de la signature de mon employeur de stage dans le cahier de formation</p>

<p><b>Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction</b></p> <p>Les aides de soutien des métiers et les manoeuvres en construction aident les ouvriers qualifiés et accomplissent des tâches de manoeuvres dans des chantiers de construction, des carrières et des mines à ciel ouvert. Ils travaillent dans des entreprises de construction, pour des entrepreneurs en construction ou des exploitants de carrières ou de mines à ciel ouvert.</p> <p>Afin de développer davantage mon apprentissage dans le secteur ou le domaine d'intérêt lié à mon expérience en éducation coopérative et améliorer mes compétences, j'accomplis les tâches suivantes pendant mon stage de travail.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• charger et décharger des matériaux de construction et les placer dans les aires de travail;</li> <li>• aider les travailleurs qualifiés, tels que les charpentiers, les briqueteurs, les cimentiers-finisseries, les couvreurs et les vitriers, dans l'exécution de leurs travaux respectifs;</li> <li>• niveler le sol selon la pente spécifiée à l'aide de râteaux et de pelles;</li> <li>• aider aux travaux de démolition de bâtiments à l'aide de barres-leviers ou autres outils, et trier, nettoyer et empiler les matériaux récupérés;</li> <li>• enlever les moellons et autres débris sur les chantiers de construction à l'aide de râteaux, de pelles, de brouettes et autre équipement;</li> <li>• exécuter d'autres tâches sur les chantiers de construction, selon les directives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation par mon employeur ou mon superviseur de stage lors de la réalisation de mes tâches dans le cadre de mon stage de travail</li> <li>• Rétroaction descriptive de mon employeur ou de mon superviseur de stage</li> </ul>
<p>u5700.0 se protéger et protéger les autres</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• u5700.07 communiquer avec efficacité en sachant parler et écouter au bon moment, en utilisant des signaux manuels et des croquis, en recevant/transmettant des directives et en utilisant une radio pour accomplir les tâches demandées, conformément aux politiques de l'entreprise/entrepreneur et à la législation sur la sécurité.</li> <li>• u5700.09 contrôler la circulation à l'aide d'équipement de protection personnel, d'outils, d'un porte-voix, d'une radio et de panneaux de signalisation, de façon à protéger les travailleurs, le public et le matériel, conformément à la législation sur la sécurité.</li> <li>• u5700.13 garder un chantier exempt de neige et de glace en enlevant la neige à l'aide d'outils manuels, en travaillant avec et autour des chargeurs, des chasse-neige et des camions à charrue et en appliquant des produits de dégivrage, y compris du sable et du sel, de façon à assurer la sécurité du lieu de travail, conformément à l'état du chantier et à la législation sur la sécurité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation par mon employeur ou mon superviseur de stage lors de la réalisation de mes tâches dans le cadre de mon stage de travail</li> <li>• Rétroaction descriptive de mon employeur ou de mon superviseur de stage</li> </ul>

	<p>u5702.0 utilise des outils à main et à moteur</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• u5702.03 choisir, utiliser et entretenir des outils à main, y compris des scies, des marteaux et des pelles, en déterminant la tâche à accomplir, en portant l'équipement de protection personnel et en nettoyant et rangeant, conformément aux politiques de l'entreprise, aux spécifications du fabricant et à la législation sur la sécurité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Observation par mon employeur ou mon superviseur de stage lors de la réalisation de mes tâches dans le cadre de mon stage de travail</li><li>• Rétroaction descriptive de mon employeur ou de mon superviseur de stage</li></ul>
--	--	--	--

## Habilités d'apprentissage et habitudes de travail

<p><b>A2 Planification et préparation</b> : démontrer sa compréhension des exigences et des considérations associées à l'expérience en éducation coopérative, dans le cadre de sa préparation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A2.2 expliquer comment ses compétences, ses champs d'intérêt et ses points forts peuvent contribuer à la réussite de l'expérience en éducation coopérative.</li> <li>• A2.3 identifier les étapes et les exigences initiales de l'expérience en éducation coopérative, et démontrer des façons de répondre à ces exigences.</li> </ul> <p><b>B2 Compétences de demain</b> : démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• B2.1 décrire les compétences et les connaissances acquises durant son expérience en éducation coopérative, ainsi que la façon dont son expérience en éducation coopérative a approfondi ou développé ses compétences et ses connaissances acquises dans le cours connexe.</li> </ul>	<p>Je démontre des compétences en communication/<b>Communication*</b>.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'exprime avec précision et clarté en employant le vocabulaire approprié et en fournissant des détails précis.</li> <li>• Je fais preuve d'une écoute active lorsque je suis en conversation avec mon superviseur de stage ou une ou un collègue de travail, en donnant toute mon attention et en démontrant ma compréhension (hocher la tête, reformuler les idées communiquées).</li> </ul>	<p>Discussion avec mon employeur ou mon superviseur de stage et mes collègues de travail.</p>
	<p>Je fais preuve de fiabilité.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'assume mes responsabilités et je respecte mes engagements en milieu de travail. <b>Citoyenneté*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Je suis ponctuelle ou ponctuel tous les jours.</li> <li>◦ Lorsque je m'absente, j'informe mon superviseur de stage au plus tard le matin même.</li> <li>◦ Je signale ma présence ou mon absence à tous les jours à mon enseignante ou à mon enseignant de l'éducation coopérative à l'heure déterminée.</li> <li>◦ Je complète mes fiches de temps à la fin de chaque semaine, je les sou mets à mon superviseur de stage pour les faire approuver et ensuite je les sou mets à mon enseignante ou à mon enseignant de l'éducation coopérative.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Vérification de mes fiches de travail hebdomadaires</p>
	<p>Je fais preuve d'un sens de l'organisation.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je comprends et je respecte les priorités afin d'atteindre les objectifs, tout en gérant mon temps. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Je gère mon temps efficacement pour terminer mes tâches.</li> <li>◦ Je m'assure d'avoir l'équipement de protection individuelle nécessaire et je le porte pour accomplir mes tâches sans un rappel de mon superviseur de stage.</li> <li>◦ Je range le matériel et je veille à la propreté du site de travail.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Observation par mon employeur ou mon superviseur de stage</p>
	<p>Je fais preuve d'autonomie.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais, de façon autonome, des plans et des suivis afin de terminer mes tâches et d'atteindre mes objectifs. <b>Pensée critique et résolution de problèmes*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Je discute des étapes nécessaires pour terminer une tâche avec mon superviseur de stage, et la séquence de celles-ci.</li> <li>◦ Pour des tâches plus complexes, je fais des suivis après chaque étape pour assurer une efficacité.</li> </ul> </li> <li>• J'utilise efficacement le temps alloué pour terminer mes tâches. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Je ne perds pas mon temps et je ne socialise pas pendant que je termine mes tâches.</li> <li>◦ Je prends ma pause selon l'horaire établi avec mon superviseur de stage et je respecte le montant de temps accordé.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Rétroaction descriptive de mon employeur ou de mon superviseur de stage</p>

<p>Je fais preuve d'un esprit de collaboration./<b>Collaboration*</b>.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je collabore avec les membres de l'équipe et j'accepte différentes fonctions et différents rôles.             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Je comprends que mon rôle peut changer ainsi que mes tâches d'un jour à l'autre et je m'adapte aux diverses situations.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Observation par mon employeur ou mon superviseur de stage</p>
<p>Je démontre un sens de l'initiative.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je démontre de la curiosité et de l'intérêt à apprendre. <b>Innovation, créativité et entrepreneuriat*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Je suis souriant pendant mon stage de travail et je démontre que je veux être là.</li> <li>◦ Je pose des questions à mon superviseur de stage au sujet des tâches, du déroulement de l'entreprise et de l'équipement.</li> </ul> </li> <li>• Je reconnais et défends, de façon appropriée, mes droits et mes responsabilités ainsi que ceux des autres, ce qui m'aidera à développer ma résilience envers l'adversité. <b>Pensée critique et résolution de problèmes*</b>; <b>Apprendre à apprendre - Connaissance de soi et autoapprentissage*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ J'avise mon superviseur de stage et mon enseignante ou mon enseignant de l'éducation coopérative des dangers qui pourraient causer des situations dangereuses pour moi ou les autres.</li> <li>◦ Je m'engage à signaler les situations qui me rendent mal à l'aise ou qui sont inappropriées.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Discussion avec mon enseignante ou mon enseignant de l'éducation coopérative et avec mon employeur ou mon superviseur de stage</p>
<p>Je fais preuve d'autorégulation./ <b>Apprendre à apprendre - Connaissance de soi et autoapprentissage*</b></p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je demande des éclaircissements ou de l'aide au besoin.</li> <li>• J'évalue mes points forts, mes besoins, mes champs d'intérêt, et je porte un regard critique sur eux. Cela m'aidera à développer ma connaissance de soi.             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Je discute de mon cheminement avec mon superviseur de stage, mon enseignante ou mon enseignant de l'éducation coopérative et mes parents.</li> <li>◦ J'accepte les commentaires constructifs de mon superviseur de stage et de mon enseignante ou de mon enseignant de l'éducation coopérative avec un esprit ouvert et j'utilise les stratégies recommandées pour cheminer.</li> </ul> </li> <li>• Je fais preuve de persévérance et je m'efforce de relever les défis afin d'atteindre un but.             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Si j'éprouve des difficultés avec mon stage, j'en discute avec mon superviseur de stage, mon enseignante ou mon enseignant de l'éducation coopérative ou mes parents afin de trouver des solutions.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Rétroaction descriptive de mon employeur ou de mon superviseur de stage et de mon enseignante ou de mon enseignant de l'éducation coopérative</p>

Objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie			
<p><b>A2 Planification et préparation :</b> démontrer sa compréhension des exigences et des considérations associées à l'expérience en éducation coopérative, dans le cadre de sa préparation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A2.1 explorer divers sujets liés à l'expérience en éducation coopérative et au secteur ou domaine d'intérêt de celle-ci, et expliquer comment ces nouveaux apprentissages peuvent contribuer à la réussite de son expérience en éducation coopérative et à sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie.</li> </ul> <p><b>B2 Compétences de demain :</b> démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• B2.2 démontrer comment elle ou il utilise des compétences et des connaissances relatives à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans le cadre de son expérience en éducation coopérative.</li> <li>• B2.3 décrire comment utiliser les compétences et les connaissances acquises durant l'expérience en éducation coopérative et le cours connexe dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.</li> </ul>	<p>J'utilise les compétences et les connaissances que j'ai acquises lors de mon expérience en éducation coopérative pour explorer et mieux connaître les possibilités qu'offrent les études postsecondaires.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pose des questions à mon employeur ou à mon superviseur de stage par rapport à son parcours postsecondaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion avec mon employeur ou mon superviseur de stage et une réflexion personnelle</li> </ul>
	<p>J'acquies les compétences et les connaissances nécessaires pour faire des choix éclairés en matière d'éducation, de carrière et de vie.</p> <p><b>Échéancier: D'ici la fin du cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je réfléchis aux compétences et aux connaissances développées pendant mon expérience en éducation coopérative et j'explique comment celles-ci peuvent se trouver dans d'autres aspects de la vie ou dans une autre expérience (p.ex., bénévolat, emploi).</li> </ul>	<p>Observation par mon employeur ou mon superviseur de stage</p>

# Annexe E - Rencontre avec l'élève

Avant le début d'un cours d'éducation coopérative, l'enseignante ou l'enseignant doit rencontrer chaque élève qui songe à s'inscrire au cours afin de déterminer son état de préparation à participer à une expérience en éducation coopérative, tout en tenant compte des objectifs et des champs d'intérêt indiqués dans le plan d'itinéraire d'études de l'élève et d'autres renseignements pertinents.

## FORMULAIRE POUR LA RENCONTRE AVEC L'ÉLÈVE

Date de la rencontre :	Responsable de la rencontre :			
Intervenantes et intervenants :				
Nom de l'élève :	Année scolaire :	PEI	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
As-tu déjà participé à l'éducation coopérative?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		
Employeur de stage :	Quel était le cours ou les cours connexes?			
Parle-moi de l'éducation coopérative et de ce que tu connais à ce sujet.				
Pourquoi veux-tu participer à l'éducation coopérative? Combien de crédits voudrais-tu obtenir?				
Est-ce que ton horaire te permet de participer à l'éducation coopérative (p. ex., sports, emploi à temps partiel, obligations familiales)?				
As-tu déjà participé à d'autres formes d'apprentissage par l'expérience (p. ex., jumelage, observation au poste de travail)?				
Est-ce que tu participes présentement à la MHS ou au PAJO? (Fournir des détails relatifs à ces programmes spécialisés.)				
Quel cours d'éducation coopérative t'intéresse et serait le plus approprié pour toi? Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O) ou Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes?				
Si tu choisis Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes, quel cours ou quels cours que tu as déjà suivis avec succès ou que tu suivras simultanément seraient mieux en lien avec ton stage?				
Quels sont les secteurs d'emploi, les domaines ou les carrières qui t'intéressent?				
1. _____				
2. _____				
3. _____				

Quels sont tes objectifs d'apprentissage et tes intérêts tels que définis dans ton plan d'itinéraire d'études?

As-tu pensé à des possibilités de stage d'éducation coopérative? As-tu des contacts dans ce domaine? Si oui, est-ce que le stage d'éducation coopérative est en lien avec tes objectifs d'apprentissage?

Quels sont tes points forts ou atouts reliés au stage voulu (p. ex., habiletés informatiques, cours suivis, expériences de travail, bénévolat)?

Parle-moi de ta ponctualité et de ton assiduité.

Quelles sont les contraintes possibles au stage (p. ex., problèmes de santé, allergies, distance, transport)?

**Des considérations supplémentaires seront peut-être nécessaires. Veuillez consulter le PEI ou l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté.**

Participer à l'éducation coopérative entraîne des responsabilités particulières pour toi, comme élève du programme. Nous allons prendre quelques minutes pour en discuter. (Chaque conseil a son propre processus qui peut inclure un contrat ou une liste à cocher.)

### Pour usage interne seulement

#### Recommandations

- L'élève est une bonne candidate ou un bon candidat pour l'éducation coopérative.
- L'élève devrait participer à une autre forme d'apprentissage par l'expérience à plus courte durée avant de participer à l'éducation coopérative.
- L'élève devrait attendre un autre semestre ou une autre année avant de participer à l'éducation coopérative. (Consultation avec la direction, au besoin.)
- L'élève devrait franchir d'autres étapes avant de commencer la composante en milieu communautaire.
- L'élève devrait songer à une autre option pour son choix de cours. (Consultation avec la conseillère ou le conseiller en orientation, au besoin.)

# Annexe F – Autres formes d'apprentissage par l'expérience

## Observation au poste de travail et jumelage

### Descriptions :

L'observation au poste de travail est une forme d'apprentissage par l'expérience à court terme qui permet à l'élève d'observer un travailleur qui occupe un emploi particulier (p. ex., Invitons nos jeunes au travail).

Le jumelage est une forme d'apprentissage par l'expérience à court terme qui permet à l'élève d'observer une ou un autre élève sur le lieu de son stage d'éducation coopérative.

Durée	Crédits	Éléments clés
jusqu'à deux jours consécutifs	aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année peut participer.</li> <li>• L'élève observe et n'accomplit aucune tâche.</li> <li>• Ces formes d'apprentissage par l'expérience peuvent être intégrées à n'importe quel cours de l'école.</li> <li>• L'élève peut participer à plus d'une expérience d'observation au poste de travail ou de jumelage.</li> <li>• L'enseignante ou l'enseignant et l'élève choisissent, dans la mesure du possible, un lieu de travail où le français est utilisé.</li> <li>• Ces formes d'apprentissage par l'expérience devraient être considérées comme des sorties éducatives.</li> <li>• Le formulaire de sortie éducative doit être rempli et non le formulaire « Accord sur la formation pratique ».</li> <li>• Toutes les procédures du conseil scolaire qui s'appliquent aux sorties éducatives ou aux excursions se déroulant en dehors des terrains de l'école doivent être suivies.</li> </ul>

## Expérience de travail

### Description :

L'expérience de travail est une forme d'apprentissage par l'expérience à court terme qui permet à l'élève de vivre une occasion d'apprentissage pratique dans la communauté dans le cadre d'un cours à l'école secondaire.

Durée	Crédits	Éléments clés
jusqu'à quatre semaines	aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève doit avoir 14 ans et plus.</li> <li>• L'expérience de travail peut être intégré à n'importe quel cours de l'école.</li> <li>• L'élève peut participer à plus d'une expérience de travail.</li> <li>• L'enseignante ou l'enseignant et l'élève choisissent, dans la mesure du possible, un lieu de travail où le français est utilisé.</li> <li>• L'élève doit recevoir l'enseignement relatif aux attentes du domaine d'étude A d'un cours d'éducation coopérative et démontrer sa compréhension de ce contenu avant l'expérience de travail.</li> </ul>

- Une évaluation du stage doit être complétée avant le début de l'expérience de travail.
- L'expérience de travail requiert un plan d'apprentissage en éducation coopérative.
- Les progrès de l'élève doivent faire l'objet d'un suivi au moins une fois durant l'expérience de travail mais peut nécessiter plus qu'une rencontre afin de répondre aux besoins précis de l'élève, de l'employeur ou du superviseur de stage.
- L'élève et les parents devraient être encouragés à souscrire à l'assurance accident pour les élèves.
- Le formulaire « Accord sur la formation pratique » doit être rempli avant le début de l'expérience de travail; le ministère de l'Éducation fournit une couverture en vertu de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* aux élèves de 14 ans et plus qui participent à une expérience de travail.
- L'expérience de travail peut être une expérience virtuelle dans laquelle l'élève accomplit une partie ou la totalité de l'expérience de travail à l'aide des technologies de communication électronique (l'employeur ou le superviseur de stage peut se trouver dans la même communauté que l'élève ou dans une autre communauté, ville, province ou pays).

# Annexe G - Évaluation du stage dans la communauté



Les élèves et les apprenantes ou les apprenants non rémunérés sont considérés comme des travailleurs au sens de la [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) et ont les mêmes devoirs et droits que les travailleurs rémunérés. Ils ont donc le droit de connaître les risques liés au lieu de travail et de refuser tout travail dangereux. Tout travailleur, y compris les élèves, les apprenantes et les apprenants et les stagiaires non rémunérés, doit suivre une formation élémentaire de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail et répondre aux exigences du [Règlement de l'Ontario 297/13](#). En ce qui concerne la santé et la sécurité, les employeurs qui offrent des stages ont les mêmes devoirs de protection envers les élèves et les apprenantes ou les apprenants non rémunérés qui sont considérés comme des travailleurs au sens de la Loi sur la santé et la sécurité au travail qu'envers leurs travailleurs rémunérés. Les travailleurs ont le devoir général de veiller à leur propre santé et sécurité. Les travailleurs qui sont témoins d'un problème de santé ou de sécurité au travail, comme un risque ou une violation de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, ont le devoir de signaler la situation à leur employeur ou superviseur. En retour, ces derniers sont tenus de régler ces situations.

Nom de l'entreprise :	Adresse :	Téléphone :
Type de stage :	Élève :	
Enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative :	Formulaire rempli par Représentante ou représentant de l'école :  Représentante ou représentant de l'entreprise :	

MILIEU D'APPRENTISSAGE ET BIEN-ÊTRE			
1. Ce stage fournira-t-il une expérience d'apprentissage riche basée sur le plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
2. Le superviseur de stage possède-t-il les antécédents et les compétences nécessaires pour guider l'élève? Veuillez identifier le travailleur qui sera responsable de la supervision de l'élève.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Nom: _____			
3. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'apprentissage favorable, sécuritaire et accueillant?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
4. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'apprentissage inclusif, sensible à la culture et équitable?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
5. Le milieu d'apprentissage sera-t-il exempt de violence, de harcèlement et de discrimination?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>



**Commentaires :**

MILIEU DE TRAVAIL			
1. L'état général de l'édifice et des installations fournit-il un environnement sécuritaire, propre et approprié?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ La ventilation est-elle adéquate?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les appareils protecteurs, les transporteurs à courroie, les pistes et les autres pièces d'équipement sont-ils conformes aux normes?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les aires de repos et les salles à manger sont-elles propres et exemptes de contaminants?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Le lieu de travail est-il doté d'un poste de premiers soins, d'un bassin oculaire et de panneaux de mise en garde?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
2. Y a-t-il des toilettes et des vestiaires appropriés?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
3. L'employeur de stage assurera-t-il une formation en matière de santé et de sécurité au travail (p. ex., orientation générale du lieu de travail : visite du lieu de travail, emplacement	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

des extincteurs, des postes de secours et des sorties de secours, procédures d'évacuation, tableaux d'affichage pour le personnel)?			
4. L'entreprise a-t-elle une politique sur la santé et sécurité au travail?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
5. Les politiques en matière de santé et de sécurité et les autres documents connexes sont-ils facilement accessibles aux élèves (p. ex., tableau d'affichage)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
6. Le superviseur de stage connaît-il les procédures en cas d'accident?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève a-t-elle ou a-t-il été présenté à la représentante ou au représentant en santé et sécurité?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
7. L'entreprise a-t-elle des politiques concernant les procédures d'urgence (p. ex., dégagement de sentiers, sorties clairement marquées) en réponse à divers événements d'urgence (p. ex., incendies, déversements de produits chimiques)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
<b>Commentaires :</b>			
<b>RISQUES</b>			
<p><b><i>L'élève du secondaire non rémunéré qui participe à un programme de formation pratique autorisé par le conseil scolaire dont relève cette école est assujéti aux exigences relatives à l'âge minimum aux termes de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et de ses règlements sous <u>Exigences relatives à l'âge minimum</u>. Si les employeurs de stage ne sont pas certains des règles qui s'appliquent à un risque particulier, ils doivent vérifier la Loi sur la santé et la sécurité au travail.</i></b></p>			
1. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé ou obligé de travailler avec des matières dangereuses?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les matières dangereuses sont-elles identifiées avec une étiquette de SIMDUT?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les fiches signalétiques sont-elles disponibles?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'entreprise fournira-t-elle une formation sur le SIMDUT spécifique aux matières dangereuses qui seront utilisées sur le lieu de travail?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
2. L'élève travaillera-t-elle ou travaillera-t-il avec ou sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des risques biologiques (p. ex., animaux, plantes, insectes, liquides organiques humains, maladies infectieuses ou aliments crus)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation spécifique aux dangers biologiques?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
3. Le levage fera-t-elle partie des tâches de l'élève (p. ex., boîtes, client/patiente)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur les techniques de levage sécuritaires?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
4a. L'élève aura-t-elle ou aura-t-il à se servir des outils à main?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire des outils?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
4b. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il se servir d'équipement ou d'outils à commande mécanique?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'équipement ou les outils sont-ils munis d'appareils protecteurs et de dispositifs de sécurité?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire de l'équipement?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

➤ L'équipement est-il muni de mécanismes de verrouillage et d'étiquetage?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation sur les procédures de verrouillage et d'étiquetage?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
5. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il utiliser de l'équipement mobile (p. ex., chariot élévateur, grue, pont roulant, véhicule nautique à moteur)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation ou sera-t-elle ou sera-t-il licencié pour opérer de l'équipement mobile conformément aux lois provinciales?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
6. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il obligé de voyager en tant que passagère ou de passager ou de conduire un véhicule à moteur immatriculé pour la route pendant son stage de travail (p. ex., véhicule de l'entreprise, véhicule personnel)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
7. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans un espace clos (p. ex., entrepôts, vide sanitaire)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation relative aux exigences de sécurité pour travailler dans un espace clos?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
8. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler en hauteur?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Si l'élève travaille avec des échelles, est-ce qu'une formation sera fournie?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Si l'élève travaille à des hauteurs de plus de trois mètres, est-ce que la formation « Travail en hauteur » sera fournie? Chantiers de construction Règl. de l'Ont. 297/13	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
9. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler sur un plan d'eau?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer la sécurité de l'élève (p. ex., test de natation)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
10. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans une fosse ou une carrière (voir <a href="#">Exigences relatives à l'âge minimum</a> )?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation dans de telles circonstances?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
11. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des agents physiques (p. ex., vibration, bruit, conditions de température extrêmes)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il la formation appropriée dans de telles circonstances?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
12. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il placé dans des situations dangereuses (p. ex., conflit entre travailleur et client)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer la sécurité de l'élève?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

Si oui, spécifiez :			
13. L'employeur offrira-t-il une autre formation sur la sécurité propre à un secteur autre que celles qui ont été mentionnées précédemment?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
<b>SÉCURITÉ PERSONNELLE</b>			
1. L'élève saura-t-elle ou saura-t-il comment demander de l'aide dans diverses situations? <b>À NOTER : Les élèves participant à l'éducation coopérative doivent toujours être supervisés sur les lieux de travail.</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
2. Si l'élève a besoin d'adaptations, seront-elles fournies (p. ex., endroit tranquille, autres mesures de soutien ou d'adaptations particulières conformément au PEI de l'élève)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
3. Y aura-t-il une considération d'ordre général en ce qui concerne la santé mentale et physique de l'élève avant toute assignation de travail?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
4. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il porter de l'équipement de protection individuelle?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'équipement de protection individuelle sera-t-il ajusté et entretenu correctement?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
5. L'équipement de protection individuelle sera-t-il fourni par l'employeur?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
6. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il recevoir des immunisations ou des tests préventifs?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
<b>Recommandation</b>			
1. Ce stage de travail est: ACCEPTABLE <input type="checkbox"/> INACCEPTABLE <input type="checkbox"/> ACCEPTABLE avec les conditions suivantes :			
Commentaires et considérations spéciales :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'enseignante ou de l'enseignant de l'éducation coopérative :			
À titre d'employeur ou de superviseur de stage je comprends mes responsabilités en vertu de la <i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i> :			



# Annexe H – Évaluation des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail

**Les questions ci-dessous peuvent être posées à l'employeur ou au superviseur de stage et l'information recueillie à l'aide de ses commentaires, de ses réponses ou de ses critiques constructives peut t'aider à évaluer les habiletés d'apprentissage et les habitudes de travail de l'élève.**

## **Utilisation du français oral**

Est-ce que l'élève rédige des courriels ou des messages textes à son superviseur de stage, à ses collègues de travail ou à son enseignante ou à son enseignant de l'éducation coopérative selon les circonstances?

Est-ce que l'élève emploie le vocabulaire approprié pour s'exprimer?

Est-ce que l'élève utilise des détails précis lorsqu'elle ou il s'exprime?

## **Fiabilité**

Est-ce que l'élève est ponctuelle ou ponctuel tous les jours?

Est-ce que l'élève termine ses tâches selon les consignes et les échéanciers?

Est-ce que l'élève signale son absence à son enseignante ou son enseignant de l'éducation coopérative et à son employeur ou son superviseur de stage?

## **Sens de l'organisation**

Est-ce que l'élève utilise son temps efficacement?

Est-ce que l'élève range son équipement et veille à la propreté?

Est-ce que l'élève peut déterminer les prochaines tâches à accomplir d'après les priorités établies par son employeur ou son superviseur de stage?

## **Autonomie**

Est-ce que l'élève trouve des tâches qu'elle ou il pourrait exécuter pendant les temps moins occupés?

Est-ce que l'élève se met à la tâche sans avoir à se le faire dire?

Est-ce que l'élève peut différencier entre le temps de travail et le temps de socialisation?

## **Esprit de collaboration**

Est-ce que l'élève établit de bonnes relations avec son employeur ou son superviseur de stage et ses collègues?

Est-ce que l'élève fait preuve d'une écoute active?

Est-ce que l'élève respecte les opinions des autres?

Est-ce que l'élève accepte des commentaires constructifs de la part de son employeur ou de son superviseur de stage? De ses collègues?

## **Sens de l'initiative**

Est-ce que l'élève est ouverte ou ouvert d'esprit et flexible?

Est-ce que l'élève s'engage à signaler les situations qui le rendent mal à l'aise ou qui sont inappropriées?

Est-ce que l'élève pose des questions à son employeur ou son superviseur de stage qui l'aideront à bien accomplir ses tâches?

## **Autorégulation**

Est-ce que l'élève évalue ses points forts, ses besoins et ses champs d'intérêt afin de bien réussir durant son stage?

Est-ce que l'élève s'efforce de relever des défis?

Est-ce que l'élève est prête ou prêt et disposée ou disposé à commencer son stage lorsqu'elle ou il se présente à son lieu de travail?

## **Les mêmes questions peuvent servir pour l'autoévaluation.**

### **Utilisation du français oral**

Est-ce que je rédige des courriels ou des messages textes à mon superviseur de stage, à mes collègues de travail ou à mon enseignante ou à mon enseignant de l'éducation coopérative selon les circonstances?

Est-ce que j'emploie le vocabulaire approprié pour m'exprimer?

Est-ce que j'utilise des détails précis lorsque je m'exprime?

### **Fiabilité**

Est-ce que je suis ponctuelle ou ponctuel tous les jours?

Est-ce que je termine mes tâches selon les consignes et les échéanciers?

Est-ce que je signale mon absence à mon enseignante ou mon enseignant de l'éducation coopérative et à mon employeur ou mon superviseur de stage?

## **Sens de l'organisation**

Est-ce que j'utilise mon temps efficacement?

Est-ce que je range mon équipement et je veille à la propreté?

Est-ce que je peux déterminer les prochaines tâches à accomplir d'après les priorités établies par mon employeur ou mon superviseur de stage?

## **Autonomie**

Est-ce que je trouve des tâches que je pourrais exécuter pendant les temps moins occupés?

Est-ce que je me mets à la tâche sans avoir à me le faire dire?

Est-ce que je peux différencier entre le temps de travail et le temps de socialisation?

## **Esprit de collaboration**

Est-ce que j'établis de bonnes relations avec mon employeur ou mon superviseur de stage et mes collègues?

Est-ce que je fais preuve d'une écoute active?

Est-ce que je respecte les opinions des autres?

Est-ce que j'accepte des commentaires constructifs de la part de mon employeur ou de mon superviseur de stage, ainsi que de mon enseignante ou mon enseignant de l'éducation coopérative? De mes collègues?

## **Sens de l'initiative**

Est-ce que je suis ouverte ou ouvert d'esprit et flexible?

Est-ce que je m'engage à signaler les situations qui me rendent mal à l'aise ou qui sont inappropriées?

Est-ce que je pose des questions à mon employeur ou mon superviseur de stage qui m'aideront à bien accomplir mes tâches?

## **Autorégulation**

Est-ce que j'évalue mes points forts, mes besoins et mes champs d'intérêt afin de bien réussir durant mon stage?

Est-ce que je m'efforce de relever des défis?

Est-ce que je suis prête ou prêt et disposée ou disposé à commencer mon stage lorsque je me présente à mon lieu de travail?

# Annexe I – Grille d'évaluation adaptée



## Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève - DC030

Rendement global : \_\_\_\_\_

Attente B1 : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'apprentissage, en y incluant les aspects liés à la santé, à la sécurité et au bien-être, et y réfléchir afin de maximiser la réussite de l'expérience en éducation coopérative.

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100% Niveau 4
<b>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</b>				
L'élève sélectionne, modifie et rédige au besoin des résultats d'apprentissage, des critères d'évaluation et des stratégies d'évaluation ou des preuves d'apprentissage en lien avec son expérience en éducation coopérative dans chaque section de son plan d'apprentissage (santé, sécurité et bien-être, DC030 (domaines d'étude C et D), compétences techniques et programmes spécialisés, habiletés d'apprentissage et habitudes de travail, objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à l'étude.
<b>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour élaborer et mettre en œuvre son plan d'apprentissage lié au cours d'éducation coopérative.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réfléchir et réviser son plan d'apprentissage.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative dans la composante « Mon progrès » de son plan d'apprentissage (p. ex., réflexion personnelle, commentaires, réflexion liée à la rétroaction descriptive reçue, prochaines étapes).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

<b>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</b>				
<p>L'élève exprime et organise des idées et de l'information dans son plan d'apprentissage (p.ex., organisation logique des idées, pertinence des idées).</p> <p>L'élève communique des éléments de son plan d'apprentissage avec son enseignante ou son enseignant de l'éducation coopérative et son employeur ou son superviseur de stage lors des rencontres de suivi.</p> <p>L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à l'expérience en éducation coopérative dans son plan d'apprentissage.</p>	<p>L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
<b>Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi qu'à l'établissement des liens.</b>				
<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie) au stage (p.ex., amélioration et développement des compétences dans le stage d'éducation coopérative).</p> <p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
Points forts :	Points à améliorer :		Prochaines étapes :	



## Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève - Cours connexe ou cours connexes Rendement global : \_\_\_\_\_

Attente B1 : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'apprentissage, en y incluant les aspects liés à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et y réfléchir afin de maximiser la réussite de l'expérience en éducation coopérative.

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100% Niveau 4
<b>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</b>				
L'élève sélectionne, modifie et rédige au besoin des résultats d'apprentissage, des critères d'évaluation, des stratégies d'évaluation ou des preuves d'apprentissage en lien avec son expérience en éducation coopérative dans chaque section de son plan d'apprentissage (santé, sécurité et bien-être, cours connexe ou cours connexes, compétences techniques et programmes spécialisés, habiletés d'apprentissage et habitudes de travail, objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à l'étude.
<b>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour élaborer et mettre en œuvre son plan d'apprentissage lié au cours d'éducation coopérative.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réfléchir et réviser son plan d'apprentissage.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative dans la composante « Mon progrès » de son plan d'apprentissage (p. ex., réflexion personnelle, commentaires, réflexion liée à la rétroaction descriptive reçue, prochaines étapes).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
<b>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</b>				
L'élève exprime et organise des idées et de l'information dans son plan d'apprentissage (p.ex., organisation logique des idées, pertinence des idées).	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève communique des éléments de son plan d'apprentissage avec son enseignante ou son enseignant de l'éducation coopérative et son employeur ou son superviseur de stage lors des rencontres de suivi.	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>efficacité.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à l'expérience en éducation coopérative dans son plan d'apprentissage.	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

**Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiaux, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi qu'à l'établissement des liens.**

<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie, cours connexe ou cours connexes) au stage (p.ex., amélioration et développement des compétences dans le stage d'éducation coopérative).</p> <p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative et le cours connexe ou les cours connexes, entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes <b>avec une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
<p>Points forts :</p>	<p>Points à améliorer :</p>		<p>Prochaines étapes :</p>	



Attente B2 : Démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être, et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.

<i>Compétences</i>	<b>50 – 59 % Niveau 1</b>	<b>60 – 69 % Niveau 2</b>	<b>70 – 79 % Niveau 3</b>	<b>80 – 100 % Niveau 4</b>
<b>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</b>				
L'élève démontre une connaissance et une compréhension des tâches à compléter au lieu de travail (p. ex., suivre les directives, poser des questions pour demander des éclaircissements, respecter sa routine établie, respecter les politiques et les mesures de santé et sécurité).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à son lieu de travail.
<b>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour accomplir ses tâches au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réviser, réfléchir et formuler des conclusions au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative au lieu de travail (p. ex., prise de décisions, recherche, innovation, résolution de problèmes, processus de création).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
<b>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</b>				
L'élève exprime et organise des idées et de l'information au lieu de travail (p.ex., expression précise, organisation logique des idées) de façon orale, écrite ou visuelle (p. ex., lors des observations, lors des discussions et de l'exécution de ses tâches au lieu de travail).	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à son expérience en éducation coopérative au lieu de travail.	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

<b>Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiaux, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi que l'établissement de liens.</b>				
<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie) au stage (p.ex., approfondissement et développement des compétences durant le stage d'éducation coopérative).</p> <p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
Points forts :	Points à améliorer :		Prochaines étapes :	

Attente B2 : Démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.

<i>Compétences</i>	<i>50 – 59 % Niveau 1</i>	<i>60 – 69 % Niveau 2</i>	<i>70 – 79 % Niveau 3</i>	<i>80 – 100 % Niveau 4</i>
<b><i>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</i></b>				
L'élève démontre une connaissance et une compréhension des tâches à compléter au lieu de travail (p. ex., suivre les directives, poser des questions pour demander des éclaircissements, respecter sa routine établie, respecter les politiques et les mesures de santé et sécurité).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à son lieu de travail.
<b><i>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</i></b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour accomplir ses tâches au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réviser, réfléchir et formuler des conclusions au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative au lieu de travail (p. ex., prise de décisions, recherche, innovation, résolution de problèmes, processus de création).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
<b><i>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</i></b>				
L'élève exprime et organise des idées et de l'information au lieu de travail (p.ex., expression précise, organisation logique des idées) de façon orale, écrite ou visuelle (p. ex., lors des observations, lors des discussions et de l'exécution de ses tâches au lieu de travail).	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à son expérience en éducation coopérative au lieu de travail.	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

<b>Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiaux, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi que l'établissement de liens.</b>				
<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie, cours connexe ou cours connexes) au stage (p.ex., amélioration et développement des compétences dans le stage d'éducation coopérative).</p> <p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative et le cours connexe ou les cours connexes, entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
<p>Points forts :</p>	<p>Points à améliorer :</p>		<p>Prochaines étapes :</p>	

## Francophones

### Activités brise-glace

[Répertoire d'activités brise-glace](#)

### AÉCO

[OCEA/AÉCO](#)

### Communication

[Communication interpersonnelle : apprendre à communiquer au travail](#)

### Composante scolaire

[Code des droits de la personne de l'Ontario](#)

[Loi de 2000 sur les normes d'emploi](#)

[Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée](#)

[Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#)

[RÉDO - Ressources éducatives de l'Ontario](#)

[Édusourceontario](#)

[Comment faire bonne impression durant un stage \(YouTube\)](#)

### Confidentialité

[Confidentialité \(YouTube\)](#)

### Cyberintimidation

[La protection de la cyber-réputation](#)

### Demande d'emploi et entrevue

[Présenter une demande d'emploi](#)

[Se préparer à l'entrevue](#)

[Comment répondre aux questions d'entrevue \(YouTube\)](#)

[Trouver un job sans expérience : comment trouver un premier emploi? \(YouTube\)](#)

### Double reconnaissance de crédit

[Programmes à double reconnaissance de crédit](#)

### Éducation coopérative

[Le curriculum de l'Ontario - Éducation coopérative](#)

[Éducation de l'enfance en difficulté](#)

[Le cycle de l'apprentissage par l'expérience](#)

[Numéro d'assurance sociale](#)

[Éducation coopérative virtuelle](#)

## **Gestion du temps**

[8 astuces ORGANISATION : ne plus perdre son temps! \(YouTube\)](#)

## **Harcèlement**

[S'agit-il de harcèlement? Outil au service des employés](#)

[Harcèlement psychologique au travail](#)

[Le harcèlement sexuel dans le domaine de l'emploi \(fiche\)/Commission ontarienne des droits de la personne](#)

## **Leadership**

[Qu'est-ce que le leadership? 10 manières de le définir](#)

[Leader et leadership, ça veut dire quoi exactement pour vous?](#)

[Comment développer son leadership en 12 habitudes \(inspirées de leaders exceptionnels\)](#)

[Ce que ça prend pour être un bon leader au travail](#)

[15 exemples de jeux pour votre prochain team building](#)

## **MHS**

[MHS : Politique et guide de mise en œuvre](#)

## **PAJO**

[OYAP PAJO](#)

[Espace partenaires Emploi Ontario – Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario](#)

[Lignes directrices PAJO 2019-20](#)

[Conformité en matière de santé et de sécurité](#)

[Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences](#)

[Programme de santé et de sécurité dans la construction](#)

[Cuisines commerciales : chutes, glissades, trébuchements et autres dangers vidéo](#)

[Préparation à l'apprentissage](#)

[Itinéraires vers l'apprentissage – Options pour les élèves du secondaire](#)

[L'apprentissage des métiers – Ce que les parents doivent savoir](#)

## **Persévérance**

[La persévérance, l'ingrédient secret de la réussite!](#)

## **Prise de décisions**

[Comment prendre de bonnes décisions au travail?](#)

[Pourquoi la prise de décision est si difficile?](#)

[L'art de prendre les bonnes décisions et de ne pas les regretter](#)

[5 techniques pour améliorer vos prises de décisions](#)

## **Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie**

[Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie](#)

## **Santé et sécurité**

[Note Politique/Programmes n° 76A](#)

[Accord sur la formation pratique](#)

[Formulaire 6](#)

[Formulaire 7](#)

[Formulaire 8](#)

[Santé et sécurité/Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences](#)

[Âge minimum/Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences](#)

[Sensibilisation des travailleurs à la santé et à la sécurité en 4 étapes](#)

[Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail](#)

[Loi sur la santé et la sécurité au travail](#)

## **Santé mentale**

[Santé mentale et bien-être](#)

[Santé mentale des enfants et des jeunes : signes et symptômes](#)

[La santé mentale et l'école secondaire - Guide de programme](#)

[Santé mentale = Santé \(YouTube\)](#)

## **Stress**

[Réduire les risques](#)

[Santé mentale/Moyens pour gérer ton stress](#)

[Le stress et l'anxiété chez les adolescents \(YouTube\)](#)

## **Syndicat**

[C'est quoi un syndicat ? - 1 jour, 1 question \(YouTube\)](#)

## **Anglophones**

### **Classroom Component**

[EduGAINS](#)

[The Ontario Human Rights Code](#)

[Employment Standards Act, 2000](#)

[Freedom of information and Protection of Privacy Act](#)

[Accessibility for Ontarians with Disabilities Act](#)

### **Communication**

[Top Tips for Effective Interpersonal Communication](#)

[Interpersonal Skills: Definitions and Examples](#)

## **Confidentiality**

[Confidentiality in the Workplace \(YouTube\)](#)

[Confidentiality](#)

## **Cooperative Education**

[The Ontario Curriculum – Cooperative Education](#)

[Special Education](#)

[Community-Connected Experiential Learning](#)

[Social Insurance Number](#)

[Virtual Cooperative Education \(or e-Co-op\)](#)

## **Cyberbullying**

[What is Cyberbullying?](#)

[Protecting Reputations Online](#)

## **Decision-Making**

[Decision Making Games](#)

[How to Make a Decision \(YouTube\)](#)

## **Dual Credit Programs**

[Dual Credit Programs](#)

## **Education and Career/Life Planning Program**

[Education and Career/Life Planning Program](#)

## **Harassment**

[Is it Harassment? A Tool to Guide Employees](#)

[Sexual Harassment in Employment \(fact sheet\)/Ontario Human Rights Commission](#)

[What Does Bullying and Harassment Mean for You and Your Workplace? \(YouTube\)](#)

## **Health and Safety**

[Policy/Program Memorandum No. 76A](#)

[Work Education Agreement](#)

[eForm 6](#)

[eForm 7](#)

[eForm 8](#)

[Health and Safety](#)

[Minimum Age](#)

[Workplace Safety and Insurance Act, 1997](#)

[Occupational Health and Safety Act](#)

## Icebreaker Activities

[30 Icebreaker Activities for High School and Middle School Students](#)  
[Icebreakers Volume 12](#)

## Job Application and Interview

[How Do I Apply for a Job?](#)  
[Preparing for an Interview](#)  
[How to Prepare for a Job Interview](#) (YouTube)  
[Job Search Tips](#) (YouTube)

## Leadership

[Lesson Plan: Labor Day and Unions Today](#)  
[The 9 Best Leadership Games for Skill Development](#)  
[12 Effective Leadership Activities and Games](#)  
[84 Leadership Activities, Building Games, and Exercises](#)

## Mental Health

[Mental Health and Wellness](#)  
[Child and Youth Mental Health: Signs and Symptoms](#)  
[School Mental Health: The Curriculum Guide](#)  
[Mental Health in the Workplace](#) (YouTube)  
[What is Mental Health](#) (YouTube)

## OCEA

[OCEA/AÉCO](#)

## OYAP

[OYAP PAJO](#)  
[Employment Ontario Partners' Gateways - Ontario Youth Apprenticeship Program \(OYAP\)](#)  
[OYAP 2019-20 Program Guidelines](#)  
[Occupational Health and Safety Compliance](#)  
[Ministry of Labour, Training and Skills Development](#)  
[Construction Health and Safety Program](#)  
[Commercial Hazards: Slips, Trips, Falls and Other Hazards Video](#)  
[Prepare for Apprenticeship](#)  
[Pathways to Apprenticeship - Options for Secondary School Students](#)  
[Apprenticeship - What Parents Need to Know](#)  
[Safety Toolbox Talks: Personal Protective Equipment \(PPE\)](#) (YouTube)  
[OYAP - LIVE THE SKILLED LIFE!](#) (YouTube)

## Perseverance

[Perseverance: A Secret to Success](#)

## **SHSM**

[SHSM Policy and Implementation Guide](#)

## **Stress**

[Mental Health: Coping with Stress](#)

[Stress Management Strategies: Ways to Unwind](#) (YouTube)

[Managing Stress](#) (YouTube)

## **Time Management**

[5 Tips To Better Manage Your Time](#) (YouTube)

## **Unions**

[Youths, Unions, and You](#)



# Ouvrages cités

[Code des droits de la personne de l'Ontario](#)

[Faire croître le succès](#)

[Les écoles de l'Ontario](#)

[Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail](#)

[Loi de 2000 sur les normes d'emploi](#)

[Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée](#)

[Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#)

[Loi sur la santé et la sécurité au travail](#)

[Ministère de l'Éducation de l'Ontario](#)

[Ministère de l'Éducation, \*Le curriculum de l'Ontario, 11e et 12e année - Éducation coopérative, 2018\*](#)

[Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences](#)

[Note Politique/Programmes n° 76A](#)

Terminologie	Définitions
Accord sur la formation pratique	Formulaire standard du ministère de l'Éducation qui doit être dûment rempli et signé avant qu'une ou un élève puisse commencer un stage en milieu de travail aux fins d'assurance aux termes de la <i>Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail</i> (LSPAAT).
Activités d'intégration	Activités qui permettent à l'élève de satisfaire aux attentes et aux contenus d'apprentissage énoncés dans le programme-cadre d'éducation coopérative.
Apprentie ou apprenti	Stagiaire qui apprend un métier spécialisé en travaillant directement avec un compagnon détenant un certificat de qualification professionnelle dans ce métier. Elle ou il dispose d'un contrat d'apprentissage enregistré (CAE) avec le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.
Apprentissage par l'expérience	Une approche pédagogique fondée sur le processus d'enquête qui offre des occasions à l'élève de coconstruire son apprentissage en participant à des expériences enrichissantes en lien avec la communauté à l'extérieur de l'école, en réfléchissant à ces expériences pour en dégager le sens, et en réinvestissant ces apprentissages pour influencer ses décisions et ses actions dans différents aspects de sa vie.
Association de l'éducation coopérative de l'Ontario (AÉCO)	L'AÉCO est la principale association provinciale qui promeut et soutient les meilleures pratiques éducatives pour les professionnelles et les professionnels de l'apprentissage par l'expérience.
Composante en milieu communautaire	La partie du cours d'éducation coopérative qui amène l'élève à s'engager dans des occasions d'apprentissage dans le contexte d'une expérience dans la communauté ou stage en milieu de travail.
Composante en milieu scolaire	La partie du cours d'éducation coopérative qui permet à l'élève de se préparer pour la composante en milieu communautaire, y compris les activités d'intégration ainsi que les rencontres de suivi qui auront lieu tout au long du cours.
Cycle de l'apprentissage par l'expérience	Un modèle que les chercheurs utilisent pour décrire l'apprentissage par l'expérience.
Évaluation du stage	Une mesure qui permet à l'enseignante ou à l'enseignant de l'éducation coopérative de s'assurer que l'élève bénéficie d'une expérience sécuritaire sur le plan physique et émotionnel, et significative en matière d'éducation.
Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève	Un cadre d'apprentissage significatif pour le cours d'éducation coopérative qui est élaboré, avec la collaboration et le soutien de l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative et de l'employeur ou du superviseur de stage.

Processus essentiels	Éléments importants des cours d'éducation coopérative qui sont interreliés et connectés et qui doivent être respectés lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'éducation coopérative afin d'assurer un déroulement efficace et une expérience unique et personnalisée pour l'élève.
Programmes spécialisés	Une programmation qui permet aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences particulières tout en satisfaisant aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).
Rencontres de suivi	Occasions pour réunir l'élève, l'enseignante ou l'enseignant de l'éducation coopérative, l'employeur ou le superviseur de stage et d'autres intervenantes ou intervenants, au besoin, dans le but de discuter des progrès de l'élève.
Stage	La partie du cours d'éducation coopérative qui se déroule en milieu de travail, aussi appelée composante en milieu communautaire.



# Activités et formulaires

## Liste de vérification afin de bien te préparer pour l'entrevue

<input type="checkbox"/>	Confirme <b>l'heure et le lieu</b> de l'entrevue et le <b>nom</b> de la personne que tu rencontreras avec ton enseignante ou ton enseignant de l'éducation coopérative. Demande <b>combien de personnes</b> seront présentes, car tu devras apporter suffisamment de <b>copies</b> de ton CV.
<input type="checkbox"/>	Renseigne-toi sur le stage, la description de tâches, les qualités et les compétences recherchées, car tu veux être en mesure d'expliquer en quoi et pourquoi tu es la candidate ou le candidat idéal.
<input type="checkbox"/>	Renseigne-toi sur l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui est l'employeur?</li> <li>- Quel type d'entreprise ou d'organisme est-ce?</li> <li>- Qui sont ses clients?</li> </ul> <p><b>Visite le site Web de l'entreprise</b> ou informe-toi à savoir si l'entreprise a une brochure.</p>
<input type="checkbox"/>	Pendant l'entrevue, apporte un portfolio, un dossier, une chemise ou une enveloppe qui renferme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des copies de ton <b>curriculum vitæ</b>;</li> <li>• des copies de ta <b>liste de références</b>;</li> <li>• du <b>papier</b> et un <b>crayon</b> pour prendre des notes;</li> <li>• des <b>copies de lettres</b> de recommandation, le cas échéant.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Assure-toi d'organiser auparavant le <b>transport</b> pour te rendre à ton entrevue ou pour connaître le trajet d'autobus. Essaie de te rendre au lieu de l'entreprise quelques jours avant la date fixée afin de t'assurer de bien connaître le trajet et le temps nécessaire pour s'y rendre.
<input type="checkbox"/>	La meilleure façon de se préparer à une entrevue est de s' <b>exercer</b> . Demande à une amie ou un ami ou à un membre de ta famille de simuler une entrevue avec toi. Choisis des questions qui seraient pertinentes dans ton domaine de travail parmi la liste suivante : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pourquoi veux-tu participer à un stage d'éducation coopérative?</li> <li>2. Pourquoi es-tu intéressée ou intéressé par ce domaine?</li> <li>3. Que sais-tu au sujet de notre entreprise?</li> <li>4. Selon toi, quelles sont les compétences requises pour travailler dans ce domaine?</li> <li>5. Quelles sont tes matières préférées à l'école et pourquoi?</li> <li>6. Quelle est la chose la plus importante que tu as apprise à l'école?</li> <li>7. Que prévois-tu faire après le secondaire?</li> <li>8. Parle-moi de tes expériences dans le milieu de travail.</li> <li>9. Parle-moi du bénévolat que tu as fait.</li> <li>10. Quels sont tes points forts?</li> <li>11. Quels sont tes points à améliorer?</li> <li>12. Pourquoi devrions-nous t'accepter?</li> <li>13. Que fais-tu pendant ton temps libre?</li> <li>14. De quoi es-tu la plus ou le plus fier?</li> <li>15. Nomme trois choses positives que ton dernier patron ou une enseignante ou un enseignant dirait à ton sujet.</li> <li>16. Donne-moi un exemple d'une occasion où tu as fait plus que ce que l'on attendait de toi.</li> <li>17. Quels sont les trois traits de caractère que tes amies ou tes amis utiliseraient pour te décrire?</li> <li>18. Quelles sont, à ton avis, les qualités d'un bon patron?</li> <li>19. Parle-moi d'une occasion où tu as dû gérer un conflit au travail.</li> <li>20. As-tu des questions à poser?</li> </ol>

## Situations possibles lors d'une entrevue

Scénario	À faire? À éviter? Et pourquoi?
1. Pierre-Luc se présente sur le champ de construction vêtu d'un habit et d'une cravate pour son entrevue avec un employeur.	
2. Mathieu porte un anneau au nez et refuse de l'enlever pour son entrevue.	
3. Kythana est anxieuse et veut mâcher de la gomme durant son entrevue. Elle précise que c'est un moyen de la rendre calme.	
4. À la fin de l'entrevue, Jean-Michel demande à son employeur s'il peut se faire payer pour son stage, car il a besoin d'argent.	
5. Sarah explique la raison pour laquelle elle a laissé son emploi à temps partiel en précisant qu'elle ne s'accordait pas avec son patron.	
6. Edouardo se présente à son entrevue et s'assoit au bout de sa chaise sans croiser ses bras. Il donne toute son attention à l'employeur.	
7. John ajuste son attitude et son comportement en fonction de son employeur.	
8. Christian arrive 10 minutes en retard pour son entrevue. Il s'excuse et explique la raison pour laquelle il n'est pas arrivé à temps.	
9. Samuel indique trois références sur son CV. Il a pu communiquer seulement avec deux des trois pour leur demander la permission.	
10. Karima répond aux questions pendant son entrevue même si elle n'a pas bien compris certaines d'entre elles.	

Énoncés sur l'état de préparation de l'élève	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Nom de l'élève :</b> _____	
L'élève est toujours en retard.	
L'élève s'absente régulièrement.	
L'élève ne fait pas preuve d'autonomie.	
L'élève pourrait se blesser en stage.	
L'élève a de la difficulté à socialiser.	
L'élève prend souvent de mauvaises décisions.	
L'élève a souvent démontré un manque de jugement.	
L'élève pourrait se faire mal à cause de manque d'attention.	
Les attentes vis-à-vis le stage voulu dépassent les compétences de l'élève.	
L'élève a besoin de beaucoup de supervision.	
L'élève n'a pas exécuté ou remis les travaux exigés dans le cadre de la composante scolaire.	
L'élève a une mauvaise attitude envers le cours et le stage proposé.	
L'élève n'a pas fait preuve des immunisations exigées.	
L'élève manque d'organisation personnelle.	
L'élève n'a pas fait les démarches pour obtenir la vérification de ses antécédents criminels exigée par son employeur ou son superviseur de stage.	
L'élève n'est pas prête ou prêt pour une entrevue avec un employeur.	
L'élève n'a pas fait signer les documents exigés pour commencer son stage par un de ses parents.	
L'élève n'a pas été recommandée ou recommandé par un membre du personnel enseignant.	

## Situations problématiques lors du stage

### Confidentialité

Joseph rêvait depuis longtemps de poursuivre une carrière comme infirmier. Il décide alors de s'inscrire au programme d'éducation coopérative de son école et a demandé que son stage soit à l'hôpital Bien-Être. Joseph travaille depuis quelques mois et il aime bien son stage au Centre de la maternité. Un bon matin, alors qu'il vérifie la liste des patients, il reconnaît le nom d'une patiente : Angélique D'Amour. Angélique est une élève qui fréquente son école secondaire. De plus, elle est l'ex-amie de son meilleur ami Luc. Il se demande pourquoi elle est admise à l'hôpital. Une des tâches de Joseph est de classer les documents dans les dossiers médicaux. Il voit alors le rapport de laboratoire qui confirme qu'Angélique est enceinte. Ce qui aggrave la situation est qu'elle a consommé des drogues illicites pendant sa grossesse. Il voit également le rapport de la travailleuse sociale qui confirme qu'Angélique perdra la garde de l'enfant une fois au monde.

Joseph est bouleversé. Son ami Luc serait-il le père? Devrait-il dire à Luc ce qu'il vient d'apprendre?



#### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Quel est le problème dans cette situation?*
- Si tu étais Joseph, que ferais-tu?*
- Réfléchis à ton propre stage d'éducation coopérative – quel type d'information doit rester confidentiel et pourquoi?*
- Auras-tu à signer un contrat de confidentialité? Quelles seraient les conséquences de la violation du contrat?*

### Utilisation du cellulaire

Lexine fait son stage d'éducation coopérative dans une usine où l'on fabrique des armoires de cuisine. Elle possède un téléphone intelligent et dit ne pas pouvoir vivre sans son cellulaire. Dans l'atelier, comme dans de nombreux milieux de travail, il existe une politique contre l'utilisation du cellulaire lors des heures de travail. Lexine trouve cela frustrant et elle continue à vérifier son cellulaire toutes les heures au cas où ses amis ou sa famille auraient besoin de communiquer avec elle.



#### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Quelles pourraient être les conséquences de cette action?*
- Que dirais-tu à Lexine?*

### Pauses

Paul, l'ami de Léo, travaille au Musée de la nature dans le cadre d'un stage de travail. Lorsque Paul est en pause ou lorsqu'il vient porter des choses au service d'expédition, il en profite pour aller retrouver Léo. Cela dérange Léo dans l'accomplissement de ses tâches, car il doit arrêter de travailler pour jaser avec Paul.



#### Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :

- Léo ne veut pas blesser son ami, mais en même temps il sent qu'il vient un peu trop souvent. Que devrait-il faire?*

## **Absentéisme**

Maria participe à un stage d'éducation coopérative dans une banque le jour et travaille à temps partiel au restaurant en soirée. Un jour, elle décide de prendre sa matinée sans avertir la banque ou l'enseignante ou l'enseignant du programme d'éducation coopérative.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- a) *Quels sont certains des facteurs qui auraient pu mener à une telle décision?*
- b) *Quels effets pourrait avoir cette décision sur Maria, ses collègues et sa superviseure de stage?*
- c) *Comment la réflexion peut-elle t'aider à prendre des décisions éclairées concernant ton expérience en éducation coopérative?*

## **Code vestimentaire**

Le code vestimentaire à l'Hôtel Westin est très sévère. Noémie doit porter l'uniforme de l'hôtel ainsi qu'une paire de souliers noirs. Le personnel doit avoir les cheveux attachés et ne peut pas avoir de piercing ou de tatouages visibles.

Noémie décide qu'elle veut porter ses Crocs noirs, car selon elle, ces chaussures sont plus confortables que des souliers.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- a) *Quelles pourraient être les conséquences de cette action?*
- b) *Y a-t-il un code vestimentaire à respecter à ton stage ou à ton emploi à temps partiel? Quelles sont les exigences? Quelles pourraient être les conséquences du non-respect?*

## **Situation difficile**

Pense à une situation difficile que tu as vécue en stage. Si tu n'as pas rencontré de situations difficiles, tu peux en inventer une ou choisir une situation qu'une ou un collègue a vécue en stage.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- a) *Commence par expliquer le scénario.*
- b) *Quelles actions as-tu entreprises ou aurais-tu entreprises pour gérer cette situation difficile?*
- c) *Quelles auraient pu être les conséquences de la situation?*

## Processus de suivi et mise à jour du plan d'apprentissage

Rétroaction descriptive
Rencontre de suivi n° _____
Nom de l'élève :
Nom de l'entreprise :
Nom de l'employeur ou du superviseur de stage :
Poste occupé par l'élève :
Tâches et responsabilités :
Progrès :
Compétences et connaissances en voie de développement :
Niveau de communication :
Ce que l'élève apprécie le plus en stage :
Ce que l'employeur apprécie le plus chez l'élève :
Domaines à améliorer :
Nouvelles responsabilités qui pourraient s'ajouter :
Santé, sécurité et bien-être :
Cycle de l'apprentissage par l'expérience :
Preuves d'apprentissage :
Prochaines étapes :

## Réflexion lors d'un retrait

Ma réflexion
Date :
Nom de l'élève :
Nom de l'employeur ou du superviseur de stage :
Ton enseignante ou ton enseignant de l'éducation coopérative et ton employeur ont décidé de te retirer de ton stage. Donne une brève description de ce qui s'est produit pour en arriver à cette décision.
Comment te sens-tu par rapport à cette situation?
Selon toi, qu'est-ce que l'employeur ou le superviseur de stage aurait pu faire pour éviter cette situation?
Selon toi, qu'est-ce que tu aurais pu faire pour éviter cette situation?
Plan d'action pour le prochain stage (si c'est le cas) :

## Bien se connaître

Que préfères-tu?

Travailler à l'intérieur ou à l'extérieur	Travailler pendant la journée ou en soirée	Travailler en campagne ou en ville
Travailler seul/seule ou en groupe	Être ton propre patron ou travailler pour quelqu'un	Avoir un travail physique ou un travail moins physique
Avoir un travail où tu voyages ou un travail avec peu de déplacements	Avoir un travail de routine ou un travail qui change souvent	Travailler dans un milieu où le rythme est rapide ou un milieu plus calme
Travailler avec des gens ou travailler avec des choses	Travailler à l'international ou au Canada	Inventer-créer ou faire la mise en œuvre



**À compléter :**

- a) Pour chacune des questions-décisions demandées, inscris tes réponses dans ce tableau (l'ordre n'est pas important). Inscris ensuite ton stage d'éducation coopérative au centre du tableau.

	<b>Mon stage d'éducation coopérative :</b>	

- b) Est-ce que les décisions que tu as prises dans ce jeu-questionnaire sont alignées avec ton cheminement de carrière et plus particulièrement ton stage d'éducation coopérative? Donne des précisions.

- c) Quels facteurs t'ont incité à choisir ton stage d'éducation coopérative?

d) Donne un exemple de la façon dont les facteurs suivants peuvent avoir une influence sur tes décisions liées à l'expérience en éducation coopérative.

Les attentes familiales	
Les responsabilités personnelles, scolaires ou familiales	
Les valeurs culturelles ou religieuses	
Les raisons écologiques, éthiques, financières ou de justice sociale	
L'opinion des pairs	
Les conflits d'horaire	

e) Comment ton expérience en éducation coopérative influencera-t-elle ta sélection de cours pour l'an prochain?

f) Compte tenu de ce que tu as appris de ton expérience en éducation coopérative, envisages-tu de poursuivre une carrière dans ce secteur ou ce domaine?

## Connaître le processus décisionnel

**Mise en situation :** Lexi est en 12<sup>e</sup> année et vise à obtenir son diplôme en juin. Depuis la 9<sup>e</sup> année, elle fait partie du comité de l'annuaire et c'est elle qui prend toutes les photos pour l'école, car elle est très passionnée par la photographie. Elle aimerait lancer sa propre entreprise de photographie dès l'obtention de son diplôme, a fait l'achat d'une caméra professionnelle avec ses économies et examine la possibilité d'acheter une voiture avec l'aide de sa mère. Toutefois, ses enseignants lui disent qu'elle devrait poursuivre ses études en administration des affaires à l'université (programme de quatre ans), car elle est bonne en mathématiques et qu'il y a beaucoup trop de photographes dans la région. Son grand-père, qui pratique la photographie amateur, lui suggère plutôt de faire ses études au niveau collégial et d'aller approfondir ses connaissances techniques. Il lui explique que les études collégiales coûtent beaucoup moins d'argent que les études universitaires et qu'elle a besoin d'aller chercher ses compétences techniques si elle veut surpasser la concurrence.

Lexi se sent vraiment stressée par la décision qu'elle a à prendre et décide de te consulter pour l'aider. En suivant les étapes du processus de décision et en remplissant le tableau suivant, tu aideras Lexi à faire sa réflexion et à prendre une décision éclairée.

Cueillette d'information
Analyse de l'information  Option 1 Les pour :  Les contre :  Option 2 Les pour :  Les contre :  Option 3 Les pour :  Les contre :
Prise de décisions et justification :

## Impact de nos décisions

### **Étude de cas 1**

Chantal commence à travailler sur un chantier de construction. Son superviseur lui dit qu'en tout temps, elle devra porter des bottes à embout d'acier approuvées par la CSA, un casque et des lunettes de sécurité, et qu'elle devra respecter des procédures strictes de l'entreprise. Lors de sa première journée au travail, elle décide d'enlever ses lunettes, car cela lui fait vraiment mal aux oreilles, et les cache dans son manteau. Une de ses responsabilités est de faire le nettoyage de certains sites de construction et elle se fiche des procédures à suivre pour verser les nettoyeurs.

Comment une décision concernant la sécurité sur le chantier, même minime, peut-elle nuire aux travailleurs de la construction et aux autres, à présent et à l'avenir?

### **Étude de cas 2**

Jean-François travaille dans un restaurant chaque fin de semaine. Son ami Luc lui lance le défi de prendre une « selfie » inappropriée dans le restaurant où il travaille et de la publier sur Instagram. Jean-François ferme le restaurant le samedi soir et décide de relever le défi. Cela va bien faire rire ses amis.

Quels pourraient être les effets à court et à long terme de la publication d'une photo inappropriée sur les réseaux sociaux?

### **Étude de cas 3**

Tamara fait son stage d'éducation coopérative dans une clinique vétérinaire. Elle a une série de tâches à effectuer dès son arrivée. Comme c'est vendredi, il y a peu de choses à faire, car tout le ménage a été fait pendant la semaine. Elle décide donc d'offrir son aide à la personne à la réception et aux autres techniciennes et techniciens qui préparent les chirurgies.

Quelle incidence pourrait avoir cette décision sur ses collègues et la superviseure ou le superviseur de stage? Quelles autres répercussions cette décision peut-elle avoir à présent et à l'avenir?

### **Étude de cas 4**

Nicolas décide de quitter les lieux de son stage une heure plus tôt, sans avertir son superviseur de stage, car il y a un concert ce soir et il veut s'y rendre plus tôt. L'enseignante responsable du programme d'éducation coopérative se rend sur les lieux pour une rencontre de suivi et constate que Nicolas n'est pas là.

Qu'est-ce que Nicolas devrait faire différemment la prochaine fois?

### **Étude de cas 5**

Repense à certaines décisions que tu as prises lors de ton expérience en éducation coopérative.

Est-ce que ces décisions t'ont conduit à mettre en cause tes objectifs?

## ***Étude de cas 6***

Mérodie a été choisie comme membre de l'équipe de course à pied de son école. Son expérience en éducation coopérative se déroule l'après-midi, à une heure de l'école; elle aura donc une heure de retard à l'entraînement.

Quelles stratégies est-ce que Mérodie devrait adopter pour prendre une décision dans cette situation?

## ***Étude de cas 7***

David pense arriver en retard à son stage et il ne se souvient pas comment procéder.

Qu'est-ce que David devrait faire?

## ***Étude de cas 8***

La superviseuse de stage demande à Isabella d'assister, pendant la fin de semaine, à une conférence qui lui offrira une chance unique de faire du réseautage.

Quels sont les facteurs qui pourraient influencer la décision d'Isabella d'y assister ou non?

## Compétences d'un leader

Capacité de :

- planifier;
- mettre en pratique les connaissances acquises dans d'autres situations;
- établir de bonnes relations;
- saluer l'apport des autres et les différences individuelles;
- reconnaître les points forts des autres et de leur donner l'occasion de les mettre en pratique;
- encourager les échanges d'idées;
- réfléchir aux changements requis pour améliorer les résultats et favoriser l'apprentissage;
- écouter tous les points de vue des membres de l'équipe;
- parler avec assurance;
- communiquer efficacement dans divers contextes.

Situation	Nomme la ou les compétences que Paul devrait développer et décris ce qu'il doit faire pour devenir un leader compétent.
Paul préside une réunion et demande l'opinion de certaines collègues et de certains collègues, mais ignore Cédric, qui est le plus jeune de l'équipe.	
Paul a beaucoup de difficulté à parler devant un groupe.	
Paul est trop occupé avec les détails de la journée pour penser à ce qu'il doit commander de ses fournisseurs.	
Paul semble toujours répéter les mêmes erreurs même si cela fait trois ans qu'il travaille au même endroit.	
Loïc aime bien partager ses bonnes idées avec Paul, mais Paul ne mentionne jamais la contribution de Loïc lors des réunions du personnel.	

<p>Paul a décidé de changer la procédure pour le lavage des autos, mais il l'a mentionné uniquement à Julien qui travaille le jour. Il n'a pas envoyé de courriels et n'a pas fait d'affiches pour informer le reste du personnel.</p>	
<p>Paul n'a pas de patience avec son nouveau technicien d'entretien automobile et l'engueule devant tout le personnel.</p>	
<p>Paul se rend compte que Sylika a beaucoup de potentiel, mais il n'ose pas lui donner des tâches additionnelles afin qu'elle développe ses points forts, car il ne veut pas la perdre à un autre service.</p>	
<p>Paul n'aime pas le changement. Il est bien heureux de continuer de la même manière même s'il sait qu'il y a de nouvelles technologies qui pourraient améliorer son service à la clientèle.</p>	
<p>À la réunion du personnel, Léo suggère de faire un remue-méninges pour proposer des idées pour la nouvelle campagne de marketing. Paul déclare ne pas avoir le temps dans son agenda pour cette activité.</p>	

## Identification de leaders

Nom du leader :

Nom de l'organisation :

Qu'est-ce que le leader a accompli? Comment?

Comment est-ce que ce leader t'a inspiré dans ta vie?

## Leadership d'une organisation

Qui sont ces personnes et quels sont leurs titres? Qu'est-ce qui te fait dire qu'elles ou ils sont leaders? Quelles qualités et compétences as-tu notées chez ces personnes?

Dans le cadre de l'entreprise ou de l'organisme où ton expérience en éducation coopérative a eu lieu, comment les leaders ont-ils pris les devants et ont réagi à des questions environnementales, sociales, politiques ou économiques? Entame une conversation avec ton superviseur de stage pour en savoir davantage.

Parfois, les leaders doivent s'affirmer. Décris une situation où les leaders à ton stage d'éducation coopérative ont dû s'affirmer. À d'autres occasions, les leaders doivent faire preuve de sensibilité et d'empathie. Dans quelles circonstances as-tu été témoin de ceci?

Le leadership découle parfois d'un travail collaboratif – au sein d'une association industrielle, d'un syndicat, d'un conseil communautaire ou d'un conseil de bande, d'un organisme sans but lucratif ou d'un organisme de bienfaisance. Est-ce que le leadership collectif s'est manifesté dans le cadre de ton expérience en éducation coopérative? De quelle manière?

Maintenant c'est à ton tour de jouer un rôle de leader. Comment peux-tu faire preuve de leadership lors de ton stage d'éducation coopérative?

Termine cette phrase :

Pendant mon stage d'éducation coopérative, j'ai développé des qualités et des compétences que je pourrai utiliser pour inciter ma communauté à...

## Santé mentale – Situations problématiques et études de cas

### **Situation 1 – Transiger avec un collègue difficile**

Tu rêves de devenir cuisinier et de travailler au restaurant Le Gala, le plus beau restaurant de la ville. Ton enseignant d'éducation coopérative connaît le propriétaire et il a pu obtenir un stage d'éducation coopérative pour toi à ce restaurant haut de gamme. Tu te dis que tu dois bien faire les choses, car tu aimerais bien y faire carrière comme cuisinier un jour. Cependant, ton collègue, l'aide-cuisinier, ne semble pas trop content d'avoir une autre personne à former et ne cesse de se plaindre chaque fois qu'il vient travailler. Aujourd'hui il est particulièrement grincheux et décide que tu seras sa cible de mécontentement. Tu te sens stressée ou stressé par la situation et tu ne sais pas comment réagir. Tu commences à faire de l'anxiété chaque fois que tu te rends en stage. Que fais-tu?

### **Situation 2 – Manque de tâches durant le stage**

Tu viens de commencer ton stage d'éducation coopérative chez l'agence de talents La Découverte. Tu aimerais bien poursuivre une carrière dans le domaine du théâtre et tu sens que ce stage pourrait t'ouvrir des portes intéressantes. M<sup>me</sup> Bélisle, la propriétaire de l'agence, n'était malheureusement pas au bureau lors de ta première journée de stage. On t'a donc assigné le classement de documents toute la journée en attendant qu'elle soit disponible pour te rencontrer. Comme M<sup>me</sup> Bélisle est très occupée, elle demande à la secrétaire de t'assigner des tâches. Après ta première semaine, tu sens que le stage est monotone et que l'on te donne du travail juste pour te garder occupée ou occupé. Hier, la secrétaire était en réunion pour une partie de la journée et tu n'avais pas de tâches assignées et aucune supervision. Tu commences à te sentir démotivée ou démotivé et un peu frustrée ou frustré par la situation. Que fais-tu?

### **Situation 3 – Relation patron-employée ou patron-employé**

Tu es une jeune fille et tu travailles dans un salon de coiffure comme élève participant à l'éducation coopérative. Le propriétaire a environ 45 ans et est marié. Le lundi, c'est tranquille, et le patron décide qu'il veut que tu lui laves les cheveux pour te pratiquer. Il te dit de te rapprocher de lui et de te pencher davantage pour lui laver les cheveux. Il dit qu'il aime se faire laver les cheveux par une jeune fille. Tu te sens mal à l'aise. Le lendemain, il te demande encore de le faire en disant que tu as besoin de davantage de pratique. Que fais-tu?



#### Études de cas :

#### **Stress**

Lianne fait son stage d'éducation coopérative au Centre sportif Champlain. Le centre est très occupé, et elle se sent vraiment stressée par la charge de travail qu'on lui a assignée.



#### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- La façon dont nous gérons notre stress peut considérablement influencer sur notre santé mentale et avoir une incidence sur notre sécurité et notre bien-être au travail. Que peux-tu faire pour maintenir un équilibre sain entre l'école, la vie personnelle et le travail?*

- b) *Quelles techniques adopterais-tu pour t'aider à gérer le stress causé par les échéances scolaires, le stage d'éducation coopérative, le travail à temps partiel et les pressions sociales?*

## **Harcèlement sexuel**

Sébastien aime beaucoup son stage à la garderie, mais parfois il se sent intimidé parce qu'il est le seul homme au Centre de la petite enfance. Le personnel féminin le taquine beaucoup, même un peu trop. Une des jeunes employés le complimente et il sent qu'elle le regarde constamment. Lorsqu'elle lui parle, elle le touche souvent et cela le rend mal à l'aise. Elle se tient vraiment près de lui lorsqu'elle lui parle.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- Est-ce que Sébastien est victime de harcèlement sexuel? Pourquoi ou pourquoi pas?*
- Quelles formes de harcèlement peuvent se présenter sur le lieu de travail?*
- Quelles étapes une travailleuse ou un travailleur devrait-elle ou il suivre si elle ou il est victime de harcèlement?*
- Quelle est l'importance de respecter la « bulle personnelle » de tes collègues?*

## **Médias sociaux et le milieu du travail**



Tu fais ton stage d'éducation coopérative au Centre d'hypothèques et de logement. C'est la fête de Léa, une employée au centre. Noah, son collègue de travail, décide de lui faire un gâteau et d'apporter du champagne non alcoolisé, car il apprécie beaucoup son aide et il voudrait souligner sa nouvelle promotion. Il lance l'invitation à tout le personnel pour se rassembler à la pause afin de lui chanter « Bonne fête » et pour la féliciter. L'atmosphère au travail devient assez festive. Une employée sort son cellulaire et prend des photos. Après son travail, Noah décide d'aller sur Facebook et se rend compte, à sa grande surprise, qu'il y a plusieurs photos de la fête qui ont été publiées. Certaines photos donnent l'impression que le personnel boit de l'alcool au travail.



### **Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- Noah devrait-il s'inquiéter? Que devrait-il dire à sa collègue qui a affiché ces photos?*
- De plus, une de ses collègues de travail a écrit un message sur la page Facebook de Noah expliquant qu'elle est frustrée par la décision de sa gestionnaire d'avoir donné cette promotion à Léa et qu'elle n'a plus de plaisir à travailler au Centre d'hypothèques et de logement. Le langage utilisé est même un peu vulgaire. Quelles pourraient être les conséquences d'afficher un tel message sur les réseaux sociaux?*

## **Sécurité émotionnelle**

Karine fait son stage d'éducation coopérative dans un bureau de passeport. Quand elle a commencé son stage, on lui a donné une formation sur le service à la clientèle. Lors de cette formation, on lui a dit qu'elle devait faire bonne figure en toutes circonstances et qu'elle devait garder le sourire en tout temps, et qu'elle devait bien représenter le bureau de passeport.

Comme le temps des vacances approche, plusieurs individus décident de faire demande pour leur passeport à la dernière minute. Les clientes et les clients ne sont pas patients, car ils doivent attendre en ligne. Il devient de plus en plus difficile pour Karine de ne pas laisser ses émotions

paraître. À l'heure du dîner, elle a pleuré dans la salle de bain car elle n'en pouvait plus. Elle ne veut pas décevoir son superviseur, ni son enseignant de l'éducation coopérative qui a travaillé fort pour lui trouver ce stage. Qu'est-ce que ces parents diraient si elle laissait son stage?



**Questions suscitant la réflexion lors de cette activité :**

- a) *Quels conseils donnerais-tu à Karine?*
- b) *Est-ce que tu sens que tu peux te confier à ton superviseur de stage si tu as des préoccupations?*

## Mon bilan personnel

Encerle la réponse qui correspond le mieux à ton comportement personnel, à l'école ou au travail (p. ex., emploi à temps partiel, stage d'éducation coopérative). Les pointages seront accordés lorsque tu auras rempli le questionnaire.

### Série I - Capacité de concentration

	A	B	C	D	E	Points
1. As-tu l'impression de courir dans beaucoup de directions à la fois?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
2. Arrives-tu à te concentrer sur les choses vraiment importantes?	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	
3. Trouves-tu du temps pour penser à de nouvelles choses?	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	
4. Commences-tu par le plus facile en gardant le plus difficile pour la fin?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
5. T'arrive-t-il d'oublier une bonne idée ou d'oublier d'effectuer un travail?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
					Total de la série I	

### Série II - Capacité de planification

	A	B	C	D	E	Points
1. Arrives-tu à terminer tes travaux dans le temps que tu as estimé?	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	
2. Passes-tu beaucoup de temps à régler des problèmes urgents?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
3. Dois-tu reporter des échéances précédemment établies?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
4. Changes-tu tes priorités à la dernière minute?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
5. Connais-tu tes responsabilités et priorités de travail?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
					Total de la série II	

## Série III – Capacité de travail en équipe

	A	B	C	D	E	Points
1. As-tu tendance à vouloir faire toi-même le travail pour être sûre ou sûr que ce sera bien fait?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
2. As-tu de la difficulté à dire non à ton employeur ou à tes amis lorsqu'ils te demandent de l'aide et que tu n'as pas vraiment le temps?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
3. As-tu confiance dans la compétence et la motivation de ton entourage?	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup	Énormément	
4. Laissez-tu les autres libres d'utiliser les moyens qu'ils choisissent?	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	Toujours	
5. Recherches-tu la perfection en tout?	Toujours	Très souvent	Souvent	Parfois	Pas à l'extrême	
					Total de la série III	

## Série IV – Capacité d'organisation personnelle

	A	B	C	D	E	Points
1. Es-tu ouverte ou ouvert et disposée ou disposé à améliorer ton rendement par de nouveaux procédés, méthodes ou techniques?	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	Toujours	
2. As-tu tendance à être submergée ou submergé par la paperasse?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
3. Trouves-tu que tu passes beaucoup de temps en discussion avec tes collègues?	Toujours	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	
4. T'arrive-t-il d'avoir des temps morts où tu cherches quoi faire?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
5. T'arrive-t-il de ne pas trouver un dossier ou un document dont tu as besoin?	Très souvent	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	
					Total de la série IV	

**TOTAL** \_\_\_\_\_

## Clé de correction

Pour chacune de tes réponses, inscris les points dans la dernière colonne du questionnaire selon le barème suivant.

Réponses de la colonne A : 0 point

Réponses de la colonne B : 2,5 points

Réponses de la colonne C : 5 points

Réponses de la colonne D : 7,5 points

Réponses de la colonne E : 10 points

Additionne les points obtenus dans chaque série et inscris le total. Chaque série représente un potentiel de 50 points, pour un total de 200 points.

Série	Gestion du temps	Total partiel
Série I	Capacité de concentration	
Série II	Capacité de planification	
Série III	Capacité de travail en équipe	
Série IV	Capacité d'organisation personnelle	
	TOTAL	

## Réflexion sur ma gestion du temps

Mes forces sont :
Ce que je pourrais améliorer :
Les étapes que je dois entreprendre pour mieux gérer mon temps :

## FORMULAIRE POUR LA RENCONTRE AVEC L'ÉLÈVE

Date de la rencontre :	Responsable de la rencontre :
Intervenantes et intervenants :	
Nom de l'élève :	Année scolaire : PEI <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
As-tu déjà participé à l'éducation coopérative? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Employeur de stage : Quel était le cours ou les cours connexes?
Parle-moi de l'éducation coopérative et de ce que tu connais à ce sujet.	
Pourquoi veux-tu participer à l'éducation coopérative? Combien de crédits voudrais-tu obtenir?	
Est-ce que ton horaire te permet de participer à l'éducation coopérative (p. ex., sports, emploi à temps partiel, obligations familiales)?	
As-tu déjà participé à d'autres formes d'apprentissage par l'expérience (p. ex., jumelage, observation au poste de travail)?	
Est-ce que tu participes présentement à la MHS ou au PAJO? (Fournir des détails relatifs à ces programmes spécialisés.)	
Quel cours d'éducation coopérative t'intéresse et serait le plus approprié pour toi? Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative (DCO3O) ou Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes?	
Si tu choisis Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes, quel cours ou quels cours que tu as déjà suivis avec succès ou que tu suivras simultanément seraient mieux en lien avec ton stage?	
Quels sont les secteurs d'emploi, les domaines ou les carrières qui t'intéressent?	
1. _____	
2. _____	
3. _____	
Quels sont tes objectifs d'apprentissage et tes intérêts tels que définis dans ton plan d'itinéraire d'études?	

As-tu pensé à des possibilités de stage d'éducation coopérative? As-tu des contacts dans ce domaine? Si oui, est-ce que le stage d'éducation coopérative est en lien avec tes objectifs d'apprentissage?

Quels sont tes points forts ou atouts reliés au stage voulu (p. ex., habiletés informatiques, cours suivis, expériences de travail, bénévolat)?

Parle-moi de ta ponctualité et de ton assiduité.

Quelles sont les contraintes possibles au stage (p. ex., problèmes de santé, allergies, distance, transport)?  
**Des considérations supplémentaires seront peut-être nécessaires. Veuillez consulter le PEI ou l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté.**

Participer à l'éducation coopérative entraîne des responsabilités particulières pour toi, comme élève du programme. Nous allons prendre quelques minutes pour en discuter. (Chaque conseil a son propre processus qui peut inclure un contrat ou une liste à cocher.)

## Pour usage interne seulement

Recommandations

- L'élève est une bonne candidate ou un bon candidat pour l'éducation coopérative.
- L'élève devrait participer à une autre forme d'apprentissage par l'expérience à plus courte durée avant de participer à l'éducation coopérative.
- L'élève devrait attendre un autre semestre ou une autre année avant de participer à l'éducation coopérative. (Consultation avec la direction, au besoin.)
- L'élève devrait franchir d'autres étapes avant de commencer la composante en milieu communautaire.
- L'élève devrait songer à une autre option pour son choix de cours. (Consultation avec la conseillère ou le conseiller en orientation, au besoin.)

## Évaluation du stage dans la communauté

Les élèves et les apprenantes ou les apprenants non rémunérés sont considérés comme des travailleurs au sens de la [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) et ont les mêmes devoirs et droits que les travailleurs rémunérés. Ils ont donc le droit de connaître les risques liés au lieu de travail et de refuser tout travail dangereux. Tout travailleur, y compris les élèves, les apprenantes et les apprenants et les stagiaires non rémunérés, doit suivre une formation élémentaire de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail et répondre aux exigences du [Règlement de l'Ontario 297/13](#). En ce qui concerne la santé et la sécurité, les employeurs qui offrent des stages ont les mêmes devoirs de protection envers les élèves et les apprenantes ou les apprenants non rémunérés qui sont considérés comme des travailleurs au sens de la Loi sur la santé et la sécurité au travail qu'envers leurs travailleurs rémunérés. Les travailleurs ont le devoir général de veiller à leur propre santé et sécurité. Les travailleurs qui sont témoins d'un problème de santé ou de sécurité au travail, comme un risque ou une violation de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, ont le devoir de signaler la situation à leur employeur ou superviseur. En retour, ces derniers sont tenus de régler ces situations.

Nom de l'entreprise :	Adresse :	Téléphone :
Type de stage :	Élève :	
Enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative :	Formulaire rempli par Représentante ou représentant de l'école :  Représentante ou représentant de l'entreprise :	

### MILIEU D'APPRENTISSAGE ET BIEN-ÊTRE

1. Ce stage fournira-t-il une expérience d'apprentissage riche basée sur le plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
2. Le superviseur de stage possède-t-il les antécédents et les compétences nécessaires pour guider l'élève? Veuillez identifier le travailleur qui sera responsable de la supervision de l'élève.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
3. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'apprentissage favorable, sécuritaire et accueillant?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
4. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'apprentissage inclusif, sensible à la culture et équitable?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
5. Le milieu d'apprentissage sera-t-il exempt de violence, de harcèlement et de discrimination?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

Commentaires :

### MILIEU DE TRAVAIL

1. L'état général de l'édifice et des installations fournit-il un environnement sécuritaire, propre et approprié?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ La ventilation est-elle adéquate?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les appareils protecteurs, les transporteurs à courroie, les pistes et les autres pièces d'équipement sont-ils conformes aux normes?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les aires de repos et les salles à manger sont-elles propres et exemptes de contaminants?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Le lieu de travail est-il doté d'un poste de premiers soins, d'un bassin oculaire et de panneaux de mise en garde?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
2. Y a-t-il des toilettes et des vestiaires appropriés?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
3. L'employeur de stage assurera-t-il une formation en matière de santé et de sécurité au travail (p. ex., orientation générale du lieu de travail : visite du lieu de travail, emplacement	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

des extincteurs, des postes de secours et des sorties de secours, procédures d'évacuation, tableaux d'affichage pour le personnel)?			
4. L'entreprise a-t-elle une politique sur la santé et sécurité au travail?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
5. Les politiques en matière de santé et de sécurité et les autres documents connexes sont-ils facilement accessibles aux élèves (p. ex., tableau d'affichage)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
6. Le superviseur de stage connaît-il les procédures en cas d'accident?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève a-t-elle ou a-t-il été présenté à la représentante ou au représentant en santé et sécurité?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
7. L'entreprise a-t-elle des politiques concernant les procédures d'urgence (p. ex., dégagement de sentiers, sorties clairement marquées) en réponse à divers événements d'urgence (p. ex., incendies, déversements de produits chimiques)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
<b>Commentaires :</b>			
<b>RISQUES</b>			
<p><b>L'élève du secondaire non rémunéré qui participe à un programme de formation pratique autorisé par le conseil scolaire dont relève cette école est assujéti aux exigences relatives à l'âge minimum aux termes de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et de ses règlements sous <u>Exigences relatives à l'âge minimum</u>. Si les employeurs de stage ne sont pas certains des règles qui s'appliquent à un risque particulier, ils doivent vérifier la Loi sur la santé et la sécurité au travail.</b></p>			
1. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé ou obligé de travailler avec des matières dangereuses?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les matières dangereuses sont-elles identifiées avec une étiquette de SIMDUT?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les fiches signalétiques sont-elles disponibles?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'entreprise fournira-t-elle une formation sur le SIMDUT spécifique aux matières dangereuses qui seront utilisées sur le lieu de travail?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
2. L'élève travaillera-t-elle ou travaillera-t-il avec ou sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des risques biologiques (p. ex., animaux, plantes, insectes, liquides organiques humains, maladies infectieuses ou aliments crus)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation spécifique aux dangers biologiques?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
3. Le levage fera-t-elle partie des tâches de l'élève (p. ex., boîtes, client/patiente)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur les techniques de levage sécuritaires?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
4a. L'élève aura-t-elle ou aura-t-il à se servir des outils à main?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire des outils?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
4b. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il se servir d'équipement ou d'outils à commande mécanique?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'équipement ou les outils sont-ils munis d'appareils protecteurs et de dispositifs de sécurité?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire de l'équipement?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

➤ L'équipement est-il muni de mécanismes de verrouillage et d'étiquetage?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation sur les procédures de verrouillage et d'étiquetage?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
5. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il utiliser de l'équipement mobile (p. ex., chariot élévateur, grue, pont roulant, véhicule nautique à moteur)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation ou sera-t-elle ou sera-t-il licencié pour opérer de l'équipement mobile conformément aux lois provinciales?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
6. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il obligé de voyager en tant que passagère ou de passager ou de conduire un véhicule à moteur immatriculé pour la route pendant son stage de travail (p. ex., véhicule de l'entreprise, véhicule personnel)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
7. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans un espace clos (p. ex., entrepôts, vide sanitaire)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation relative aux exigences de sécurité pour travailler dans un espace clos?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
8. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler en hauteur?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Si l'élève travaille avec des échelles, est-ce qu'une formation sera fournie?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Si l'élève travaille à des hauteurs de plus de trois mètres, est-ce que la formation « Travail en hauteur » sera fournie? Chantiers de construction Règl. de l'Ont. 297/13	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
9. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler sur un plan d'eau?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer la sécurité de l'élève (p. ex., test de natation)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
10. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans une fosse ou une carrière (voir <a href="#">Exigences relatives à l'âge minimum</a> )?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation dans de telles circonstances?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
11. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des agents physiques (p. ex., vibration, bruit, conditions de température extrêmes)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il la formation appropriée dans de telles circonstances?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
12. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il placé dans des situations dangereuses (p. ex., conflit entre travailleur et client)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer la sécurité de l'élève?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

Si oui, spécifiez :			
13. L'employeur offrira-t-il une autre formation sur la sécurité propre à un secteur autre que celles qui ont été mentionnées précédemment?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
<b>SÉCURITÉ PERSONNELLE</b>			
1. L'élève saura-t-elle ou saura-t-il comment demander de l'aide dans diverses situations? <b>À NOTER : Les élèves participant à l'éducation coopérative doivent toujours être supervisés sur les lieux de travail.</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
2. Si l'élève a besoin d'adaptations, seront-elles fournies (p. ex., endroit tranquille, autres mesures de soutien ou d'adaptations particulières conformément au PEI de l'élève)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
3. Y aura-t-il une considération d'ordre général en ce qui concerne la santé mentale et physique de l'élève avant toute assignation de travail?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
4. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il porter de l'équipement de protection individuelle?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
➤ L'équipement de protection individuelle sera-t-il ajusté et entretenu correctement?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
5. L'équipement de protection individuelle sera-t-il fourni par l'employeur?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
6. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il recevoir des immunisations ou des tests préventifs?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Si oui, spécifiez :			
<b>Recommandation</b>			
1. Ce stage de travail est: ACCEPTABLE <input type="checkbox"/> INACCEPTABLE <input type="checkbox"/> ACCEPTABLE avec les conditions suivantes :			
Commentaires et considérations spéciales :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'enseignante ou de l'enseignant de l'éducation coopérative :			
À titre d'employeur ou de superviseur de stage je comprends mes responsabilités en vertu de la <i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i> :			

## Grille d'évaluation adaptée

Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève - DCO30

Rendement global : \_\_\_\_\_

Attente B1 : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'apprentissage, en y incluant les aspects liés à la santé, à la sécurité et au bien-être, et y réfléchir afin de maximiser la réussite de l'expérience en éducation coopérative.

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100% Niveau 4
<b>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</b>				
L'élève sélectionne, modifie et rédige au besoin des résultats d'apprentissage, des critères d'évaluation et des stratégies d'évaluation ou des preuves d'apprentissage en lien avec son expérience en éducation coopérative dans chaque section de son plan d'apprentissage (santé, sécurité et bien-être, DCO30 (domaines d'étude C et D), compétences techniques et programmes spécialisés, habiletés d'apprentissage et habitudes de travail, objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à l'étude.
<b>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour élaborer et mettre en œuvre son plan d'apprentissage lié au cours d'éducation coopérative.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réfléchir et réviser son plan d'apprentissage.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative dans la composante « Mon progrès » de son plan d'apprentissage (p. ex., réflexion personnelle, commentaires, réflexion liée à la rétroaction descriptive reçue, prochaines étapes).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
<b>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</b>				
L'élève exprime et organise des idées et de l'information dans son plan d'apprentissage (p.ex., organisation logique des idées, pertinence des idées).	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève communique des éléments de son plan d'apprentissage avec son enseignante ou son enseignant de l'éducation coopérative et son employeur ou son superviseur de stage lors des rencontres de suivi.	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>efficacité.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à l'expérience en éducation coopérative dans son plan d'apprentissage.	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

<b>Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiaux, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi qu'à l'établissement des liens.</b>				
<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie) au stage (p.ex., amélioration et développement des compétences dans le stage d'éducation coopérative).</p> <p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes <b>avec une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
Points forts :	Points à améliorer :		Prochaines étapes :	

## Grille d'évaluation adaptée

Plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève - Cours connexe ou cours connexes Rendement global : \_\_\_\_\_

Attente B1 : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'apprentissage, en y incluant les aspects liés à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et y réfléchir afin de maximiser la réussite de l'expérience en éducation coopérative.

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100% Niveau 4
<b>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</b>				
L'élève sélectionne, modifie et rédige au besoin des résultats d'apprentissage, des critères d'évaluation, des stratégies d'évaluation ou des preuves d'apprentissage en lien avec son expérience en éducation coopérative dans chaque section de son plan d'apprentissage (santé, sécurité et bien-être, cours connexe ou cours connexes, compétences techniques et programmes spécialisés, habiletés d'apprentissage et habitudes de travail, objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à l'étude.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à l'étude.
<b>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour élaborer et mettre en œuvre son plan d'apprentissage lié au cours d'éducation coopérative.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réfléchir et réviser son plan d'apprentissage.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative dans la composante « Mon progrès » de son plan d'apprentissage (p. ex., réflexion personnelle, commentaires, réflexion liée à la rétroaction descriptive reçue, prochaines étapes).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
<b>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</b>				
L'élève exprime et organise des idées et de l'information dans son plan d'apprentissage (p.ex., organisation logique des idées, pertinence des idées).	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève communique des éléments de son plan d'apprentissage avec son enseignante ou son enseignant de l'éducation coopérative et son employeur ou son superviseur de stage lors des rencontres de suivi.	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>efficacité.</b>	L'élève communique les idées et l'information à des auditoires spécifiques avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à l'expérience en éducation coopérative dans son plan d'apprentissage.	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

**Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiaux, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi qu'à l'établissement des liens.**

<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie, cours connexe ou cours connexes) au stage (p.ex., amélioration et développement des compétences dans le stage d'éducation coopérative).</p> <p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative et le cours connexe ou les cours connexes, entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes <b>avec une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
<p>Points forts :</p>	<p>Points à améliorer :</p>		<p>Prochaines étapes :</p>	

## Grille d'évaluation adaptée

Rendement global en milieu de travail - DC030

Rendement global : \_\_\_\_\_

Attente B2 : Démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être, et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.

<i>Compétences</i>	<b>50 – 59 % Niveau 1</b>	<b>60 – 69 % Niveau 2</b>	<b>70 – 79 % Niveau 3</b>	<b>80 – 100 % Niveau 4</b>
<b>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</b>				
L'élève démontre une connaissance et une compréhension des tâches à compléter au lieu de travail (p. ex., suivre les directives, poser des questions pour demander des éclaircissements, respecter sa routine établie, respecter les politiques et les mesures de santé et sécurité).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à son lieu de travail.
<b>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour accomplir ses tâches au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réviser, réfléchir et formuler des conclusions au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative au lieu de travail (p. ex., prise de décisions, recherche, innovation, résolution de problèmes, processus de création).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
<b>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</b>				
L'élève exprime et organise des idées et de l'information au lieu de travail (p.ex., expression précise, organisation logique des idées) de façon orale, écrite ou visuelle (p. ex., lors des observations, lors des discussions et de l'exécution de ses tâches au lieu de travail).	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à son expérience en éducation coopérative au lieu de travail.	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

<b>Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiaux, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi que l'établissement de liens.</b>				
<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie) au stage (p.ex., approfondissement et développement des compétences durant le stage d'éducation coopérative).</p> <p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une efficacité limitée.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p> <p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
Points forts :	Points à améliorer :		Prochaines étapes :	

## Grille d'évaluation adaptée

Rendement global en milieu de travail - Cours connexe ou cours connexes

Rendement global : \_\_\_\_\_

Attente B2 : Démontrer ses compétences et ses connaissances acquises ou approfondies durant l'expérience en éducation coopérative, y compris celles liées à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'aux attentes et aux contenus d'apprentissage pertinents du cours connexe (ou des cours connexes), et expliquer comment les utiliser dans d'autres aspects de sa vie, à présent et à l'avenir.

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100 % Niveau 4
<b>Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</b>				
L'élève démontre une connaissance et une compréhension des tâches à compléter au lieu de travail (p. ex., suivre les directives, poser des questions pour demander des éclaircissements, respecter sa routine établie, respecter les politiques et les mesures de santé et sécurité).	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance limitées</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance partielles</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une bonne compréhension et une bonne connaissance</b> des éléments à son lieu de travail.	L'élève démontre <b>une compréhension et une connaissance approfondies</b> des éléments à son lieu de travail.
<b>Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus d'enquête, de la pensée critique et de la pensée créative.</b>				
L'élève utilise des habiletés de planification pour accomplir ses tâches au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de planification avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des habiletés de traitement de l'information pour analyser, réviser, réfléchir et formuler des conclusions au lieu de travail.	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les habiletés de traitement de l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des processus de la pensée critique et de la pensée créative au lieu de travail (p. ex., prise de décisions, recherche, innovation, résolution de problèmes, processus de création).	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
<b>Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</b>				
L'élève exprime et organise des idées et de l'information au lieu de travail (p.ex., expression précise, organisation logique des idées) de façon orale, écrite ou visuelle (p. ex., lors des observations, lors des discussions et de l'exécution de ses tâches au lieu de travail).	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>efficacité.</b>	L'élève exprime et organise les idées et l'information avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>
L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie liés à son expérience en éducation coopérative au lieu de travail.	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une efficacité limitée.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>une certaine efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>efficacité.</b>	L'élève utilise des conventions, du vocabulaire et de la terminologie avec <b>beaucoup d'efficacité.</b>

**Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes, ainsi que l'établissement de liens.**

<p>L'élève transfère des connaissances et des habiletés (p.ex., pratique des mesures de santé et sécurité, stratégies d'apprentissage, compétences, techniques, utilisation d'équipement spécialisé, planification d'apprentissage, de carrière et de vie, cours connexe ou cours connexes) au stage (p.ex., amélioration et développement des compétences dans le stage d'éducation coopérative).</p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
<p>L'élève établit des liens entre divers contextes (p. ex., entre l'apprentissage en éducation coopérative et le cours connexe ou les cours connexes, entre l'apprentissage en éducation coopérative, les expériences personnelles et les possibilités futures).</p>	<p>L'élève établit des liens avec <b>une efficacité limitée.</b></p>	<p>L'élève établit des liens avec <b>une certaine efficacité.</b></p>	<p>L'élève établit des liens avec <b>efficacité.</b></p>	<p>L'élève établit des liens avec <b>beaucoup d'efficacité.</b></p>
<p>Points forts :</p>	<p>Points à améliorer :</p>		<p>Prochaines étapes :</p>	